

DE L'OMBRE À LA LUMIÈRE

Les relations d'affaires entre les mines d'or
industrielles en Afrique et les raffineries



TABLE DES MATIÈRES

1. Abréviations	3
2. Principales conclusions	4
3. Introduction	5
4. Méthodologie	6
5. Relations d'affaires par raffinerie	7
Rand Refinery	8
Metalor	11
MKS PAMP / MMTC-PAMP	13
Argor-Heraeus	16
Valcambi	17
PX Precinox	18
Asahi Refining Canada	18
The Perth Mint	20
Italpreziosi	21
Nadir Metal Rafineri	21
Fidelity Gold Refinery	22
Raffineries aux Emirats arabes unis et en Chine	24
Relations d'affaires non identifiées	25
6. Observations	26
7. Transparence dans le secteur	28
Pratiques des raffineries	28
Pratiques des compagnies minières	29
Autres sources d'informations sur les relations d'affaires	32
8. Analyse de la cohérence des pratiques de transparence	34
9. Nécessité de la transparence	38
10. Recommandations	42
11. Notes	44
12. Annexe	62

1. ABRÉVIATIONS

CFGS : Conflict Free Gold Standard

ESG : Environment, Social and Governance

FGR : Fidelity Gold Refinery

ITIE : Initiative pour la transparence dans les industries extractives

JORC : Joint Ore Reserve Committee Code

LBMA : London Bullion Market Association

OCDE : Organisation pour la coopération et le développement économiques

OIT : Organisation internationale du travail

ONG : Organisation non gouvernementale

RDC : République démocratique du Congo

RGG : Responsible Gold Guidance

SAMREC : South African Code for the Reporting of Exploration Results, Mineral Resources and Mineral Reserves

SEC : Securities and Exchange Commission

WGC : World Gold Council

IMPRESSUM

« **De l'ombre à la lumière. Les relations d'affaires entre les mines d'or industrielles en Afrique et les raffineries** », recherche réalisée par SWISSAID et publiée en mars 2023.

Auteurs : Marc Ummel et Yvan Schulz, secteur des matières premières, SWISSAID, m.ummel@swissaid.ch, y.schulz@swissaid.ch

Collaboration : Anna Blaser, Angela Lindt, Action de Carême

Mise en page : Joséphine Billeter

Remerciements : Edmond de Rothschild Asset Management pour son soutien

Photographies : P. 6 Olivier Asselin / Alamy Stock Photo ; p. 24 CinemaHopeDesign / istock ; p. 33 Greatstock / Alamy Stock Photo ; p. 41 JLK / Alamy Stock Photo ; p. 19, 23, 25, 28 et 31 Greenshoots Communications / Alamy Stock Photo

Photographie de la page de garde : Des mineurs creusent la roche dans une mine d'or souterraine de la province de Mpumulanga, Afrique du Sud. Matthew Mawson / Alamy Stock Photo

Photographie de la dernière page : Des mineurs dans une mine d'or de l'est de l'Afrique du Sud. Matthew Mawson / Alamy Stock Photo

Pour toute reproduction, merci d'obtenir au préalable le consentement des auteurs.

Ce rapport est également disponible en anglais. La version française fait foi.

SWISSAID

SWISSAID est une fondation suisse libre de toute appartenance politique ou confessionnelle active dans neuf pays au Sud. Au travers de ses différents projets, elle soutient des populations défavorisées afin qu'elles puissent améliorer leurs conditions de vie et faire valoir leurs droits. En matière de politique de développement, SWISSAID s'engage en faveur de la transparence dans la gestion des matières premières, la responsabilité des entreprises, le respect de la souveraineté alimentaire, l'égalité entre les genres et l'agroécologie.

SWISSAID Bureau Lausanne | Rue de Genève 52 | 1004 Lausanne | Suisse
Téléphone +41 21 620 69 70 | info@swissaid.ch | www.swissaid.ch | CP 30-303-5

2. PRINCIPALES CONCLUSIONS

Ce rapport documente ou révèle la quasi-totalité des relations d'affaires existantes ou ayant existé au cours des dernières années (2015–2023) entre les mines d'or industrielles africaines et les raffineries d'or. Il met en lumière 142 relations d'affaires entre 116 mines d'or industrielles et 16 raffineries. Il présente de manière détaillée les relations entre ces sociétés impliquées dans l'extraction et le raffinage de plus de 450 tonnes d'or industriel africain, d'une valeur supérieure à CHF 23 milliards (chiffre relatif à l'année 2020¹). Ce rapport démontre que la volonté de la majorité des raffineries de ne pas divulguer les noms des mines auprès desquelles elles s'approvisionnent résulte davantage d'un choix que d'une quelconque contrainte imposée par un fournisseur ou par la concurrence. Au vu des nombreux problèmes liés aux mines d'or industrielles, la transparence apparaît toutefois comme indispensable, car elle permet de renforcer la responsabilité des acteurs et la mise en œuvre de mesures correctives.

Un nombre très restreint de raffineries traitent la quasi-totalité de l'or industriel africain.

- SWISSAID en a identifié 16 et note que le nombre de relations d'affaires par raffinerie varie fortement.
- Deux tiers des relations d'affaires identifiées (autrement dit 96 relations) concernent Rand Refinery, Metalor et les deux raffineries de MKS PAMP Group.
- Septante-neuf pour cent des relations d'affaires identifiées par SWISSAID concernent des raffineries situées en Suisse, en Afrique du Sud ou, dans une moindre mesure, en Inde. Cela suggère que l'or industriel africain est raffiné principalement dans ces trois pays.
- Mis à part une raffinerie zimbabwéenne et quelques raffineries émiraties et chinoises impliquées dans un nombre restreint d'approvisionnements, toutes ces raffineries sont certifiées selon le standard de la London Bullion Market Association (LBMA).

Les pratiques des raffineries et des compagnies minières en matière de transparence de leurs relations d'affaires varient grandement.

- La majorité des compagnies minières publient ou confirment leurs relations d'affaires avec des raffineries, tandis que la majorité des raffineries ne le font pas.
- La majorité des réponses des compagnies minières à SWISSAID indiquent que rien ne les empêche de publier les noms des raffineries avec lesquelles elles entretiennent des relations d'affaires.
- Confrontées par SWISSAID au sujet de leurs relations d'affaires, six raffineries ont confirmé les noms des mines industrielles africaines auprès desquelles elles s'approvisionnent ou s'approvisionnaient, tandis que dix raffineries ont refusé de le faire.
- Il ressort de cette étude qu'il existe trois types de compagnies minières : celles qui publient systématiquement les noms des raffineries qui traitent leur or, celles qui publient cette information ponctuellement ou la fournissent uniquement sur demande et celles qui refusent de la divulguer.
- Certaines raffineries se sont opposées à ce que des compagnies minières divulguent leur nom.
- Certaines raffineries et certaines compagnies minières ont révélé les noms de partenaires qui n'avaient pas été identifiés au préalable par SWISSAID.

L'opacité de ces relations d'affaires ne se justifie pas.

- Certaines raffineries et certaines compagnies minières refusent de confirmer leurs relations d'affaires bien que des informations à ce sujet figurent déjà dans le domaine public, que leurs concurrentes publient ce type d'information ou encore que les parties avec lesquelles elles sont sous contrat le font.

Les arguments des sociétés pour garder leurs relations d'affaires confidentielles ne résistent pas à l'analyse.

- Les arguments relatifs à la confidentialité, à la sécurité et à la concurrence invoqués par les compagnies minières et les raffineries pour refuser de s'exprimer sur leurs relations d'affaires sont aisément contestables.
- Les justifications de ces sociétés contiennent de nombreuses contradictions et la confidentialité qu'elles cherchent à protéger est souvent à géométrie variable. Ceci ne fait que renforcer les doutes sur les raisons qu'elles avancent pour garder leurs relations d'affaires confidentielles.
- D'autres raisons liées aux problèmes dans les mines semblent être prépondérantes dans la volonté des sociétés de garder leurs relations d'affaires confidentielles.

La transparence des relations d'affaires est essentielle.

- Pour la majorité des 125 mines industrielles identifiées, SWISSAID a découvert de graves problèmes, en particulier des violations des droits humains et des dégradations environnementales.
- La transparence des relations d'affaires entre compagnies minières et raffineries est essentielle. Elle renforce la responsabilité des acteurs du secteur de l'or et les incite à prendre les mesures nécessaires pour lutter contre ces problèmes.

3. INTRODUCTION

Genève, janvier 2019, Salon international de la haute horlogerie, panel sur les chaînes d'approvisionnement en or durable.

Une personne représentant une grande raffinerie suisse est interrogée sur la question de la transparence de l'origine de l'or. Elle répond : « Pour des raisons de confidentialité commerciale, nous ne pouvons pas divulguer ces données publiquement ». Cela n'est pas surprenant. **Depuis de nombreuses années, les raffineries ne cessent de répéter la même réponse en invoquant avant tout les arguments de la confidentialité des contrats et de la grande concurrence qui règne au sein du secteur du raffinage de l'or.** Certaines d'entre elles parlent même de devoir mettre la clé sous la porte si les noms de leurs fournisseurs (auxquels les raffineries se réfèrent en employant le terme de « clients »²) venaient à apparaître dans le domaine public. Preuve de leur grande sensibilité sur la question de la transparence des relations d'affaires, les plus grandes raffineries d'or suisses se sont unies pour déposer en 2019 un recours auprès du Tribunal administratif fédéral suisse visant à empêcher la publication des noms de leurs fournisseurs. Cette action faisait suite à une requête déposée en 2018 par une ONG suisse, la Société pour les peuples menacés, auprès de l'Office fédéral des douanes et de la sécurité des frontières (OFDSF), qui avait accepté de divulguer ces données.³

Le panel se termine. Dans les couloirs du salon genevois, une personne représentant une raffinerie concurrente fait une confidence étonnante à SWISSAID : **« De nombreuses informations sur l'origine de l'or des raffineries peuvent être obtenues via des bases de données payantes comprenant des statistiques douanières détaillées avec les noms des fournisseurs ».** La personne nous transmet les noms de ces bases de données et nous explique qu'elle connaît les noms d'une grande partie des fournisseurs des raffineries concurrentes. Cela nous interroge : **les raffineries chercheraient-elles à cacher des relations d'affaires alors que ces dernières sont dans le domaine public ?**

Portés par ce doute, nous nous sommes lancés dans la recherche des relations d'affaires entre raffineries et compagnies minières actives en Afrique. Nous avons acheté des accès à plusieurs bases de données contenant des statistiques douanières. Rapidement, nous nous sommes aperçus que notre interlocuteur avait raison : ces bases de données contiennent des informations sur de nombreuses relations d'affaires. En nous intéressant à d'autres types de sources, nous avons découvert des rapports publics divulguant des informations similaires. Nous avons continué la recherche et constaté que plusieurs compagnies minières avec lesquelles les raffineries ont des « accords

de non-divulgaration » publient néanmoins les noms de leurs raffineries partenaires. Plus la recherche avançait, plus le nombre de relations découvertes grandissait. Quant aux compagnies minières discrètes sur leurs relations d'affaires, nous avons décidé de les contacter directement. La majorité d'entre elles nous ont confirmé ou révélé les noms des raffineries auxquelles elles envoient leur or. Très vite, nous sommes parvenus à ce constat : **les relations d'affaires que les raffineries refusent de divulguer sont confirmées ou divulguées sans problème par la majorité des compagnies minières ou déjà mentionnées dans d'autres sources d'information.**

Forts de ce constat, nous avons repris contact avec les raffineries pour leur demander de bien vouloir confirmer leurs relations d'affaires. Le malaise était palpable. La majorité d'entre elles ont refusé en se réfugiant, dans la plupart des cas, derrière la rhétorique décrite ci-dessus. D'autres ont confirmé, certainement parce qu'elles ne voyaient plus le sens de défendre la confidentialité d'informations déjà disponibles publiquement.

Ce rapport met en lumière plus de 142 relations d'affaires entre des mines d'or industrielles africaines et des raffineries. Il aurait pu s'intituler Golden Leaks, mais il n'a rien d'une fuite ; cette plongée au cœur du secteur se base sur une simple recherche approfondie. Au fil des chapitres, il apparaît que la confidentialité résulte davantage d'un choix de certaines raffineries que d'une quelconque contrainte imposée par un fournisseur ou par la concurrence.

Se pose alors la question fondamentale : **pourquoi certains acteurs refusent-ils de confirmer leurs relations d'affaires ?** Selon un représentant du secteur rencontré en octobre 2022 lors de la conférence annuelle de la LBMA, l'explication est évidente : « Il n'y a aucune raison pour une raffinerie de ne pas divulguer les noms de ses fournisseurs si ce n'est d'éviter d'être associée aux problèmes des mines où elle s'approvisionne ».

Cette réponse nous a confortés dans l'idée que **la transparence des relations d'affaires est indispensable car elle permet de garantir que l'ensemble des acteurs du secteur de l'or assument leurs responsabilités et prennent les mesures nécessaires pour mettre un terme aux violations des droits humains, aux dégradations environnementales et aux nombreux autres problèmes associés aux mines d'or industrielles.**



Le minerai est broyé en poudre fine à partir de laquelle l'or est extrait par un processus chimique. Mine d'or de Youga, Burkina Faso.

4. MÉTHODOLOGIE

Ce rapport sur les relations d'affaires entre les mines d'or industrielles africaines et les raffineries d'or est le fruit d'une enquête menée par SWISSAID entre janvier 2021 et février 2023. Le travail de recherche a été réalisé en deux temps : recherche documentaire et collecte de données, puis consultation des acteurs de l'industrie.

De nombreuses sources ont été utilisées, dont :

- les sites internet et les rapports des compagnies minières, de leurs sociétés mères et des raffineries
- les rapports des sections nationales de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE)
- les données des Responsible Sourcing Reports de la LBMA
- les rapports de gouvernements, d'organisations internationales et d'organisations de la société civile
- les bases de données de Refinitiv Eikon, de Metals Focus, de la U.S. Geological Survey, de Mining Data Solutions et de UN Comtrade
- les statistiques douanières nationales de plusieurs pays
- et plusieurs bases de données payantes contenant des statistiques douanières détaillées, avec les noms des sociétés impliquées.

A cela s'ajoutent les échanges informels que SWISSAID a eus avec de nombreux acteurs de l'industrie.

Après un long travail de collecte et d'analyse des données, SWISSAID a contacté 17 raffineries⁴ et 32 compagnies minières⁵ pour les confronter aux informations découvertes et leur demander des renseignements supplémentaires. De nombreux entretiens ont également eu lieu en personne ou en ligne avec plusieurs sociétés.

Avant la publication du rapport, SWISSAID a envoyé à toutes les raffineries mentionnées les passages où leur nom apparaît pour leur permettre de réagir. Certaines prises de position comprenant des éléments nouveaux ont été reproduites dans la version finale du rapport.

Ce rapport traite uniquement de l'or industriel et ne couvre pas les approvisionnements des raffineries en or artisanal et en or recyclé provenant du continent africain. Il porte sur les relations d'affaires attestées pendant tout ou partie des années 2015 à 2023.

5. RELATIONS D'AFFAIRES PAR RAFFINERIE

Les relations d'affaires entre les mines industrielles d'Afrique produisant de l'or et les raffineries transformant cet or sont présentées ci-dessous, dans des tableaux et des cartes qui concernent chacun une raffinerie donnée. Pour chaque relation d'affaires, les informations suivantes sont fournies : pays où la mine est située, compagnie minière exploitant la mine et dernière date à laquelle la relation d'affaires est attestée.

La propriété réelle des mines industrielles est parfois complexe à identifier et peut changer fréquemment.

La propriété réelle des mines industrielles est parfois complexe à identifier et peut changer fréquemment. Elle peut s'étendre sur plusieurs niveaux et concerner une ou plusieurs sociétés. Ce rapport ne mentionne que les noms des compagnies minières qui disposent de parts majoritaires dans

les projets miniers identifiés ; les participations inférieures à 40 pour cent n'y apparaissent pas. Dans plusieurs cas, le nom de la filiale locale exploitant directement la mine est indiqué entre parenthèses.

Pour certaines mines, aucune information sur la production n'est disponible. Il est donc difficile de savoir si elles sont toujours actives, temporairement à l'arrêt ou définitivement fermées. Les tableaux ci-dessous indiquent la dernière date à laquelle une relation d'affaires entre un groupe minier et une raffinerie est attestée ; logiquement, la mine produisait à cette date-là.

Le nom d'une même mine est parfois mentionné dans les tableaux de plusieurs raffineries. Cela se produit lorsque la mine envoie son or à plusieurs raffineries au cours de la même période ou lorsque la mine a changé de raffinerie au cours des dernières années. Si une compagnie minière indique sur son site internet le nom de la raffinerie, SWISSAID part du principe que l'or est toujours envoyé à cette raffinerie au moment où le site internet a été visité. Cela s'applique évidemment uniquement aux sites internet à jour.

Les informations récoltées sont référencées à la fin de ce rapport (voir p. 44). Ces dernières mentionnent non seulement les sources originelles ayant permis d'identifier les relations d'affaires mais également les réponses des compagnies minières et des raffineries confirmant ces relations.

Il n'existe pas de répertoire officiel des mines d'industrielles ou à large échelle du continent africain, ni même de liste qui serve de référence. De même, les définitions légales de ce qui constitue une exploitation à large échelle diffèrent d'un pays producteur à un autre, comme l'explique le site Law Insider⁶. L'exploitation industrielle se caractérise généralement par un capital d'investissement important, une faible intensité en main d'œuvre et l'usage d'équipements d'exploitation, d'extraction et de traitement sophistiqués.

Il n'existe pas de répertoire officiel des mines d'or industrielles ou à large échelle du continent africain.

Dans le cadre de cette étude, SWISSAID n'a pas défini de critère de taille ou de quantité minimale de production pour qu'une mine soit considérée comme industrielle. Elle s'est basée sur le Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque⁷, qui définit les exploitations à moyenne et grande échelle comme « les activités d'extraction d'or qui ne sont pas considérées comme artisanales ou à petite échelle »⁸. En se basant sur cette définition assez large, l'étude intègre à la fois des mines produisant annuellement quelques centaines de kilogrammes d'or et des mines produisant plus de 25'000 kilogrammes d'or, comme celle de Kibali en République démocratique du Congo (RDC)⁹. De plus, l'étude intègre non seulement les mines industrielles souterraines et à ciel ouvert mais également les opérations de traitement de résidus d'or. En Afrique, ces dernières sont avant tout situées en Afrique du Sud. Par ailleurs, plusieurs mines répertoriées dans les tableaux ci-dessous ne produisent pas seulement ni même majoritairement de l'or mais également de l'argent, du cuivre ou du platine, par exemple.

Pour des raisons pratiques, SWISSAID a choisi de fournir des informations détaillées uniquement pour les raffineries qui sont ou ont été membres de la LBMA. Les relations d'affaires des autres raffineries, basées aux Emirats arabes unis et en Chine, sont également décrites mais de manière succincte.

Rand Refinery

Fondée en 1920, Rand Refinery est la seule raffinerie africaine à être membre de la LBMA. Elle est basée à Germiston, en Afrique du Sud, et active dans le raffinage, la fonte et la fabrication de produits à valeur ajoutée en métaux précieux.¹⁰ Rand Refinery appartient aux principales compagnies minières sud-africaines spécialisées dans l'or : AngloGold Ashanti (42,41%), Sibanye Gold (33,15%), DRDGO (11,3%), Harmony Gold Mining (10%) et Gold Fields Operations (2,76%).¹¹ La raffinerie a une capacité annuelle de raffinage de 450 à 600 tonnes d'or.¹²

Contactée par SWISSAID, Rand Refinery s'est montrée ouverte. Elle a répondu à un questionnaire détaillé et à plusieurs questions d'approfondissement envoyées par e-mail¹³. Plusieurs échanges ont eu lieu par visio-conférence avec des représentants de la raffinerie. SWISSAID a aussi pu s'entretenir informellement avec son directeur général, Praveen Baijnath.

Au cours des dernières années, Rand Refinery était l'une des rares raffineries à rendre publiques les quantités d'or qu'elle traitait. Elle a indiqué à SWISSAID avoir raffiné 291 tonnes d'or d'une pureté moyenne de 75 pour cent durant l'année fiscale septembre 2020 – août 2021¹⁴. Cette même année, 71 pour cent de

L'or traité au cours des dernières années par la raffinerie de Germiston provient à 96–99,6 pour cent de mines industrielles africaines.

l'or minier raffiné par Rand Refinery était issu des opérations minières détenues et codétenues par ses actionnaires.¹⁵ Approximativement la moitié de l'or traité par la raffinerie sud-africaine provient d'Afrique du Sud et l'autre moitié d'autres pays. L'or traité au cours des dernières années par la raffinerie de Germiston provient à 96–99,6 pour cent de mines industrielles africaines.¹⁶ En plus de 100 ans d'existence, Rand Refinery a raffiné plus de 50'000 tonnes d'or au total, soit près d'un tiers de la production d'or mondiale totale à ce jour.¹⁷ Ce chiffre impressionnant est dû notamment au rôle majeur qu'a joué l'Afrique du Sud au niveau international dans l'histoire de la production d'or. A titre d'exemple, en 1971, ce pays produisait annuellement près de 1000 tonnes d'or, soit l'équivalent de 80 pour cent de la production mondiale de l'époque.¹⁸

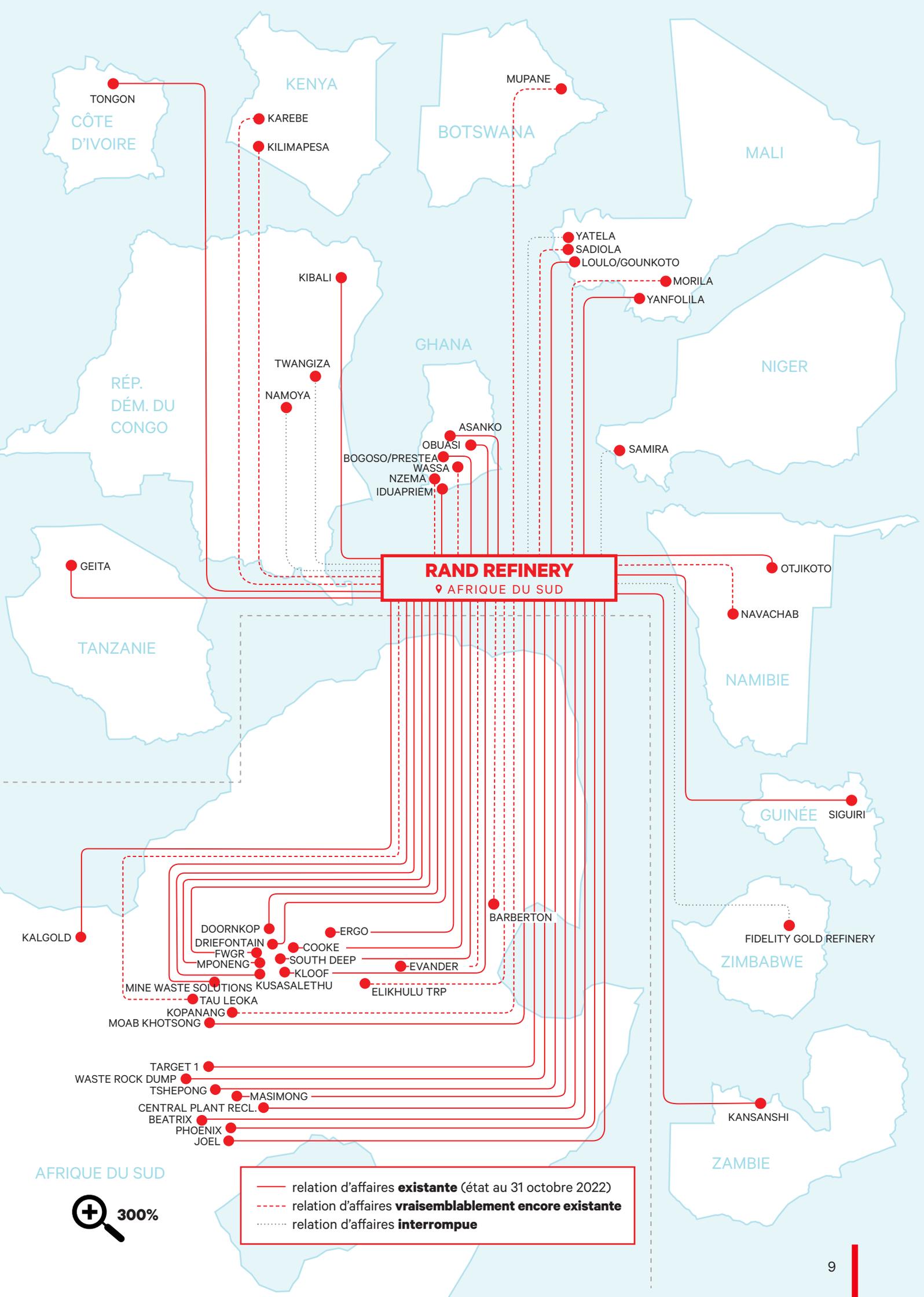
Invitée par SWISSAID à confirmer ses relations d'affaires avec des mines industrielles en Afrique (cf. tableau ci-dessous), Rand Refinery a refusé tant que SWISSAID ne signait pas un accord de non-

divulgaration. Dans sa réponse à SWISSAID, la raffinerie a expliqué : « Nous sommes liés par la confidentialité dans nos accords de raffinage. Par conséquent, nous avons besoin d'un accord de non-divulgaration signé pour révéler ces informations »¹⁹. SWISSAID a refusé de signer un tel accord, car cela irait à l'encontre de l'objectif principal de son étude, qui consiste à promouvoir la transparence. La raffinerie a toutefois fait une exception concernant le Zimbabwe, en indiquant avoir cessé d'importer de l'or de ce pays, en particulier de Fidelity Gold Refinery (FGR), en 2020.²⁰ Selon la législation du Zimbabwe, l'ensemble de l'or extrait dans ce pays doit passer par FGR avant d'être exporté.²¹ Comme SWISSAID n'est pas en mesure de confirmer que Rand Refinery raffinait l'ensemble de l'or du Zimbabwe transitant par FGR, le tableau ci-dessous ne contient pas directement les noms des mines industrielles de ce pays mais uniquement celui de FGR. Les mines à large échelle du Zimbabwe sont mentionnées dans le tableau ci-dessous relatif à FGR (p. 23).

Rand Refinery a refusé de s'exprimer sur ses relations d'affaires (à l'exception de FGR), mais elle a tout de même fourni à SWISSAID des informations au sujet des pays africains dans lesquels elle s'approvisionne en or. Jusque dans les années 1990, la raffinerie sud-africaine traitait uniquement de l'or sud-africain. Avec la fin de l'apartheid, la chute de la production d'or en Afrique du Sud et l'augmentation de la production dans les autres pays, son modèle d'affaires a évolué. La raffinerie de Germiston a commencé à s'approvisionner dans d'autres pays africains de même qu'en Amérique.²² Elle a confirmé à SWISSAID avoir traité de l'or des pays africains suivants au cours des cinq dernières années : Afrique du Sud, Ghana, Tanzanie, RDC, Mali, Namibie, Guinée, Zimbabwe, Botswana, Côte d'Ivoire, Kenya, Zambie, Niger et Swaziland. Rand Refinery estime qu'elle traite encore la grande majorité (plus de 98 pour cent) de l'or industriel sud-africain.²³

SWISSAID a identifié 49 mines industrielles (sans compter la relation d'affaires avec FGR) dont l'or est raffiné ou a été raffiné au cours des dernières années par Rand Refinery. Parmi elles figurent quelques opérations de traitement de résidus d'or. Parmi les pays où la raffinerie sud-africaine a confirmé ses approvisionnements, le Swaziland est le seul où SWISSAID n'est pas parvenue à identifier de relation d'affaires.

« Nous sommes liés par la confidentialité dans nos accords de raffinage. »



RAND REFINERY
 AFRIQUE DU SUD

— relation d'affaires **existante** (état au 31 octobre 2022)
 - - - relation d'affaires **raisonnablement encore existante**
 relation d'affaires **interrompue**

AFRIQUE DU SUD



Pays	Mine	Compagnie minière	Raffinerie
Botswana	Mupane	Hawks Mining (Galane Gold jusqu'en 2022 ²⁴)	Rand Refinery (jusqu'en 2014 ²⁵ et à partir de 2020 et au moins jusqu'en 2022 ²⁶)
Côte d'Ivoire	Tongon	Barrick	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2022) ²⁷
Ghana	Wassa	Chifeng Jilong Gold Mining (Golden Star Wassa)	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2021) ²⁸
Ghana	Asanko	Galiano Gold/Gold Fields	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2022) ²⁹
Ghana	Nzema	Nguvu Holdings (Adamus Resources) (Endeavour Mining jusqu'en 2018) ³⁰	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2015) ³¹
Ghana	Iduapriem	AngloGold Ashanti	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2022) ³²
Ghana	Bogoso / Prestea	Blue Gold International Limited (Future Global Resources)	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2023) ³³
Ghana	Obuasi	Anglogold Ashanti	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2022) ³⁴
Guinée	Siguiri	AngloGold Ashanti (SAG)	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2022) ³⁵
Kenya	Karebe	Maris (KGML)	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2020) ³⁶
Kenya	Kilimapesa	Caracal Gold	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2020) ³⁷
Mali	Sadiola	Allied Gold Corp (SEMOS) (AngloGold Ashanti/lamgold jusqu'en 2021)	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2021) ³⁸
Mali	Yanfolila	Hummingbird Resources	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2023) ³⁹
Mali	Loulo / Gounkoto	Barrick (SOMILO)	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2022) ⁴⁰
Mali	Yatela	Gouvernement du Mali (AngloGold Ashanti/lamgold jusqu'en 2019)	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2019) ⁴¹
Mali	Morila	Firefinch (AngloGold Ashanti/Barrick jusqu'en 2020) ⁴²	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2020) ⁴³
Namibie	Otjikoto	B2 Gold	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2022) ⁴⁴
Namibie	Navachab	QKR Namibia Minerals	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2021) ⁴⁵
Niger	Samira	Nguvu Holdings (Société des mines du Liptako)	Rand Refinery ⁴⁶
RDC	Kibali	Barrick/AngloGold Ashanti	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2022) ⁴⁷
RDC	Twangiza	Baiyin International Investments (Banro Corporation jusqu'en 2020) ⁴⁸	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2015) ⁴⁹
RDC	Namoya	Shomka Resources (Banro Corporation jusqu'en 2020) ⁵⁰	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2015) ⁵¹
Tanzanie	Geita	AngloGold Ashanti	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2022) ⁵²
Afrique du Sud	Beatrix	Sibanye-Stillwater	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2023) ⁵³
Afrique du Sud	Driefontain	Sibanye-Stillwater	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2023) ⁵⁴
Afrique du Sud	Kloof	Sibanye-Stillwater	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2023) ⁵⁵
Afrique du Sud	Cooke*	Sibanye-Stillwater	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2023) ⁵⁶
Afrique du Sud	South Deep mine	Gold Fields	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2023) ⁵⁷
Afrique du Sud	Tshepong	Harmony	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2022) ⁵⁸
Afrique du Sud	Moab Khotsong	Harmony	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2022) ⁵⁹
Afrique du Sud	Mponeng	Harmony	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2022) ⁶⁰
Afrique du Sud	Joel	Harmony	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2022) ⁶¹
Afrique du Sud	Doornkop	Harmony	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2022) ⁶²
Afrique du Sud	Target 1	Harmony	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2022) ⁶³
Afrique du Sud	Kusasaletu	Harmony	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2022) ⁶⁴
Afrique du Sud	Masimong	Harmony	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2022) ⁶⁵
Afrique du Sud	Phoenix *	Harmony	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2022) ⁶⁶

Afrique du Sud	Mine Waste Solutions*	Harmony	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2022) ⁶⁷
Afrique du Sud	Central Plant Reclamation*	Harmony	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2022) ⁶⁸
Afrique du Sud	Waste Rock Dumps*	Harmony	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2022) ⁶⁹
Afrique du Sud	Kalgold	Harmony	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2022) ⁷⁰
Afrique du Sud	Tau Lekoa	VMR (Heaven-Sent Gold)	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2019) ⁷¹
Afrique du Sud	Kopanang	VMR (Heaven-Sent Gold)	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2019) ⁷²
Afrique du Sud	Ergo*	DRD Gold	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2023) ⁷³
Afrique du Sud	FWGR*	DRD Gold	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2023) ⁷⁴
Afrique du Sud	Barberton	Pan African Resources	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2022) ⁷⁵
Afrique du Sud	Evander	Pan African Resources	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2022) ⁷⁶
Afrique du Sud	Elikhulu TRP*	Pan African Resources	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2022) ⁷⁷
Zambie	Kansanshi	First Quantum Minerals	Rand Refinery (au moins jusqu'en 2023) ⁷⁸
Zimbabwe	Fidelity Gold Refinery**	Reserve Bank of Zimbabwe	Rand Refinery (jusqu'en 2020) ⁷⁹

* opérations de traitement de résidus d'or et de terrils miniers

** L'or de l'ensemble des mines industrielles du Zimbabwe est traité par Fidelity Gold Refinery, raison pour laquelle cette relation d'affaires a été intégrée ici.

Metalor

Fondé en 1852, Metalor est un groupe international dont le siège est situé à Marin, dans le canton de Neuchâtel, en Suisse. Il appartient à Tanaka Precious Metals et compte 17 filiales dont cinq raffineries.⁸⁰ Toutes certifiées par la LBMA, elles sont situées en Chine (Suzhou), aux Etats-Unis (North Attleborough), à Hong Kong (Kwai Chung), à Singapour et en Suisse (Marin).⁸¹ Le groupe emploie 1500 personnes dans le monde, dont 280 en Suisse, et a enregistré un chiffre d'affaires de plus de CHF 300 millions en 2020.⁸² La raffinerie de Marin, qui traite l'or industriel en provenance d'Afrique, dispose d'une capacité annuelle de raffinage de 300 tonnes.⁸³

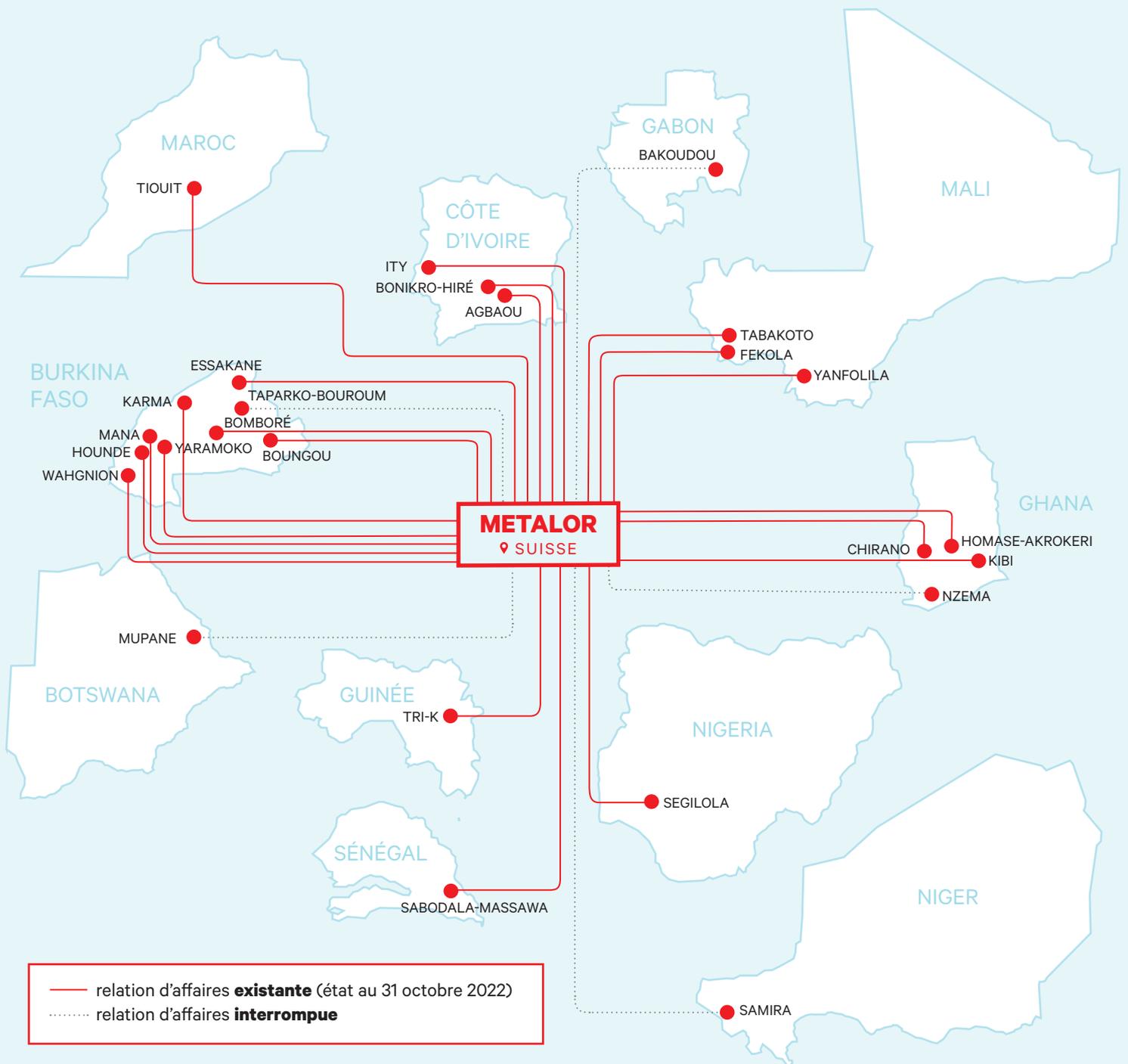
Contacté par SWISSAID, Metalor s'est montré ouvert. Le groupe a répondu à un questionnaire détaillé et à plusieurs questions d'approfondissement envoyées par e-mail. Plusieurs échanges ont également eu lieu à Marin, en présence notamment du directeur général, Antoine de Montmollin.

Invité par SWISSAID à confirmer ses relations d'affaires avec des mines industrielles en Afrique (cf. tableau ci-dessous), Metalor l'a fait et a précisé si les relations d'affaires correspondantes étaient toujours en cours.⁸⁴ Lors d'un premier échange en novembre 2021, le groupe avait déjà parlé ouvertement de ses approvisionnements en Afrique et avait même révélé les noms de deux mines ne figurant pas dans le tableau que SWISSAID lui avait présenté initialement. En ce qui concerne les mines maliennes de Yanfolila (Hum-

mingbird Resources) et Tabakoto (Nguvu Holdings), Metalor a indiqué ne pas avoir de relations commerciales directes avec les sociétés exploitant ces mines mais plutôt avec les sociétés de trading qui lui livrent l'or qui en est extrait.⁸⁵

SWISSAID a identifié 26 mines industrielles dont l'or est raffiné ou a été raffiné au cours des dernières années par Metalor. Dans 21 cas, la relation d'affaires est encore en cours et dans cinq cas, elle a été interrompue. Comme le montre le tableau ci-dessous, le groupe Metalor est très actif en Afrique de l'Ouest.

Invité par SWISSAID à confirmer ses relations d'affaires avec des mines industrielles en Afrique, Metalor l'a fait.



Pays	Mine	Compagnie minière	Raffinerie
Botswana	Mupane	Hawks Mining (Galane Gold jusqu'en 2022) ⁸⁶	Metalor (2015–2020) ⁸⁷
Burkina Faso	Essakane	Iamgold	Metalor (depuis 2010 et au moins jusqu'en 2023) ⁸⁸
Burkina Faso	Taparko-Bouroum	Nordgold	Metalor (jusqu'en 2018) ⁸⁹
Burkina Faso	Wahgnion	Endeavour Mining	Metalor (à partir de 2021 et au moins jusqu'en 2023) ⁹⁰
Burkina Faso	Mana	Endeavour Mining	Metalor (au moins jusqu'en 2023) ⁹¹
Burkina Faso	Bomboré	Orezone	Metalor (depuis 2022 et au moins jusqu'en 2023) ⁹²
Burkina Faso	Karma	Néré Mining (Endeavour Mining jusqu'en 2022)	Metalor (au moins jusqu'en 2023) ⁹³
Burkina Faso	Hounde	Endeavour Mining	Metalor (au moins jusqu'en 2023) ⁹⁴
Burkina Faso	Boungou	Endeavour Mining	Metalor (au moins jusqu'en 2023) ⁹⁵

Burkina Faso	Yaramoko	Fortuna Silver Mines (Roxgold jusqu'en 2021)	Metalor (au moins jusqu'en 2023) ⁹⁶
Côte d'Ivoire	Ity	Endeavour Mining	Metalor (au moins jusqu'en 2023) ⁹⁷
Côte d'Ivoire	Agbaou	Allied Gold Corp (Endeavour Mining jusqu'en 2022)	Metalor (au moins jusqu'en 2023) ⁹⁸
Côte d'Ivoire	Bonikro-Hiré	Allied Gold Corp	Metalor (au moins jusqu'en 2023) ⁹⁹
Gabon	Bakoudou	Managem	Metalor (jusqu'en 2017) ¹⁰⁰
Ghana	Chirano	Asante Gold (Kinross jusqu'en 2022)	Metalor (au moins jusqu'en 2023) ¹⁰¹
Ghana	Nzema	Nguvu Holdings (Adamus Resources) (Endeavour Mining jusqu'en 2018) ¹⁰²	Metalor (au moins à partir de 2017 et jusqu'en 2020) ¹⁰³
Ghana	Kibi	Xtra-Gold	Metalor (au moins jusqu'en 2023) ¹⁰⁴
Ghana	Homase-Akrokeri	Goldstone Resources	Metalor (au moins jusqu'en 2023) ¹⁰⁵
Guinée	Tri-K	Managem (SMM)	Metalor (au moins jusqu'en 2023) ¹⁰⁶
Mali	Tabakoto	Nguvu Holdings (Algom Resources)	Metalor (au moins jusqu'en 2023) ¹⁰⁷
Mali	Fekola	B2 Gold Corp	Metalor (au moins jusqu'en 2023) ¹⁰⁸
Mali	Yanfolila	Hummingbird Resources	Metalor (au moins jusqu'en 2023) ¹⁰⁹
Niger	Samira	Nguvu Holdings (Société des mines du Liptako)	Metalor (jusqu'en 2018) ¹¹⁰
Nigeria	Segilola	Thor Explorations	Metalor (au moins jusqu'en 2023) ¹¹¹
Maroc	Tiouit	CO Company	Metalor (depuis 2014 et au moins jusqu'en 2023) ¹¹²
Sénégal	Sabodala-Massawa	Endeavour Mining (SGO)	Metalor (au moins jusqu'en 2023) ¹¹³

MKS PAMP / MMT-C-PAMP

Créée en 1979, MKS PAMP SA est basée à Genève, en Suisse. Elle fait partie du groupe MKS PAMP Group Limited, qui est constituée à Guernesey et dont le siège social se trouve à Londres, au Royaume-Uni. Le groupe est actif dans le domaine des métaux précieux et fournit des services de négoce, de raffinage, de stockage et de financement de mines.¹¹⁴ Il possède cinq marques, treize bureaux à travers le monde et exploite deux raffineries d'or, qui sont toutes deux membres de la LBMA. La première raffinerie est située à Castel San Pietro, dans le canton du Tessin, en Suisse. Elle a une capacité annuelle de raffinage de 450 tonnes d'or.¹¹⁵ La deuxième, MMT-C-PAMP, est basée à New Delhi, en Inde. Sa capacité annuelle de raffinage est de 300 tonnes d'or¹¹⁶ et elle est codétenue par MKS PAMP Group et MMT-C, une entreprise d'Etat indienne.

Chacune des raffineries a sa propre équipe de conformité et MKS PAMP SA effectue le devoir de diligence pour l'ensemble des approvisionnements du groupe en or minier africain. Contactée par SWISSAID, la société s'est montrée ouverte. Elle a répondu à un question-

naire détaillé et à plusieurs questions d'approfondissement envoyées par e-mail. Plusieurs échanges ont également eu lieu par visio-conférence et lors d'une rencontre dans les locaux de MKS PAMP, à Genève.

Invitée par SWISSAID à confirmer ses relations d'affaires avec des mines industrielles en Afrique (cf. tableau ci-dessous), MKS PAMP a refusé de le faire. Dans sa réponse à SWISSAID, la société a expliqué :

« Pour des raisons de confidentialité, nous ne pouvons pas apporter de commentaires sur nos sources. Nous n'avons dès lors pas revu votre tableau et ne pouvons pas confirmer ni infirmer les données ». ¹¹⁷ Questionnée spécifiquement sur les raisons pour lesquelles elle ne peut pas fournir ces informations, la société a évoqué « des raisons contractuelles de confidentialité, des raisons de concurrence et de sécurité ». ¹¹⁸ Malgré

Invitée par SWISSAID à confirmer ses relations d'affaires avec des mines industrielles en Afrique, MKS PAMP a refusé de le faire.

cette prise de position, MKS PAMP a fait quelques exceptions. La société a indiqué avoir mis un terme aux importations d'or en provenance des mines du groupe russe Nordgold, en particulier celles du Burkina Faso (Taparko-Bouroum et Bissa-Bouly) et celles de Guinée (Lefa), en mars 2022.¹¹⁹ Elle a également mentionné dans un rapport public ses approvisionnements auprès de la mine de North Mara, en Tanzanie.¹²⁰

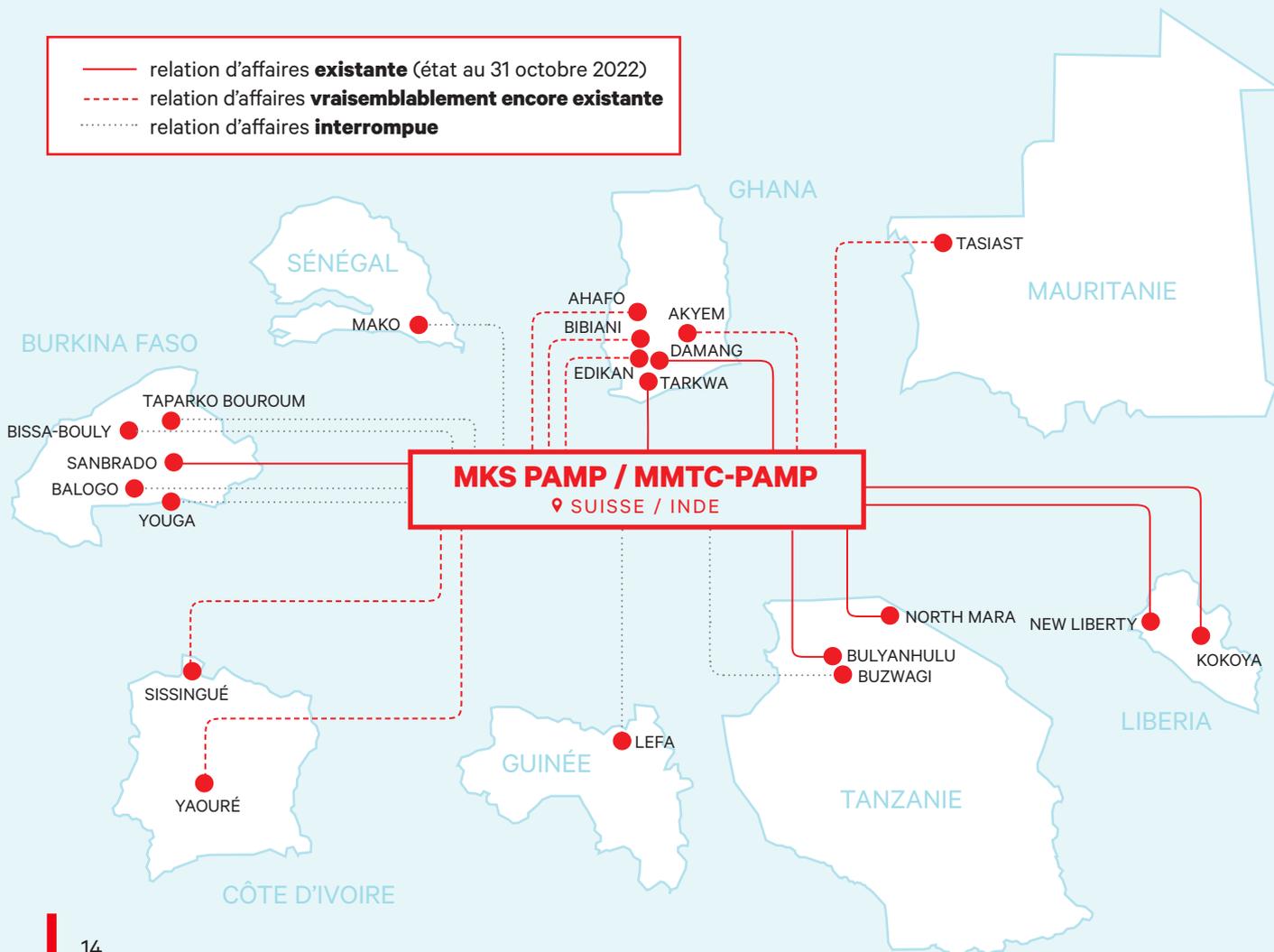
MKS PAMP a refusé de communiquer à SWISSAID les noms des pays africains où elle s'approvisionne en or industriel.

MKS PAMP a refusé de communiquer à SWISSAID les noms des pays africains où elle s'approvisionne en or industriel. Confrontée aux informations récoltées par SWISSAID, elle a toutefois donné les informations suivantes.

Elle a souligné que les données de Refinitiv Eikon concernant la production d'or de la mine de Kokoya, au Liberia, semblaient erronées, sur la base d'autres informations publiques.¹²¹ Elle a indiqué ne pas être active au Mali et a précisé s'approvisionner auprès d'une seule mine en Guinée, alors que le rapport ITIE Guinée 2018 la présente comme la destinataire de l'or des mines de SMD et CGG.¹²²

Les compagnies minières sous contrat avec MKS PAMP SA envoient leur or soit à la raffinerie suisse, soit à la raffinerie indienne, en fonction des demandes du marché. A cause de la législation indienne, il n'est économiquement pas intéressant de réexporter de l'or raffiné en Inde ; l'or importé en Inde est donc destiné uniquement au marché indien. Pour la majorité des mines africaines où MKS PAMP s'approvisionne, c'est la demande du marché qui détermine si cet or sera raffiné en Suisse ou en Inde. Mais la société a précisé que certaines compagnies minières avec lesquelles elle travaille exigent dans des clauses contractuelles que leur or soit raffiné uniquement en Suisse. La société genevoise a ainsi confirmé que MMTC-PAMP ne s'approvisionne ni au Libéria, ni au Sénégal.¹²³ Dans le tableau ci-dessous, quand la source ne donne pas d'information précise sur le nom ou sur le pays de la raffinerie, les deux raffineries de MKS PAMP sont mentionnées pour la même relation d'affaires.

SWISSAID a identifié 21 mines industrielles dont l'or est raffiné ou a été raffiné au cours des dernières années par MKS PAMP et/ou MMTC-PAMP. La société genevoise a tenu à rappeler qu'elle n'a pas validé les informations du tableau ci-dessous.



Pays	Mine	Compagnie minière	Raffinerie	Pays de la raffinerie
Burkina Faso	Taparko-Bouroum	Nordgold	MKS PAMP ou MMTC-PAMP (de 2018 à mars 2022) ¹²⁴	Suisse ou Inde
Burkina Faso	Bissa-Bouly	Nordgold	MKS PAMP ou MMTC-PAMP (jusqu'en mars 2022) ¹²⁵	Suisse ou Inde
Burkina Faso	Youga	Avesoro Holdings	MKS PAMP ou MMTC-PAMP ¹²⁶ (arrêté depuis plusieurs années ¹²⁷)	Suisse ou Inde
Burkina Faso	Balogo	Avesoro Holdings	MKS PAMP ou MMTC-PAMP ¹²⁸ (arrêté depuis plusieurs années ¹²⁹)	Suisse ou Inde
Burkina Faso	Sanbrado	West African Resources (SOMISA)	MKS PAMP ou MMTC-PAMP (au moins jusqu'en 2023) ¹³⁰	Suisse ou Inde
Côte d'Ivoire	Yaouré	Perseus Mining	MKS PAMP ou MMTC-PAMP (au moins jusqu'en 2022) ¹³¹	Suisse ou Inde
Côte d'Ivoire	Sissingué	Perseus Mining	MKS PAMP ou MMTC-PAMP (au moins jusqu'en 2022) ¹³²	Suisse ou Inde
Ghana	Akyem	Newmont	MKS PAMP ou MMTC-PAMP (depuis 2018) ¹³³	Suisse ou Inde
Ghana	Ahafo	Newmont	MKS PAMP ou MMTC-PAMP (depuis 2018) ¹³⁴	Suisse ou Inde
Ghana	Tarkwa	Gold Fields	MKS PAMP ou MMTC-PAMP (au moins jusqu'en 2022) ¹³⁵	Suisse ou Inde
Ghana	Damang	Gold Fields	MKS PAMP ou MMTC-PAMP (au moins jusqu'en 2022) ¹³⁶	Suisse ou Inde
Ghana	Bibiani	Asante Gold	MKS PAMP (au moins jusqu'en 2022) ¹³⁷	Suisse
Ghana	Edikan	Perseus Mining	MKS PAMP ou MMTC-PAMP (au moins jusqu'en 2022) ¹³⁸	Suisse ou Inde
Guinée	Lefa	Nordgold (SMD)	MKS PAMP ou MMTC-PAMP (jusqu'en mars 2022) ¹³⁹	Suisse ou Inde
Liberia	New Liberty	Avesoro Holdings (BEA Mountain Mining Corp.)	MKS PAMP (au moins depuis 2016 ¹⁴⁰ et au moins jusqu'en 2022 ¹⁴¹)	Suisse
Liberia	Kokoya	Avesoro Holdings (MNG Gold Liberia)	MKS PAMP (au moins jusqu'en 2022) ¹⁴²	Suisse
Mauritanie	Tasiast	Kinross	MKS PAMP ou MMTC-PAMP ¹⁴³	Suisse ou Inde
Sénégal	Mako	Resolute Mining (Petowal Mining Company) (Toro Gold jusqu'en 2019)	MKS PAMP (jusqu'en 2019) ¹⁴⁴	Suisse
Tanzanie	North Mara	Barrick	MMTC-PAMP (au moins jusqu'en 2022) ¹⁴⁵	Inde
Tanzanie	Buzwagi	Barrick	MMTC-PAMP ¹⁴⁶ (jusqu'en 2021) ¹⁴⁷	Inde
Tanzanie	Bulyanhulu	Barrick	MMTC-PAMP (au moins jusqu'en 2022) ¹⁴⁸	Inde

Argor-Heraeus

Fondé en 1951, le groupe Argor-Heraeus est basé à Mendrisio, dans le canton du Tessin, en Suisse. Il appartient au groupe technologique allemand Heraeus et possède des filiales en Italie et en Allemagne. La raffinerie tessinoise d'Argor-Heraeus, qui est membre de la LBMA, a une capacité annuelle de raffinage de 1300-1400 tonnes d'or.¹⁴⁹

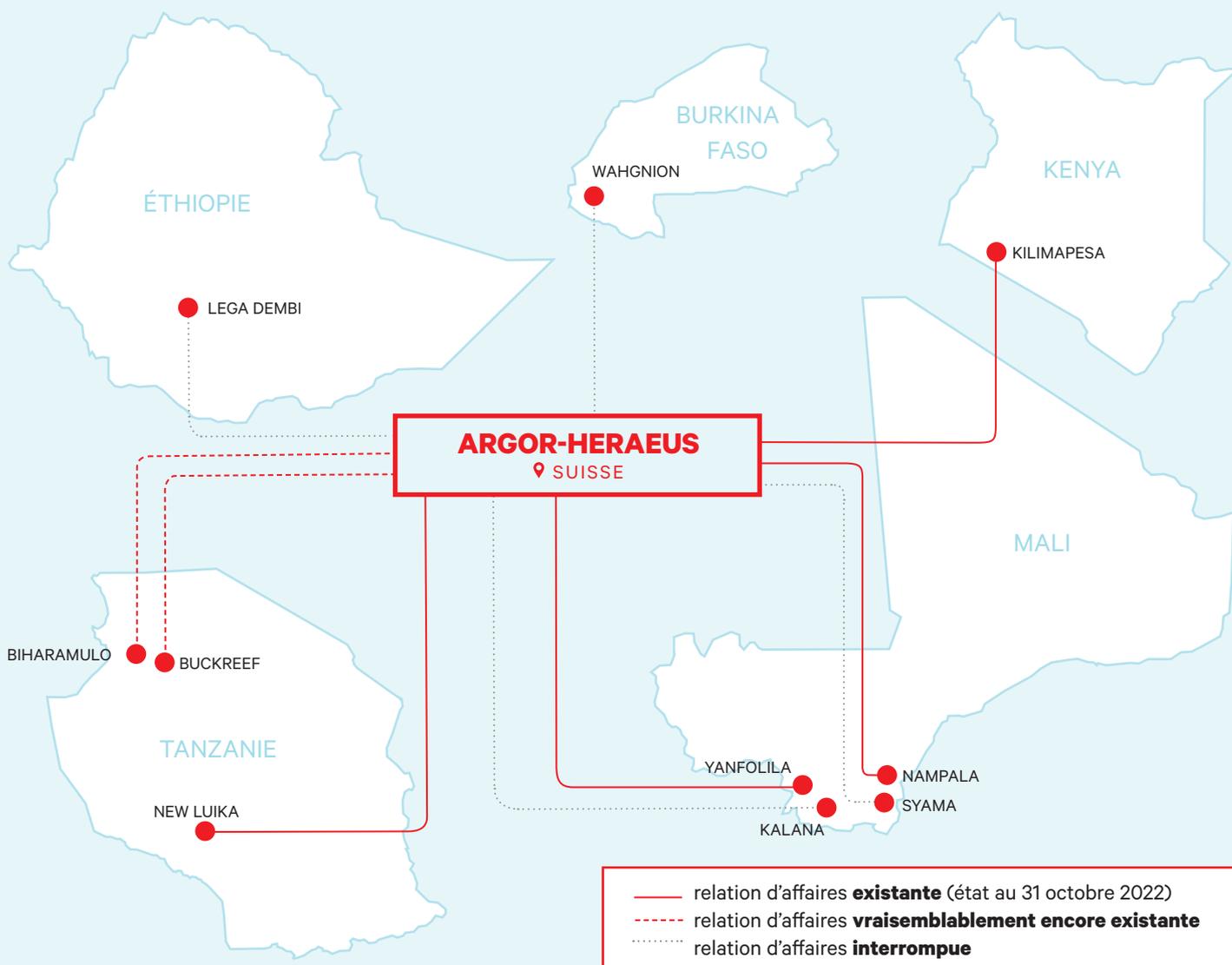
Contacté une première fois en novembre 2021, Argor-Heraeus a tout d'abord refusé de répondre aux questions de SWISSAID. Quelques mois plus tard, le groupe a changé d'avis, ce qui pourrait s'expliquer par le renouvellement de sa direction pendant cette période. Il s'est montré ouvert et a répondu à un questionnaire détaillé et à plusieurs questions d'approfondissements envoyées par e-mail. Plusieurs échanges ont également eu lieu par visio-conférence, en particulier avec le nouveau co-directeur général, Robin Kolvenbach.

Invité par SWISSAID à confirmer ses relations d'affaires avec des mines industrielles en Afrique (cf. tableau ci-dessous), Argor-Heraeus a refusé de le faire. Dans sa réponse à SWISSAID, le groupe a expliqué : Cela est « lié au secret commercial d'Argor ».¹⁵⁰ Question-

Cela est « lié au secret commercial d'Argor. »

né spécifiquement sur les raisons pour lesquelles il ne peut pas divulguer ses relations d'affaires, le groupe tessinois a indiqué « nous avons des accords de non-divulgaration et nous devons honorer nos contrats ».¹⁵¹ Il a également refusé de confirmer les noms des pays africains où il s'approvisionne en or industriel mais a confirmé ne pas avoir importé d'or de la RDC.

SWISSAID a identifié 10 mines industrielles dont l'or est raffiné ou a été raffiné au cours des dernières années par Argor-Heraeus. Le groupe a indiqué à SWISSAID que ses approvisionnements en or africain représentent un pour cent de l'or qu'il traite.¹⁵²



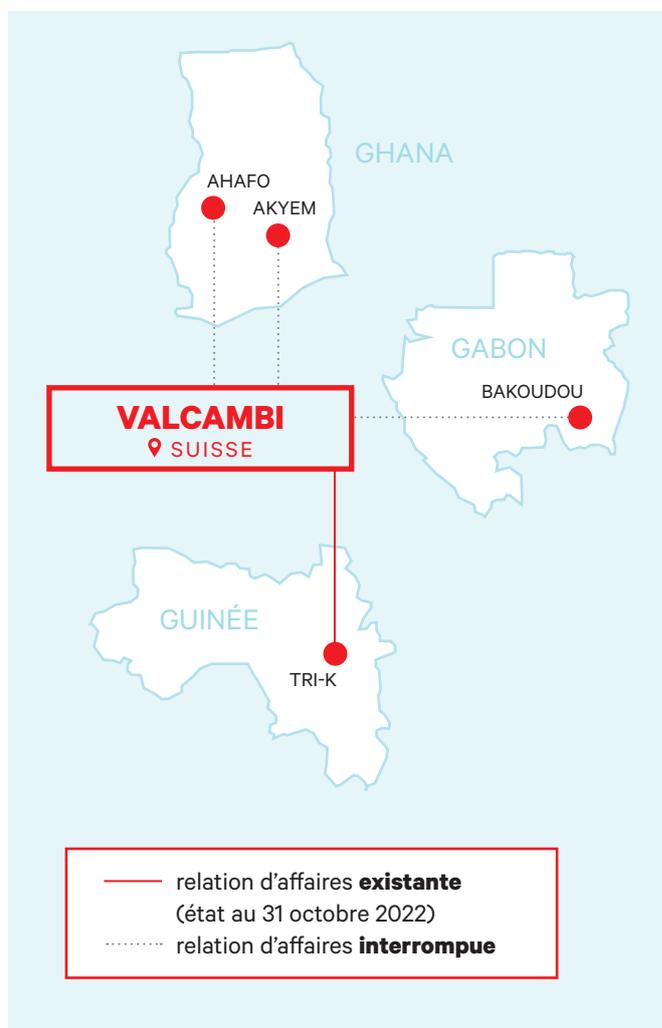
Pays	Mine	Compagnie minière	Raffinerie
Burkina Faso	Wahgnion	Endeavour Mining	Argor-Heraeus (au moins jusqu'en 2020) ¹⁵³
Ethiopie	Lega Dembi	MIDROC	Argor-Heraeus (jusqu'en 2018) ¹⁵⁴
Kenya	Kilimapesa	Caracal Gold	Argor-Heraeus (au moins jusqu'en 2023) ¹⁵⁵
Mali	Syama	Resolute Mining (SOMISY)	Argor-Heraeus (jusqu'en 2019) ¹⁵⁶
Mali	Kalana	Endeavour Mining (SOMIKA) (Avnel Gold jusqu'en 2017)	Argor-Heraeus (au moins jusqu'en 2016) ¹⁵⁷
Mali	Nampala	Robex Resources	Argor-Heraeus (au moins jusqu'en 2023) ¹⁵⁸
Mali	Yanfolila	Hummingbird Resources	Argor-Heraeus (au moins jusqu'en 2023) ¹⁵⁹
Tanzanie	New Luika	Shanta Gold	Argor-Heraeus (au moins jusqu'en 2023) ¹⁶⁰
Tanzanie	Biharamulo	Stamico (Stamigold)	Argor-Heraeus (au moins jusqu'en 2016) ¹⁶¹
Tanzanie	Buckreef	TRX Gold Corp./Stamico	Argor-Heraeus (au moins jusqu'en 2022) ¹⁶²

Valcambi

Fondée en 1961, Valcambi est une raffinerie membre de la LBMA basée à Balerna, dans le canton du Tessin, en Suisse. Elle possède une capacité annuelle de raffinage de 1200 tonnes d'or¹⁶³ et emploie 168 personnes¹⁶⁴. Valcambi est détenue depuis 2015 par la société indienne Rajesh Export. Auparavant, elle appartenait à plusieurs investisseurs, dont la compagnie minière américaine Newmont.¹⁶⁵

Valcambi a refusé de répondre aux questions de SWISSAID. Dans son e-mail, la raffinerie a expliqué : « Tant que les procédures pénales et civiles contre vous et Swissaïd sont en cours, nous ne sommes pas en mesure de répondre à vos questions ». ¹⁶⁶ Valcambi fait ici référence aux plaintes qu'elle a déposées contre SWISSAID et contre l'un des employés de l'ONG suite à la publication en 2020 d'un rapport sur le commerce de l'or entre les Emirats arabes unis et la Suisse.¹⁶⁷ SWISSAID qualifie cette démarche de procédure-bâillon (en anglais, SLAPP, pour *Strategic Lawsuit against Public Participation*). Valcambi est la seule raffinerie LBMA à avoir entièrement refusé de répondre aux questions de SWISSAID.

SWISSAID a identifié quatre mines industrielles dont l'or est raffiné ou a été raffiné au cours des dernières années par Valcambi. Une seule de ces relations d'affaires serait toujours d'actualité.



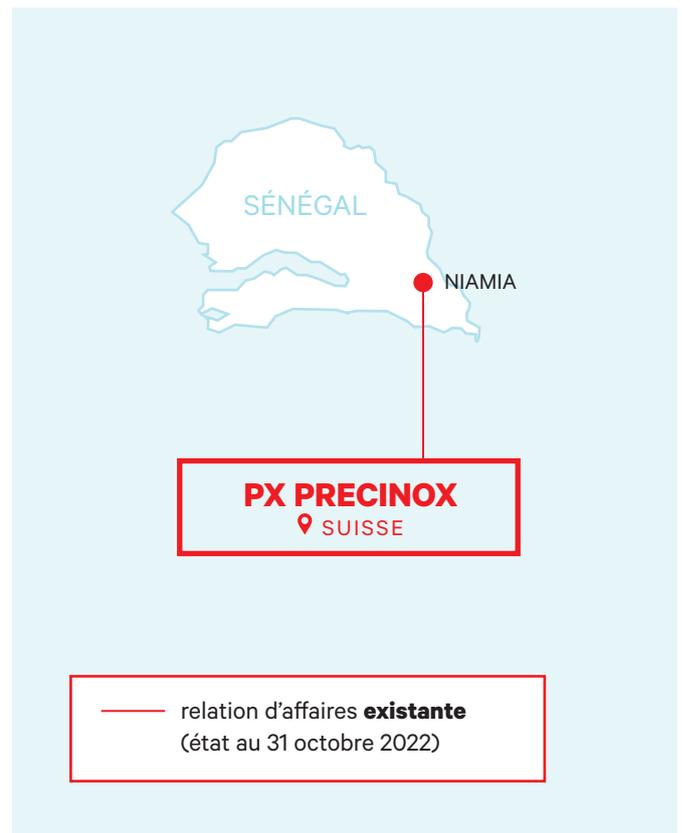
Pays	Mine	Compagnie minière	Raffinerie
Gabon	Bakoudou	Managem	Valcambi (jusqu'en 2017) ¹⁶⁸
Guinée	Tri-K	Managem (SMM)	Valcambi (au moins jusqu'en 2022) ¹⁶⁹
Ghana	Akyem	Newmont	Valcambi (jusqu'en 2018) ¹⁷⁰
Ghana	Ahafo	Newmont	Valcambi (jusqu'en 2018) ¹⁷¹

PX Precinox

Fondée en 1976, PX Precinox est une raffinerie membre de la LBMA basée à la Chaux-de-Fonds, dans le canton de Neuchâtel, en Suisse. Elle fait partie de PX Group, un groupe formé de dix sociétés qui emploie 550 personnes, en Suisse et en Malaisie.¹⁷² La raffinerie chaux-de-fonnière a refusé de communiquer à SWISSAID sa capacité annuelle de raffinage.¹⁷³

Contactée par SWISSAID, PX Precinox s'est montrée ouverte. Elle a répondu à un questionnaire ainsi qu'à plusieurs questions d'approfondissement envoyées par e-mail. Certains points de l'étude ont également été brièvement abordés lors d'une rencontre à la Chaux-de-Fonds avec le directeur de PX Precinox, Christophe Nicolet, et le co-directeur général de PX Group, Philippe Chave.

Questionnée sur ses approvisionnements auprès de mines industrielles africaines, la raffinerie chaux-de-fonnière a répondu avoir importé de l'or d'une seule mine, au Sénégal, dont elle a révélé le nom à SWISSAID.¹⁷⁴



Pays	Mine	Compagnie minière	Raffinerie
Sénégal	Niamia	Sored Mines	PX Precinox (au moins jusqu'en 2022) ¹⁷⁵

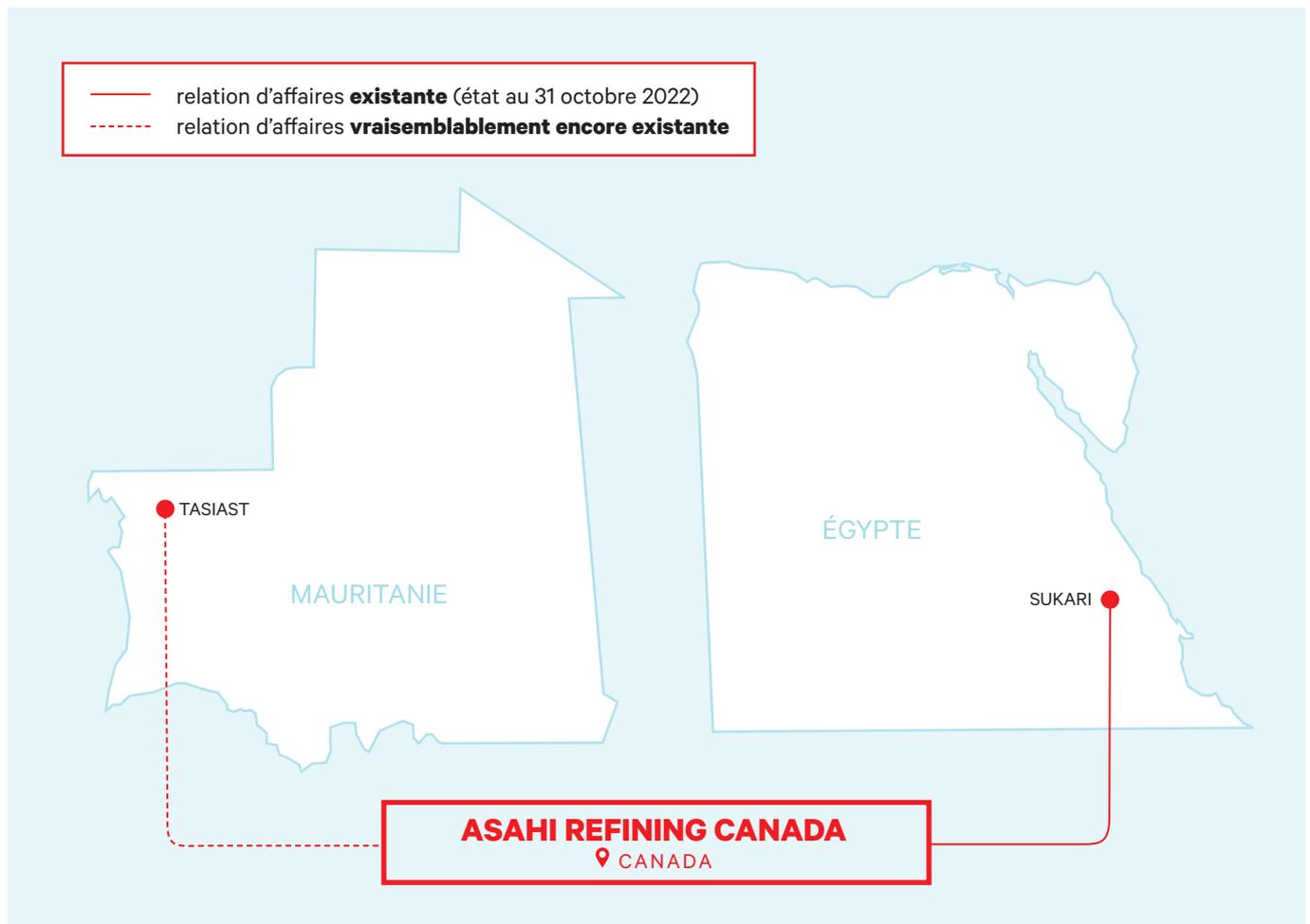
Asahi Refining Canada

Asahi Refining Canada est une raffinerie membre de la LBMA basée à Brampton, au Canada. Elle est active dans la fabrication de produits d'investissement, le raffinage et le négoce de métaux précieux.¹⁷⁶ Elle n'a pas indiqué à SWISSAID sa capacité de raffinage mais a précisé être « l'une des grandes raffineries LBMA ». ¹⁷⁷ La raffinerie appartenait au groupe Johnson Matthey jusqu'en 2015, date à laquelle elle a été rachetée par le groupe japonais Asahi Holdings. Ce dernier dispose de deux autres raffineries certifiées LBMA, l'une aux Etats-Unis (Salt Lake City), l'autre au Japon (Bando).

Contactée par SWISSAID, Asahi Refining Canada a répondu aux questions qui lui étaient posées. Interrogée sur ses approvisionnements en or en Afrique au cours des dernières années, la raffinerie canadienne a confirmé avoir importé de l'or d'Egypte, de Mauritanie (au moins en 2020 et 2021) et d'Afrique du Sud (en 2018/2019). Elle a toutefois refusé d'indiquer les noms des mines concernées. Dans sa réponse, elle a expliqué : « Nos contrats avec les mines sont confidentiels

et par conséquent nous ne pouvons pas confirmer publiquement nos relations d'affaires avec l'une ou l'autre de nos contreparties ». ¹⁷⁸

Asahi Refining Canada a confirmé à SWISSAID avoir importé de l'or issu d'exploitations à large échelle de Mauritanie, un pays qui ne possède que deux mines industrielles produisant de l'or (Tasiast et Guelb Moghrein). First Quantum Minerals, qui exploite la mine de Guelb Moghrein, a divulgué à SWISSAID les noms des raffineries chinoises qui traitent l'or de cette mine.¹⁷⁹ SWISSAID suppose donc que la raffinerie canadienne s'est approvisionnée auprès de la mine de Tasiast. Pour l'Afrique du Sud, Asahi Refining Canada a précisé avoir importé uniquement des sous-produits en or. Enfin, en ce qui concerne l'or en provenance d'Egypte, la compagnie minière Centamin a mentionné la raffinerie canadienne dans son rapport annuel et a également confirmé cette relation d'affaires à SWISSAID.¹⁸⁰



Pays	Mine	Compagnie minière	Raffinerie
Egypte	Sukari	Centamin/Egyptian Mineral Resource Authority (SGM)	Asahi Refining Canada (au moins jusqu'en 2023) ¹⁸¹
Mauritanie	Tasiast	Kinross	Asahi Refining Canada (au moins jusqu'en 2021)



Des camions de transport entrent et sortent d'une mine d'or à ciel ouvert, Mauritanie.

The Perth Mint

Créée en 1899, The Perth Mint est une raffinerie membre de la LBMA basée à Perth, en Australie. Elle appartient au gouvernement d'Australie-Occidentale et dispose d'une capacité annuelle de raffinage de 800 tonnes d'or.¹⁸² Elle estime traiter chaque année près de dix pour cent de l'or mondial.¹⁸³ The Perth Mint est une des rares raffineries à fournir des informations sur sa production. Dans son rapport annuel 2022, elle indique avoir traité 549,9 tonnes de doré en or et argent.¹⁸⁴

Contactée par SWISSAID, The Perth Mint a répondu aux questions qui lui étaient posées. La raffinerie australienne a confirmé ses relations d'affaires avec des mines d'or industrielles africaines (cf. tableau ci-dessous).¹⁸⁵

La raffinerie australienne a confirmé ses relations d'affaires avec des mines d'or industrielles africaines.

Elle a expliqué ne pas avoir raffiné de doré en provenance d'Afrique jusqu'à la crise sanitaire provoquée par la pandémie de COVID-19. A cette période, les compagnies minières australiennes Resolute Mining et Perseus Mining l'ont approchée et lui ont proposé de raffiner l'or de leurs mines africaines, ce que The Perth Mint a accepté

de faire. En avril 2022, la raffinerie a mis un terme à ses relations d'affaires avec les mines de Perseus Mining en Côte d'Ivoire (Yaouré, Sissingué) et au Ghana (Edikan), pour des raisons commerciales.¹⁸⁶ Les approvisionnements auprès des mines de Resolute Mining, eux, sont toujours d'actualité.



Pays	Mine	Compagnie minière	Raffinerie
Côte d'Ivoire	Yaouré	Perseus Mining	The Perth Mint (jusqu'en avril 2022) ¹⁸⁷
Côte d'Ivoire	Sissingué	Perseus Mining	The Perth Mint (jusqu'en avril 2022) ¹⁸⁸
Ghana	Edikan	Perseus Mining	The Perth Mint (jusqu'en avril 2022) ¹⁸⁹
Mali	Syama	Resolute Mining (SOMISY)	The Perth Mint (au moins jusqu'en 2023) ¹⁹⁰
Sénégal	Mako	Resolute Mining (Petowal Mining Company) (Toro Gold jusqu'en 2019)	The Perth Mint (au moins jusqu'en 2023) ¹⁹¹

Italpreziosi

Créée en 1984, Italpreziosi est une raffinerie membre de la LBMA basée à Arezzo, en Italie. Elle est active dans la production, le raffinage et le négoce de métaux précieux.¹⁹² Elle dispose d'une capacité annuelle de raffinage de 60 tonnes.¹⁹³

Contactée par SWISSAID, la raffinerie italienne a répondu aux questions qui lui étaient posées. Elle a confirmé la relation d'affaires avec la mine de Gabgaba, au Soudan. Il s'agit de la seule mine industrielle africaine auprès de laquelle elle s'est approvisionnée au cours des dernières années. La raffinerie italienne a précisé recevoir seulement 35 pour cent de la production d'or de cette mine.¹⁹⁴

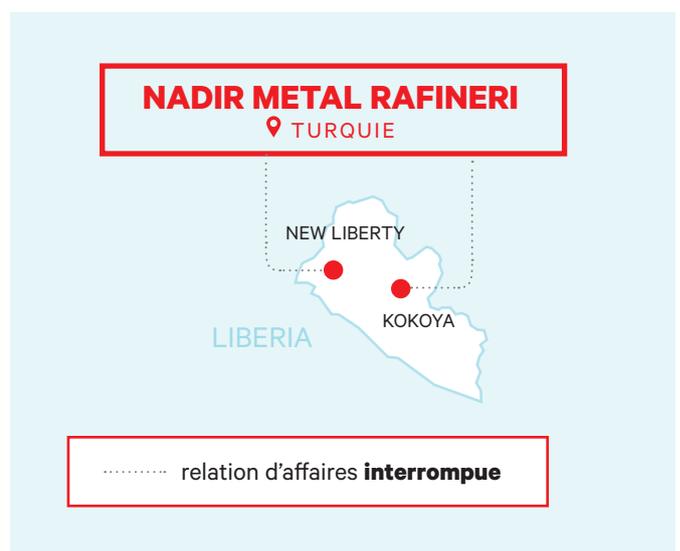


Pays	Mine	Compagnie minière	Raffinerie
Soudan	Gabgaba	Managem/Norin Mining	Italpreziosi (au moins jusqu'en 2023) ¹⁹⁵

Nadir Metal Rafineri

Créée en 1967 sous le nom de Nadir Metal, Nadir Metal Rafineri est une raffinerie membre de la LBMA basée à Istanbul, en Turquie. Elle dispose d'une capacité annuelle de raffinage de 125 tonnes d'or et emploie 163 employés.¹⁹⁶

Questionnée par SWISSAID sur ses approvisionnements en or provenant d'Afrique au cours des dernières années, la raffinerie turque a répondu avoir importé uniquement de l'or de mines industrielles situées au Libéria.¹⁹⁷ Après avoir reçu l'accord de son « client », elle a confirmé à SWISSAID les noms de ces deux mines.¹⁹⁸ Elle a précisé avoir raffiné cet or pendant près de six mois en 2020, lorsque les autres raffineries étaient fermées et les vols vers la Suisse annulés en raison de la crise sanitaire due au COVID-19.¹⁹⁹



Pays	Mine	Compagnie minière	Raffinerie
Liberia	New Liberty	Avesoro Holdings (BEA Mountain Mining Corp.)	Nadir Metal Rafineri (uniquement en 2020) ²⁰⁰
Liberia	Kokoya	Avesoro Holdings (MNG Gold Liberia)	Nadir Metal Rafineri (uniquement en 2020) ²⁰¹

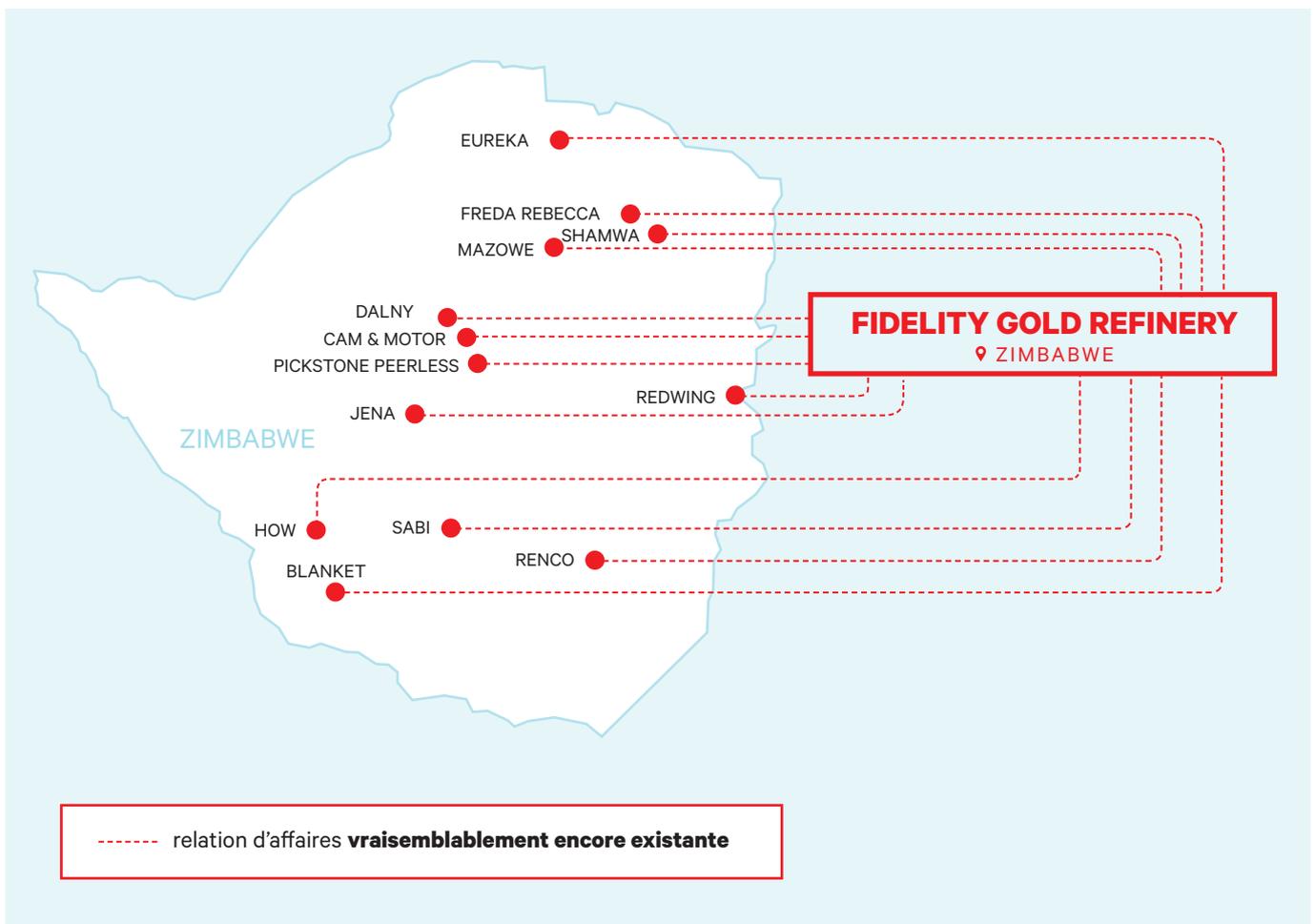
Fidelity Gold Refinery

Fondée en 1966, Fidelity Gold Refinery (FGR) est une raffinerie basée à Harare, au Zimbabwe. Active dans le raffinage de l'or depuis 1987, elle dispose d'une capacité de raffinage annuelle de 50 tonnes d'or.²⁰² Elle appartient à la Banque centrale du Zimbabwe (Reserve Bank of Zimbabwe, RBZ) et portait le nom de Fidelity Printers & Refiners jusqu'en 2021.²⁰³ FGR a perdu sa certification LBMA en 2008, après avoir produit moins de 10 tonnes d'or, le minimum annuel requis pour être certifié selon le standard de cette association.²⁰⁴

Contactée par SWISSAID, FGR a répondu aux questions qui lui étaient posées. Elle a confirmé avoir le monopole du raffinage et de la commercialisation de l'or extrait de l'ensemble des mines industrielles du Zimbabwe, à l'exception de l'or issu des mines de platine.²⁰⁵ FGR n'a pas fourni la liste des mines lui ayant livré de l'or au cours des dernières années et a refusé de confirmer le tableau ci-dessous. FGR a tenu à préciser qu'elle tient un registre détaillé de ses approvisionnements auprès de mines industrielles et que celui-ci est disponible.²⁰⁶ SWISSAID a demandé à y avoir accès, mais FGR n'a pas répondu.

L'or produit par FGR était envoyé, entre autres, à Rand Refinery, en Afrique du Sud, mais cette relation d'affaires a pris fin en 2020, selon les informations transmises par la raffinerie sud-africaine à SWISSAID.²⁰⁷ Questionnée sur les raisons ayant motivé un changement de partenaire, FGR a évoqué l'exploration de nouveaux marchés et des accords commerciaux favorables. Dans un premier temps, elle a confirmé que l'ensemble de l'or traité est actuellement exporté aux Emirats arabes unis, mais a refusé de mentionner les noms de ses partenaires dans ce pays.²⁰⁸ Dans un deuxième temps, elle a précisé qu'une partie de l'or est vendu aux joailliers locaux.²⁰⁹

Il existe de nombreuses mines d'or au Zimbabwe et certaines ont cessé de produire depuis de nombreuses années.²¹⁰ Le tableau ci-dessous regroupe donc uniquement les mines pour lesquelles une activité de production a été décelée au cours des dernières années. Bien que SWISSAID n'ait pas trouvé de preuve pour certaines de ces relations d'affaires, la situation monopolistique de FGR suggère que la raffinerie a forcément traité l'or extrait de ces mines. FGR a tenu à préciser que ce tableau n'est pas exhaustif.²¹¹



Pays	Mine	Compagnie minière	Raffinerie
Zimbabwe	Blanket	Caledonia Mining Corporation	Fidelity Gold Refinery ²¹²
Zimbabwe	Freda Rebecca	Kuvimba Mining House	Fidelity Gold Refinery
Zimbabwe	Mazowe	Metallon (au moins jusqu'en 2019)	Fidelity Gold Refinery ²¹³
Zimbabwe	Shamwa	Kuvimba Mining House (Metallon jusqu'en 2020)	Fidelity Gold Refinery ²¹⁴
Zimbabwe	Redwing	Betterbrands (Metallon au moins jusqu'en 2019)	Fidelity Gold Refinery ²¹⁵
Zimbabwe	How	Metallon (au moins jusqu'en 2019)	Fidelity Gold Refinery ²¹⁶
Zimbabwe	Renco	RioZim	Fidelity Gold Refinery ²¹⁷
Zimbabwe	Dalny	RioZim	Fidelity Gold Refinery ²¹⁸
Zimbabwe	Cam & Motor	RioZim	Fidelity Gold Refinery ²¹⁹
Zimbabwe	Eureka	Dallaglio (DGZ jusqu'en 2018)	Fidelity Gold Refinery
Zimbabwe	Pickstone Peerless	Dallaglio (DGZ jusqu'en 2018)	Fidelity Gold Refinery
Zimbabwe	Jena	Kuvimba Mining House	Fidelity Gold Refinery
Zimbabwe	Sabi	Chandiwana Mines/ZMDC	Fidelity Gold Refinery

Vue nocturne d'un broyeur à boulets et d'une usine de traitement. Mine d'or de Freda Rebecca, Zimbabwe.



Raffineries aux Emirats arabes unis et en Chine

Les mines d'or industrielles du Zimbabwe ne sont pas les seules à exporter (via Fidelity Gold Refinery) leur or aux Emirats arabes unis. La mine de Hassai, au Soudan, exploitée par Ariab Mining Company, a envoyé de l'or à la raffinerie émiratie Kaloti, au moins en 2017 et en 2020.²²⁰ La raffinerie Kaloti, rebaptisée MTM&O, n'a pas répondu aux questions de SWISSAID. Le rapport ITIE Niger 2019 indique que de l'or de la Société des mines du Liptako (SML) a été envoyé à LYS International FZE, une société basée à Dubaï.²²¹ Selon les informations transmises par Managem, l'or de la mine de Gabgaba au Soudan est raffiné non seulement par Italtreppiosi mais également par les raffineries émiraties Al Masqal et Emirates Minting.²²² La raffinerie Emirates Mining a confirmé cette relation d'affaires à SWISSAID²²³ tandis que la raffinerie Al Masqal n'a pas répondu.

Dans une réponse à SWISSAID, Caracal Gold a indiqué exporter une partie de l'or de sa mine de Kilimapesa, située au Kenya, à Emirates Gold DMCC.²²⁴ Cette dernière a refusé de s'exprimer sur cette relation d'affaires.²²⁵ L'or des mines de Nordgold au Burkina Faso aurait également pris le chemin de Dubaï à partir de 2022, selon un article d'Africa Intelligence.²²⁶ L'article présente les raffineries Emirates Minting et Emirates Gold comme les destinataires de cet or. Contacté par SWISSAID, Emirates Gold DMCC a fermement démenti en assurant « n'avoir pas accepté ni obtenu de l'or de Nordgold, Bissa-Bouly, Taparko-Bouroum ou Lefa [qui sont des mines appartenant à Nordgold] ». ²²⁷ Cette position a été ajoutée par la suite dans l'article d'Africa Intelligence comme droit de réponse d'Emirates Gold DMCC.²²⁸ Plusieurs sources²²⁹ ont indiqué à SWISSAID qu'il s'agit d'une confusion : l'or de Nordgold a proba-

blement été importé par une société portant le même nom, Emirates Gold, une raffinerie basée dans l'émirat d'Ajman, aux Emirats arabes unis.²³⁰ Emirates Gold DMCC a précisé à SWISSAID n'avoir aucun lien avec cette société.²³¹ De son côté, Emirates Minting a confirmé à SWISSAID avoir raffiné l'or des mines de Nordgold au Burkina Faso et en Guinée mais a précisé avoir mis un terme à ces relations d'affaires en avril 2022.²³²

Questionnée au sujet de ses approvisionnements auprès d'autres mines d'or industrielles en Afrique, Emirates Minting a expliqué avoir importé de l'or du Mali, du Ghana, du Burkina Faso, du Niger et de Guinée au cours des trois dernières années. La raffinerie a toutefois refusé d'indiquer les noms des mines concernées. Dans sa réponse, elle a expliqué : « Nous ne souhaitons pas divulguer les noms de nos clients en raison de la politique de l'entreprise ». ²³³ De son côté, Emirates Gold DMCC a refusé de divulguer ses relations d'affaires. Dans sa réponse, elle a indiqué : « nous allons malheureusement être dans l'incapacité de divulguer les noms de nos contreparties, des mines ou des pays ». ²³⁴

L'or de la mine de Guelb Mogreïn, en Mauritanie, est exporté en Chine. First Quantum Minerals, qui exploite cette mine au travers de sa filiale Mauritanian Copper Mines, a expliqué à SWISSAID avoir exporté l'or de cette mine à MKS PAMP jusqu'en 2014. La compagnie minière a indiqué que l'or de cette mine a par la suite été vendu comme un sous-produit de concentré de cuivre à des fonderies chinoises, incluant notamment Jinchuan, Jiangxi, Daye, Minmetals et plus récemment Shandong Humon.²³⁵



Coulage de l'or fin.

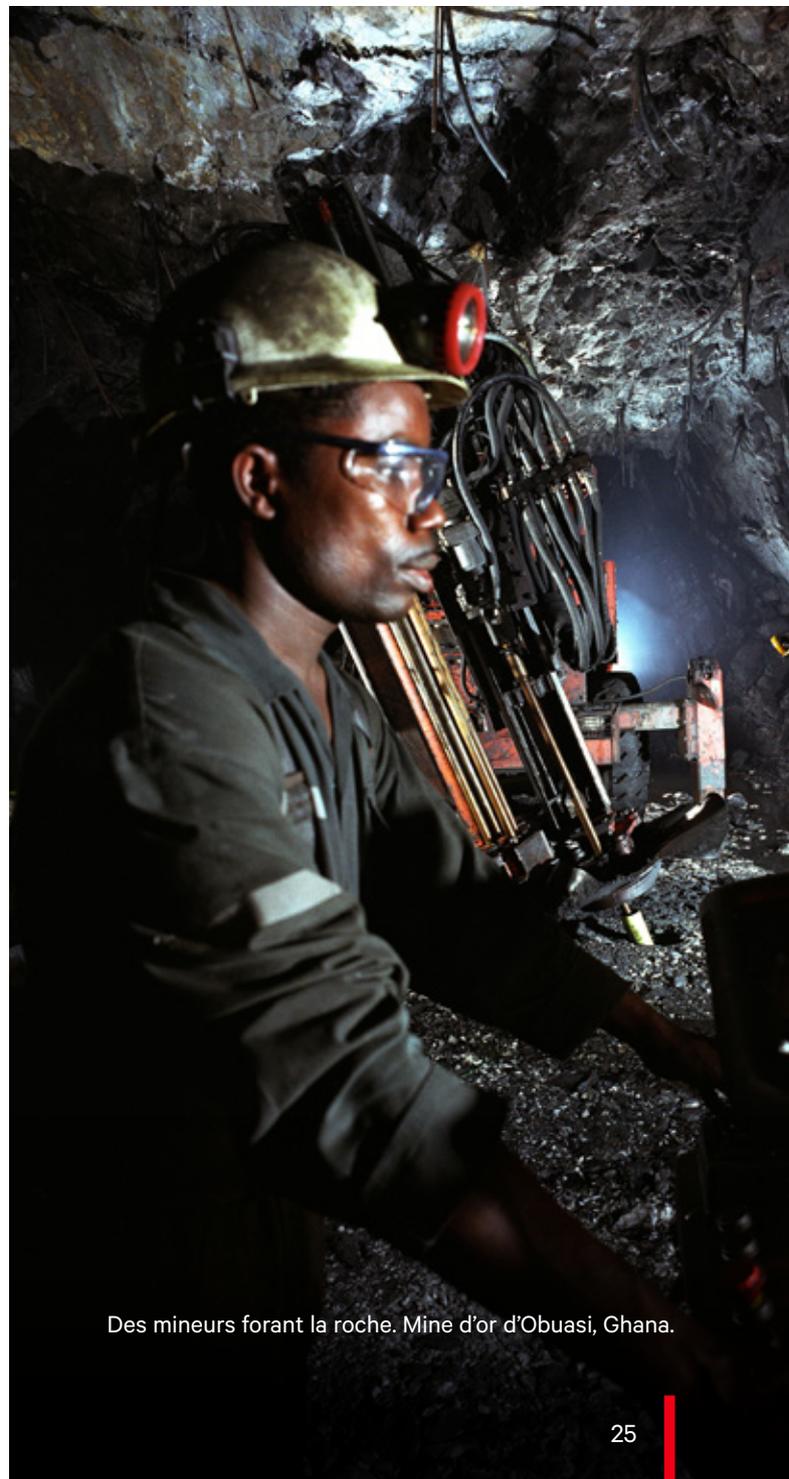
Relations d'affaires non identifiées

Sur l'ensemble des mines d'or industrielles d'Afrique que SWISSAID a pu répertorier, rares sont celles où aucune relation d'affaires avec une raffinerie n'a pu être identifiée. Il y en a moins d'une dizaine et il s'agit de :

- **La mine de Kodiéran, au Mali**, exploitée par Faboula Gold (anciennement Wassoul'or).²³⁶ Le rapport ITIE Mali 2018 indique que l'or de cette mine a été exporté aux Emirats arabes unis dans le passé.²³⁷ Depuis 2022, l'or de cette mine serait livré à la société allemande Pearl Gold AG.²³⁸ Il y a toutefois plusieurs zones d'ombre autour de cette mine, comme l'explique un article du magazine Bilan.²³⁹
- **La mine d'Abujar, en Côte d'Ivoire**, exploitée par Tietto Minerals, dont la production commerciale a débuté en 2023.²⁴⁰
- **La mine de Ndassima en Centrafrique**. La société canadienne Axmin disposait du permis d'exploitation de cette mine avant d'en être dépossédée au profit de Midas Resources. La mine serait aujourd'hui contrôlée par le groupe Wagner et l'or serait exporté vers la Russie, selon le média Jeune Afrique.²⁴¹
- **La mine de Koka (Zara) en Erythrée**, co-détenue par le groupe chinois SFECO et la compagnie minière nationale érythréenne ENAMCO.²⁴²
- **La mine de Bisha, également en Erythrée**, a produit beaucoup d'or entre 2011 et 2013 avant de se tourner majoritairement vers l'extraction de cuivre et de zinc.²⁴³
- **La mine de Sakaro, en Ethiopie**, exploitée par MIDROC.²⁴⁴
- **La mine de Manica, au Mozambique**, exploitée par Mutapa Mining & Processing LDA (MMP) et détenue par Xtract Resources.²⁴⁵ La première barre d'or de cette mine a été coulée en 2022.²⁴⁶
- **Certaines mines semi-industrielles ont également été répertoriées au Soudan**.²⁴⁷ Il s'agit de la mine d'Abu Sari, exploitée par Delgo Mining²⁴⁸ et du Bloc 30, exploité par Alliance for Mining et Kush E&P²⁴⁹.

Il existe d'autres mines au sujet desquelles d'anciennes relations d'affaires ont été identifiées mais dont le raffineur actuel n'est pas connu. C'est notamment le cas de la mine de Lega Dembi, en Ethiopie. A noter encore que la mine de Kalsaka au Burkina Faso, dont l'exploitation a cessé, ne figure pas dans les tableaux ci-dessus car Metalor a cessé de s'y approvisionner en 2013²⁵⁰.

Certaines mines de platine et de palladium produisant de très faibles quantités d'or n'ont pas été incluses dans l'étude. Il s'agit par exemple des mines de Amandebult, Mogalakwena et Mototolo, en Afrique du Sud, et de la mine d'Unki, au Zimbabwe, toutes détenues par Anglo American Platinum²⁵¹.



Des mineurs forant la roche. Mine d'or d'Obuasi, Ghana.

6. OBSERVATIONS

La présente étude a identifié 125 mines d'or industrielles en Afrique actives au cours des dernières années (2015-2023). Pour 116 d'entre elles (93 pour cent), SWISSAID a découvert au moins une relation d'affaires avec une raffinerie. Comme certaines mines envoient leur or à plusieurs raffineries ou ont changé de raffinerie au cours des dernières années, le nombre de relations d'affaires identifiées (142) est supérieur au nombre de mines.

L'analyse de ces relations d'affaires permet de faire les observations suivantes. Tout d'abord, un nombre très restreint de raffineries traitent la quasi-totalité de l'or industriel africain. SWISSAID en a identifié 16 et note que le nombre de relations d'affaires par raffinerie varie fortement. Mis à part Fidelity Gold Refinery et quelques raffineries émiraties et chinoises impliquées dans un nombre restreint d'approvisionnements, toutes ces raffineries sont certifiées selon le standard de la LBMA. Comme l'a expliqué MKS PAMP à SWISSAID, un facteur explicatif est que « les mines du World Gold Council sont tenues de livrer à des raffineries certifiées LBMA ». ²⁵²

Rand Refinery (49 relations d'affaires identifiées), Metalor (26) et les deux raffineries du groupe MKS PAMP (21) sont les plus importantes. A elles seules, ces quatre raffineries représentent deux tiers (96) des relations d'affaires identifiées. Ces raffineries sont non

Un nombre très restreint de raffineries traitent la quasi-totalité de l'or industriel africain.

seulement membres de la LBMA, mais elles sont aussi particulièrement influentes au sein de l'association londonienne. En effet, elles appartiennent au cercle restreint des « arbitres LBMA », qui inclut également Argor-Heraeus et Tanaka ²⁵³. Les

arbitres ont pour responsabilité de maintenir le système de « bonne livraison » de la LBMA ; cela signifie qu'ils réalisent des évaluations, fournissent des conseils techniques et exercent une surveillance anonyme des raffineries membres de l'association. ²⁵⁴

L'or industriel africain est majoritairement raffiné dans trois pays : la Suisse (Metalor, MKS PAMP, Argor-Heraeus, PX Precinox, Valcambi), l'Afrique du Sud (Rand Refinery) et, dans une moindre mesure, l'Inde (MMTC-PAMP). Les publications de la LBMA ne permettent pas de connaître précisément les quantités d'or industriel africain raffinées par Rand Refinery et par MMTC-PAMP. D'une part car les données LBMA relatives à ces deux sociétés sont agrégées avec celles d'autres raffineries situées dans les mêmes « régions » et d'autre part car Rand Refinery ne rapporte pas ses

données par année civile mais par année fiscale. En revanche, comme la LBMA traite la Suisse comme une région à part entière, il est possible de connaître, de manière agrégée, les quantités totales raffinées par les cinq raffineries suisses membres de la LBMA. Ces raffineries ont rapporté avoir raffiné 148'157 kg d'or fin en provenance de mines industrielles africaines en 2018 ²⁵⁵, 171'122 kg en 2019 ²⁵⁶ et 176'902 kg en 2020 ²⁵⁷. Au prix moyen de l'or ces années-là ²⁵⁸, cela représente des valeurs commerciales de respectivement 5,92, 7 et 9,3 milliards de francs suisses. Il est également possible de connaître les quantités totales d'or raffiné par l'ensemble des raffineries LBMA, bien que ces chiffres ne soient pas précis car certaines raffineries rapportent leurs données par année fiscale. En 2020, les raffineries LBMA ont déclaré avoir raffiné 450 tonnes d'or en provenance de mines industrielles africaines. ²⁵⁹

L'or extrait de manière industrielle en Afrique n'est apparemment raffiné que dans deux pays africains, à savoir l'Afrique du Sud (Rand Refinery) et le Zimbabwe (Fidelity Gold Refinery) ; pour le reste, ce processus a surtout lieu à l'étranger. Cela pourrait toutefois changer à l'avenir. En Tanzanie, Mwanza Precious Metals Refinery a indiqué à SWISSAID avoir pour objectif de traiter non seulement de l'or artisanal mais également de l'or industriel. Cette raffinerie n'a pas encore débuté la production. ²⁶⁰ Des développements intéressants sont également en cours au Ghana. Dans son rapport annuel 2021, la compagnie minière sud-africaine Gold Fields a indiqué : « Nous continuons à discuter avec le gouvernement, par l'intermédiaire de la Chambre des mines du Ghana, des modalités de vente d'une partie de l'or produit au Ghana à une raffinerie locale à des fins de valeur ajoutée ». ²⁶¹ A la question de savoir si cette raffinerie était la Royal Ghana Gold Refinery, Gold Fields a répondu en décembre 2022 : « Nous vendons à la Banque du Ghana, pas à une raffinerie. Nous le faisons toujours via MKS PAMP. Il ne s'agit pas d'un arrangement unique avec Gold Fields, mais avec d'autres acteurs du secteur également ». ²⁶² Il est par ailleurs possible que la raffinerie de Khartoum, détenue par la Banque centrale du Soudan, raffine de l'or de certaines mines semi-industrielles soudanaises.

Comme le montrent certains des tableaux ci-dessus, la crise sanitaire due à la pandémie de COVID-19 a conduit à des réarrangements des chaînes d'approvisionnement. De nouvelles raffineries sont arrivées sur le marché de l'or africain. Le groupe MKS PAMP a souligné que « lors de la pandémie COVID, il y a eu beaucoup de changements dans nos approvisionnements en or pour des raisons logistiques. En effet, certaines mines ne pouvaient plus nous envoyer de la matière, faute de

vol disponible ». ²⁶³ La raffinerie MMTC-PAMP, basée en Inde, fait partie de celles qui ont été particulièrement touchées. D'autres raffineries, à l'image de The Perth Mint, Nadir Metal Refineri ou Asahi Refining Canada, ont profité de cette situation. La plupart de ces changements ont toutefois été temporaires et la majorité des chaînes d'approvisionnement ont retrouvé leur forme d'avant la crise.

L'analyse des tableaux ci-dessus permet également de faire des observations intéressantes au sujet des compagnies minières. Tout d'abord, les mines identifiées sont exploitées par un grand nombre et une grande diversité de sociétés. Contrairement à une idée reçue, ces sociétés ne sont pas toutes cotées en bourse ou membres du World Gold Council. De même, elles ne sont pas toutes domiciliées au Canada, en Afrique du Sud, en Australie ou au Royaume-Uni. Cela explique en partie les difficultés à trouver des informations sur certaines mines, en particulier sur leur production ou leur propriété réelle. Par ailleurs, certaines compagnies minières ne disposent même pas d'un site internet. C'est le cas notamment de CO Company, qui exploite la mine de Tiouit, au Maroc, et d'Allied Gold Corp, qui exploite les mines d'Agbaou et Bonikro-Hiré, en Côte d'Ivoire. Metalor, la raffinerie traitant l'or de ces mines, a confirmé que ces sociétés ne disposent pas ou plus de site internet. ²⁶⁴ Selon la raffinerie neuchâteloise, Allied Gold Corp a toutefois des bureaux à Toronto, où la société est joignable sans problème. ²⁶⁵ Dans certains cas, l'identification du propriétaire réel d'une mine s'avère complexe. Comme le révèlent les tableaux ci-dessus, une mine peut passer fréquemment d'une société à une autre, en fonction notamment des fusions et des acquisitions.

Les types de relations d'affaires entre compagnies minières et raffineries sont également très divers. Dans certains cas, les liens sont étroits, car la compagnie minière détient des parts dans la raffinerie. C'est le cas pour Rand Refinery, qui s'approvisionne en partie auprès des mines détenues par ses actionnaires (avec toutefois une exception pour l'or des mines ghanéennes de Gold Fields, qui est raffiné par MKS PAMP). C'était également le cas pour Valcambi à l'époque où la raffinerie suisse appartenait en partie au groupe minier américain Newmont. En revanche, la plupart des raffineries et des compagnies minières ne semblent pas entretenir de lien particulier. Certaines compagnies minières travaillent avec une seule raffinerie pour l'ensemble de leurs mines. C'est le cas notamment de Endeavour Mining (qui travaille avec Metalor ²⁶⁶), de DRD Gold Limited (Rand Refinery ²⁶⁷) et de Sibanye-Stillwater (Rand Refinery ²⁶⁸). À l'inverse, d'autres groupes miniers, comme Managem ou Hummingbird Resources, envoient l'or d'une même mine à plusieurs raffineries. ²⁶⁹

Contrats entre raffineries et compagnies minières

Pour bien comprendre les relations d'affaires entre les compagnies minières et les raffineries, il est nécessaire de s'intéresser aux contrats que ces sociétés concluent entre elles. Comme expliqué par MKS PAMP et Metalor, les raffineries signent généralement un contrat individuel pour chaque mine auprès de laquelle elles s'approvisionnent en or et non pas un contrat général avec un groupe minier pour l'ensemble de ses mines. ²⁷⁰

La durée des contrats et les pratiques en matière d'appel d'offres varient d'une compagnie à une autre. Les tableaux ci-dessus montrent que les relations d'affaires s'étendent de quelques mois à de nombreuses années. À titre d'exemple, la mine d'Essakane au Burkina Faso, exploitée par IAMGOLD, envoie son or à Metalor depuis l'ouverture de la mine en 2010. ²⁷¹

Questionnée sur la durée de ses contrats, la minière sud-africaine Gold Fields a indiqué avoir « des contrats globaux d'une durée de trois ans » et a précisé : « nous révisons l'avenant du contrat chaque année, car les différents coûts (par ex. les transports) peuvent changer rapidement et que nous devons nous y adapter. Après trois ans, nous décidons si nous continuons ou si nous changeons de raffinerie. Par conséquent, nous ne lançons pas toujours un nouvel appel d'offres après trois ans ». ²⁷² Pour la compagnie minière canadienne Newmont, « la durée des contrats de raffinage est variable, la plupart ayant actuellement une durée de deux à trois ans. Un nouvel appel d'offres est lancé à la fin de la durée du contrat ». ²⁷³ De son côté, la raffinerie MKS PAMP a expliqué que « les contrats sont conclus pour quelques années seulement. Un appel d'offres est généralement refait après quelques années. Notez que l'existence d'un contrat rend possible mais pas obligatoire les livraisons de la mine ». ²⁷⁴ La société genevoise a également indiqué que la raffinerie ne dispose généralement pas de l'exclusivité de la production d'une mine quand elle a un contrat avec la société l'exploitant. ²⁷⁵

Enfin, il est important de souligner que certaines compagnies minières n'ont pas de contrat avec des raffineries mais avec des sociétés de trading. C'est le cas notamment de Hummingbird Resources pour sa mine de Yanfolila ou de Nguvu Holdings pour sa mine de Tabakoto. ²⁷⁶ Dans une réponse à SWISSAID, Hummingbird Resources a précisé : « Nous n'avons actuellement aucun contrat avec des raffineurs. Tout le minerai d'or produit par nos mines est acheté par Auramet, qui le raffine ensuite auprès de l'un de ces trois raffineurs [Metalor, Rand Refinery, Argor-Heraeus] ». ²⁷⁷



Chargeur frontal souterrain déplaçant le minéral vers le convoyeur. Mine d'or d'Obuasi, Ghana.

7. TRANSPARENCE DANS LE SECTEUR

A. Pratiques des raffineries

SWISSAID a questionné 17 raffineries au sujet de leur approvisionnement en or provenant de mines industrielles d'Afrique. L'analyse de leurs réponses montre que leurs pratiques en matière de transparence varient grandement.

Interrogées sur ces relations d'affaires, une partie des raffineries ont confirmé les noms des mines industrielles africaines auprès desquelles elles s'approvisionnent ou s'approvisionnaient. C'est le cas de Metalor (26 mines), PX Precinox (1), The Perth Mint (5), Nadir Metal Rafineri (2), Italtreppiosi (1) et Emirates Minting (3). Les deux premières ont par ailleurs révélé les noms de respectivement deux et une mines initialement non identifiées par SWISSAID.

Une autre partie des raffineries interrogées ont toutefois refusé de confirmer leurs relations d'affaires (à moins que SWISSAID signe un accord de non-divulgateion). Il s'agit de Rand Refinery, MKS PAMP SA, MMTC-PAMP, Argor-Heraeus, Asahi Refining Canada

et Emirates Gold DMCC. La plupart de ces raffineries se sont réfugiées derrière l'argument de la confidentialité des contrats et des accords de raffinage (voir partie 8, p. 34). En plus de cet argument, MKS PAMP a également invoqué « des raisons de concurrence et de sécurité ». ²⁷⁸ L'argument de la concurrence est peu convaincant dans la mesure où une partie des raffineries acceptent de confirmer ce type d'information. L'argument de la sécurité est également difficilement compréhensible. Les positions géographiques des sites miniers sont dans le domaine public et la sécurité du transport n'est aucunement impactée par la révélation de la destination finale de l'or. Si l'argument était pertinent, pourquoi les compagnies minières, les sociétés de transport et les autres raffineries ayant confirmé leurs relations d'affaires ne l'ont-elles pas mentionnées elles aussi ?

Bien qu'elles aient refusé de confirmer leurs relations d'affaires, certaines raffineries ont confirmé les noms des pays africains dans lesquels elles s'approvi-

sionnent ou s'approvisionnaient en or industriel. C'est le cas de Rand Refinery et d'Asahi Refining Canada. De leur côté, MKS PAMP et Argor-Heraeus ont uniquement fourni des informations relatives à certains pays. Les cas de Emirates Minting et Fidelity Gold Refinery sont particuliers. La raffinerie émiratie a confirmé les relations d'affaires identifiées par SWISSAID mais a refusé de révéler les relations non identifiées. Elle a toutefois mentionné les noms des pays africains où elle s'approvisionne en or industriel.²⁷⁹ De son côté, la raffinerie zimbabwéenne dispose du monopole du raffinage et de la commercialisation de l'or extrait des mines industrielles du Zimbabwe mais a refusé de fournir à SWISSAID la liste des mines lui ayant livré de l'or au cours des dernières années.

Certaines raffineries ont refusé de répondre aux questions de SWISSAID.

Enfin, certaines raffineries ont refusé de répondre aux questions de SWISSAID. Valcambi, Al Masqual et MTM&O (anciennement Kaloti) ont refusé de s'exprimer sur les relations d'affaires identifiées par

SWISSAID. Dans un premier temps, Argor-Heraeus avait également refusé, mais le groupe tessinois a finalement changé d'avis. Valcambi est donc la seule raffinerie LBMA interrogée à avoir entièrement refusé de répondre aux questions de SWISSAID.

B. Pratiques des compagnies minières

Le niveau de transparence varie fortement d'une compagnie minière à une autre. Certaines compagnies indiquent publiquement les noms des raffineries avec lesquelles elles travaillent, bien qu'elles n'aient aucune obligation de le faire. En effet, ni les législations des pays où les compagnies minières opèrent ou sont enregistrées, ni les réglementations des marchés boursiers, ni encore les standards de l'industrie ne requièrent la publication de cette information.

Ce chapitre analyse le niveau de transparence des compagnies minières en ce qui concerne leurs relations d'affaires avec les raffineries qui traitent leur or. Il se base d'une part sur les informations divulguées publiquement par les compagnies minières, d'autre part sur les réponses de ces compagnies aux questions que SWISSAID leur a adressées directement. L'analyse permet de distinguer trois types de compagnies : celles qui publient systématiquement l'information, celles qui publient l'information ponctuellement ou la fournissent uniquement sur demande et celles qui refusent de la divulguer.

Compagnies minières divulguant les noms de leurs raffineries partenaires

Certaines compagnies minières ont fait le choix de publier de manière systématique les noms des raffineries qui traitent leur or. C'est le cas de Endeavour Mining (qui travaille avec Metalor)²⁸⁰, DRD Gold Limited (Rand Refinery)²⁸¹ et Sibanye-Stillwater (Rand Refinery)²⁸², qui publient cette information directement sur leur site internet. D'autres compagnies minières mentionnent ces relations d'affaires dans leurs rapports annuels. C'est le cas de Centamin (rapport annuel 2021)²⁸³, West African Resources (2021)²⁸⁴, Pan African Resources (2022)²⁸⁵, Robex (2021)²⁸⁶ et Nordgold (2020)²⁸⁷. A noter que le dernier rapport annuel disponible de Nordgold est celui de 2020. Contactées par SWISSAID, Centamin, West African Resources et Robex ont confirmé les noms des raffineries traitant actuellement l'or de leurs mines.²⁸⁸

Certaines compagnies minières ont fait le choix de publier de manière systématique les noms des raffineries qui traitent leur or.

Certaines compagnies minières mentionnent les noms des raffineries dans leurs rapports ESG (Environnement, Society, Governance). C'est le cas de Harmony (rapport de 2022)²⁸⁹, de Toro Gold (2018)²⁹⁰ et de Newmont (2018)²⁹¹. Toro Gold n'a pas publié de rapport après 2018, car le groupe a été racheté par Resolute Mining en 2019²⁹². Le cas de Newmont est analysé plus bas (voir p. 32).

Des informations sur les relations d'affaires apparaissent dans les formulaires 40-F et 20-F du US Securities and Exchange Commission (SEC report), qui sont requis pour les sociétés étrangères souhaitant coter leur titre en bourse aux États-Unis. Le formulaire 40-F concerne les sociétés domiciliées au Canada, tandis que le formulaire 20-F concerne les sociétés étrangères non canadiennes.²⁹³ Les compagnies minières comme Fortuna Silver Mines (2021)²⁹⁴ et Gold Fields (2022)²⁹⁵ publient les noms de leurs raffineries dans leurs SEC reports. Gold Fields ne divulgue toutefois pas ces informations dans ses rapports annuels et son site internet ne mentionne le nom d'une raffinerie que dans le cas d'une seule mine.²⁹⁶ Questionné à ce sujet, le représentant de la minière sud-africaine a répondu : « Je n'étais pas au courant que cela n'était pas mentionné dans les rapports dont vous parlez, mais cela n'est pas confidentiel ». ²⁹⁷ Gold Fields a confirmé à SWISSAID les noms des raffineries traitant actuellement l'or de ses mines ghanéennes et sud-africaines.²⁹⁸ De son côté, Fortuna Silver Mines a confirmé à SWISSAID que Metalor continue de raffiner l'or de sa mine au Burkina Faso.²⁹⁹

Compagnies minières ayant confirmé les noms de leurs raffineries partenaires sur demande

La majorité des compagnies minières ne révèlent pas de manière systématique leurs relations d'affaires avec des raffineries. Certaines d'entre elles mentionnent toutefois cette information pour certaines de leurs mines, dans différents types de publications.

De nombreuses relations d'affaires entre une mine et une raffinerie apparaissent dans les National Instrument 43-101 Technical Reports. Toutes les compagnies minières cotées en bourse au Canada ont l'obligation de publier ce type de rapport pour l'ensemble de leurs sites miniers.³⁰⁰ Les compagnies minières cotées à la bourse australienne et celles cotées à la bourse sud-africaine doivent publier des rapports similaires en vertu de, respectivement, le Joint Ore Reserve Committee Code (JORC Code) et le South African Code for the Reporting of Mineral Resources and Mineral Reserves (SAMREC)³⁰¹. L'objectif de ces réglementations est de protéger les investisseurs et de maintenir l'intégrité des marchés financiers.³⁰² Les rapports qu'elles exigent des compagnies minières contiennent notamment des informations techniques sur la géologie, les ressources minérales, les méthodes d'extraction et les questions sociales et environnementales.³⁰³ Ils sont généralement produits par des experts externes à la compagnie.³⁰⁴

SWISSAID a trouvé des informations sur les relations d'affaires entre les compagnies minières et les raffineries dans les NI 43-101 Technical Reports d'au moins 12 mines. Il s'agit des mines de Wassa (Golden Star Resources, Ghana)³⁰⁵, Asanko (Galiano – Gold Fields, Ghana)³⁰⁶, Nzema (Endeavour Mining, Ghana)³⁰⁷, Agbaou (Endeavour Mining, Côte d'Ivoire)³⁰⁸, Otjikoto (B2 Gold, Namibie)³⁰⁹, Fekola (B2 Gold, Mali)³¹⁰, Kibali (Barrick, RDC)³¹¹, Bibiani (Asante, Ghana)³¹², Chirano (Asante, Ghana)³¹³, Edikan (Perseus Mining, Ghana)³¹⁴, Kalana (Avnel Gold Mining, Mali)³¹⁵ et Tasiast (Red Back Mining, Mauritanie)³¹⁶. Il n'y a aucune obligation pour les compagnies minières de mentionner le nom de la raffinerie dans les NI 43-101 Technical Reports, en particulier dans la section 19 (Market Studies and Contracts). Certains Technical Reports de mines en activité ne mentionnent pas cette information. C'est le cas, par exemple, du rapport de la mine de Guelb Moghrein, exploitée par First Quantum, qui indique simplement que l'or est raffiné en Suisse.³¹⁷

Les noms des raffineries apparaissent dans des communiqués de presse sur la production de certaines mines, comme celles exploitées par TRX Gold³¹⁸, par Shanta Gold³¹⁹ et par Avesoro³²⁰. L'information peut également être dévoilée dans des prospectus, comme dans ceux de Resolute Mining³²¹, de Caracal³²² ou de Heaven-Sent Gold³²³. De son côté, la

compagnie Hummingbird Resources a publié le nom d'une raffinerie dans un rapport d'étude d'optimisation.³²⁴ Quant à la mine canadienne Barrick, elle mentionne dans son rapport de durabilité (2021)³²⁵ le nom de la raffinerie traitant l'or de sa mine de North Mara, mais ne fait pas de même pour les raffineries traitant l'or de ses autres mines. Interrogé à ce sujet, le groupe minier canadien a répondu : « Si vous lisez le rapport complet, vous comprendrez le contexte dans lequel nous avons nommé MMTC-PAMP – en raison d'une révision par la LBMA ». ³²⁶

Bien qu'elles ne rendent généralement pas cette information publique, les compagnies minières suivantes ont confirmé à SWISSAID les noms des raffineries qui traitent l'or de leurs mines : AngloGold Ashanti, Barrick, Avesoro, Managem, Shanta Gold, Galane Gold, Hummingbird Resources, Maris Group, Blue Gold International (FGR), B2 Gold, IAMGOLD, Resolute Mining, Orezone, Caracal Gold et First Quantum Minerals. A noter que Managem, Galane Gold, Maris Group, Caracal Gold et First Quantum Minerals ont révélé les noms de raffineries qui n'avaient pas été identifiées par SWISSAID.

SWISSAID a demandé à ces compagnies minières s'il existe des raisons particulières pour qu'elles ne publient pas les noms de leurs raffineries partenaires sur leur site internet ou dans leurs rapports annuels, alors que certaines de leurs concurrentes le font. Leurs réponses sont diverses, mais aucune compagnie n'avance l'argument de la confidentialité.

Aucune compagnie minière n'avance l'argument de la confidentialité.

Plusieurs compagnies, dont Hummingbird Resources³²⁷, B2Gold³²⁸ et Shanta Gold³²⁹, reconnaissent qu'il n'y a pas de raison particulière. Dans sa réponse, B2 Gold explique que « c'est juste que ce n'est pas une pratique ». ³³⁰ La réponse de Resolute Mining va dans le même sens : « Il n'existe pas de pratique dans l'industrie à ce sujet et nous avons donc choisi de ne pas le divulguer ». ³³¹ Pour Barrick : « Ce n'est pas pertinent selon nous ». ³³² De son côté Managem a indiqué transmettre cette information uniquement sur demande : « Nous ne publions pas le nom de nos clients en général. Mais nous fournissons toutes les informations nécessaires pour la traçabilité de nos métaux aux organismes qui le demandent ». ³³³

Certaines compagnies minières ont argumenté qu'elles n'ont aucune obligation de fournir ce type d'information. Ainsi, le groupe AngloGold Ashanti s'est contenté de mettre l'accent sur le fait qu'il respectait déjà ses obligations : « Nous produisons chaque année un rapport standard CFGS (rendu public), conformément à nos obligations de membre du World Gold Council ». ³³⁴



Vue aérienne de la mine d'or de Prestea, Ghana.

Le groupe IAMGOLD, quant à lui, a expliqué dans sa réponse que « bien que nous n'ayons pas divulgué les noms des raffineries avec lesquelles nous entretenons des relations d'affaires, car il ne s'agit d'une exigence d'aucun des cadres de reporting que IAMGOLD respecte, nous examinerons en interne la mise à jour des informations divulguées sur les raffineries, dans la mesure du possible ». ³³⁵ Cette position est aussi celle du représentant de First Quantum Minerals : « Les divulgations de la société obéissent aux exigences de reporting financier, de durabilité et réglementaire. Bien que je n'aie pas connaissance d'une obligation actuelle de divulguer les raffineries utilisées par la société, nous suivons l'évolution et la progression des normes de reporting ». ³³⁶

Shanta Gold a exprimé l'intention d'être plus transparente à l'avenir : « Maintenant que vous l'avez soulevé, nous allons le révéler dans le rapport annuel ». ³³⁷ Caracal Gold a fait de même : « Il ne nous est jamais venu à l'esprit de mettre cette information sur notre site internet, je vais faire une recommandation à ce sujet – je pense que ce sera une étape importante pour nous ». ³³⁸ De son côté, le représentant de Blue Gold International

(FGR) a invoqué un simple oubli : « Je ne fais pas partie de ceux qui ont conçu le site internet mais je suis sûr qu'il doit s'agir d'un oubli de leur part ». ³³⁹

Les réponses de ces compagnies minières indiquent que rien ne les empêche de publier les noms des raffineries avec lesquelles elles entretiennent des relations d'affaires.

Compagnies minières ayant refusé de fournir les noms de leurs raffineries partenaires

Certaines compagnies minières ont toutefois des positions bien différentes. Newmont, Kinross, Perseus Mining et Allied Gold Corp ont refusé de confirmer à SWISSAID leurs relations d'affaires avec des raffineries traitant l'or de leurs mines africaines.

Le cas de Newmont est paradoxal. La minière canadienne a publié les noms de l'ensemble des raffineries traitant l'or de ses mines dans ses rapports de durabilité de 2015 à 2018 ³⁴⁰. Dans ses rapports ultérieurs (2019, 2020, 2021) ³⁴¹, cependant, elle n'a plus mentionné cette information ; ces rapports indiquent seulement que l'or du groupe est transporté vers des raffineries

certifiées selon les standards de la LBMA et du RMI. Questionnée sur ce changement surprenant et cette soudaine opacité, Newmont a répondu : « Le format de notre contrat avec nos partenaires de raffinage a changé à la suite du rapport annuel de durabilité de 2018 qui exigeait, dans la plupart des cas, le consentement exprès du partenaire de raffinage pour divulguer son nom. Depuis, nous n'avons pas eu de demande de renseignements liée à nos partenaires de raffinage et nous n'avons pas demandé leur consentement pour divulguer leur nom (d'où le fait qu'ils ne figuraient pas dans le rapport annuel de durabilité) ». ³⁴² Et d'ajouter : « Nos contrats actuels, dans la plupart des cas, exigent que Newmont demande l'approbation avant de publier notre relation d'affaires ». ³⁴³ SWISSAID a insisté en demandant à la compagnie minière de bien vouloir contacter MKS PAMP et lui demander son accord pour confirmer ces relations d'affaires. La minière canadienne a confirmé avoir contacté la société genevoise. ³⁴⁴ Après plusieurs rappels, Newmont a finalement répondu : « Nos accords contractuels actuels ne nous permettent pas de divulguer nos partenaires de raffinage ». ³⁴⁵ Cette réponse suggère que MKS PAMP s'est opposée à la demande de Newmont. La minière canadienne semble toutefois vouloir éviter ce manque de transparence à l'avenir et assure que : « Nous réviserons/discuterons des nouveaux contrats une fois qu'ils arriveront à échéance afin de nous assurer que nous sommes en mesure de divulguer nos partenaires de raffinage à mesure que nous avançons ». ³⁴⁶

Kinross a également refusé de confirmer à SWISSAID les noms des raffineries avec lesquelles elle entretient des relations d'affaires. Dans son rapport annuel 2021, la compagnie minière canadienne mentionne simplement que les raffineries traitant l'or de ses mines sont situées au Canada, en Suisse, en Russie, en Inde et aux États-Unis. ³⁴⁷ Dans son rapport de durabilité 2021, elle précise travailler uniquement avec des raffineries certifiées LBMA. ³⁴⁸ Il est donc évident que Kinross envoie une partie de son or à MMTC-PAMP,

« Suite à votre rappel, nous les avons contactés et ils ne nous ont pas donné la permission de divulguer leur identité. »

En réponse à d'autres questions, Kinross a indiqué que l'or de la mine de Tasiast, en Mauritanie, n'a jamais été envoyé en Turquie ou au Swaziland (contrairement à ce qu'indique le rapport ITIE Mauritanie 2019³⁵⁰).

puisque cette raffinerie est la seule à être certifiée selon ce standard en Inde. Questionnée sur les raisons pour lesquelles elle ne divulgue pas les noms de ses raffineries partenaires, Kinross a simplement répondu : « Nous ne révélons pas nos relations avec nos raffineries » ³⁴⁹, sans donner d'explication.

Perseus Mining a également refusé de confirmer ses relations d'affaires avec des raffineries. Questionnée sur les raisons de ce refus, la compagnie minière australienne a répondu : « Nous sommes soumis à des obligations de confidentialité en vertu de notre accord avec notre raffineur ». ³⁵¹ Avant de préciser : « Suite à votre rappel, nous les avons contactés et ils ne nous ont pas donné la permission de divulguer leur identité ». ³⁵² Selon les informations de SWISSAID, c'est une nouvelle fois MKS PAMP qui n'aurait pas autorisé cette compagnie minière à confirmer ses relations d'affaires.

Allied Gold Corp fait également partie des sociétés ayant refusé de confirmer les noms des raffineries traitant l'or de ses mines. Questionnée sur les raisons de ce refus, elle a simplement répondu « nous sommes une société privée et nous ne divulguons pas d'informations publiquement ». ³⁵³

Compagnies minières ayant refusé de répondre

Parmi les 32 compagnies minières contactées, six ont refusé de répondre aux questions de SWISSAID. Il s'agit de Midroc, Xtra-Gold, Nguvu Holdings, Goldstone Resources, Stamigold et Tietto Minerals. Elles ont été contactées à de nombreuses reprises et par divers moyens. SWISSAID est en mesure de prouver que l'information est bien parvenue aux personnes concernées, qui ont donc délibérément refusé de répondre. Aucune de ces six compagnies ne publie d'information sur ses relations d'affaires avec des raffineries.

C. Autres sources d'informations sur les relations d'affaires

Les rapports des compagnies minières et ceux des raffineries d'or ne sont pas les seules sources d'informations sur les relations d'affaires qu'entretiennent ces deux types de sociétés. Il en existe d'autres, notamment les statistiques douanières nationales et les rapports de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE).

Il est possible d'accéder à des statistiques douanières nationales détaillées par des bases de données payantes. SWISSAID a eu accès aux statistiques d'exportation de plusieurs pays africains où des mines industrielles ont été identifiées, en particulier à celles du Botswana, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, de la Tanzanie, de l'Éthiopie et du Nigeria. SWISSAID a également eu accès aux statistiques

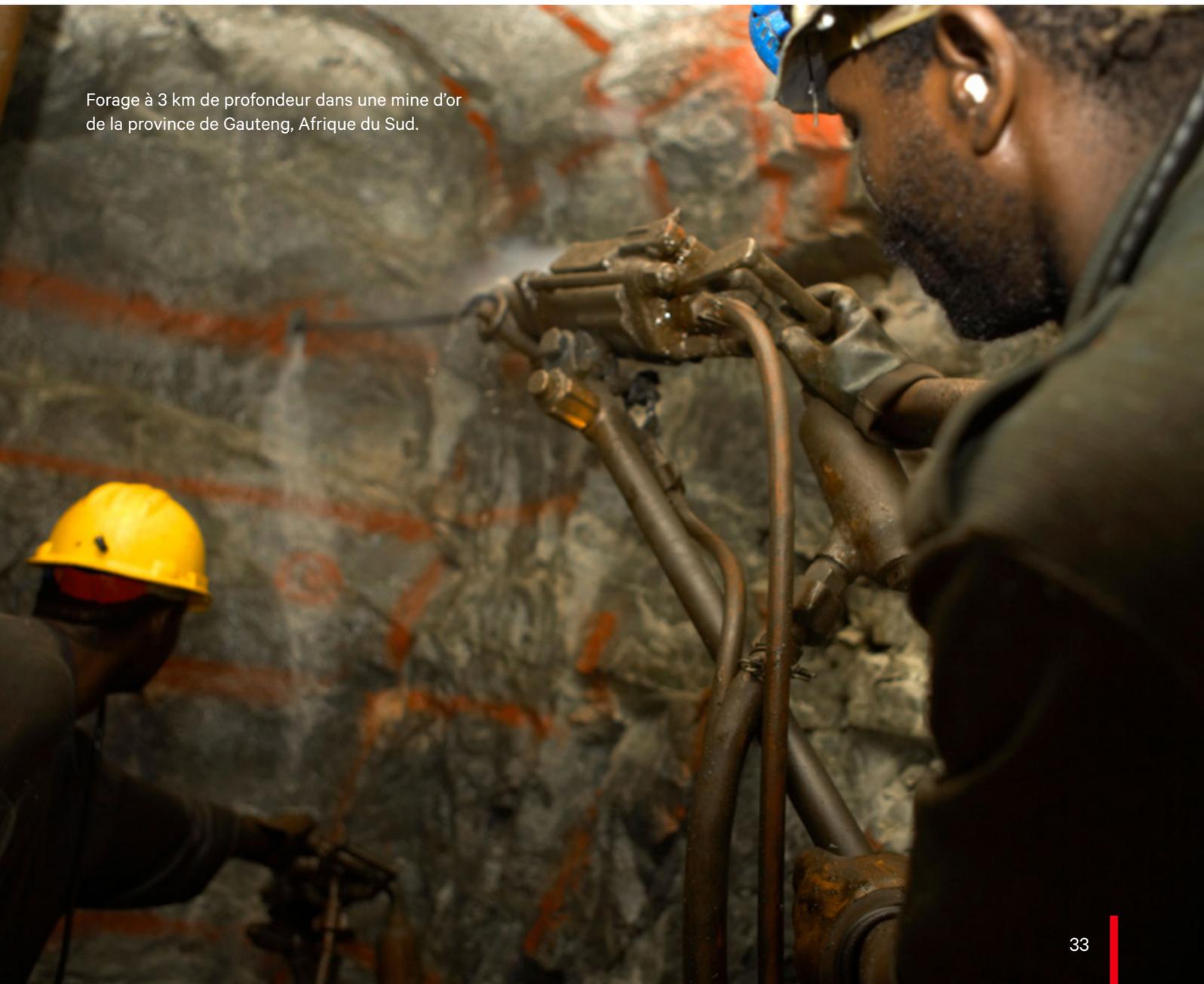
Il est possible d'accéder à des statistiques douanières nationales détaillées par des bases de données payantes.

d'importation de l'Inde. Les années disponibles et le niveau de détail de ces statistiques nationales varient selon les pays.

Dans certains pays membres de l'ITIE, des données détaillées sur les exportations d'or sont disponibles dans les rapports publiés par la section nationale de l'ITIE. En effet, ces rapports indiquent parfois les quantités exportées individuellement par chaque mine et les noms des raffineries qui traitent cet or. Cela s'applique aux rapports suivants : ITIE Guinée 2018³⁵⁴, ITIE Mali 2016³⁵⁵, ITIE Burkina Faso 2012³⁵⁶, ITIE Mauritanie 2013³⁵⁷ et ITIE Niger 2019³⁵⁸. L'ITIE n'exige toutefois pas la publication de ce type d'information. En effet, selon l'exigence 3.3 de la Norme ITIE 2019, « les pays mettant en œuvre l'ITIE devront divulguer les données d'exportation en temps voulu, y compris les volumes et la valeur des exportations par matière première. Ces données pourront être désagrégées par

région, entreprise ou projet et comprendre les sources des données d'exportation et les méthodes de calcul des volumes et valeurs des exportations ». ³⁵⁹ Les pays mettant en œuvre l'ITIE sont ainsi libres de choisir le niveau de désagrégation des informations qu'ils publient. SWISSAID a constaté que certaines sections nationales de l'ITIE ayant divulgué les relations d'affaires entre mines et raffineries dans le passé ont par la suite cessé de le faire, ce qui témoigne d'un recul en matière de transparence des informations.

SWISSAID a également trouvé des informations sur les relations d'affaires entre les mines industrielles africaines et les raffineries qui traitent leur or auprès d'autres sources : des rapports de chambres des mines (par ex. celle de Namibie)³⁶⁰, des articles de presse³⁶¹, des rapports d'ONG³⁶², un rapport de l'International Cyanide Management Institute³⁶³, un rapport de USAID³⁶⁴ et un rapport de l'OCDE³⁶⁵.



Forage à 3 km de profondeur dans une mine d'or de la province de Gauteng, Afrique du Sud.

8. ANALYSE DE LA COHÉRENCE DES PRATIQUES DE TRANSPARENCE

Les résultats de l'étude montrent que le niveau de transparence varie énormément d'une société à une autre. Pour ce qui est des raffineries, six d'entre elles ont confirmé leurs relations d'affaires alors que sept d'entre elles ont refusé de le faire et trois d'entre elles ont délibérément refusé de répondre. Parmi les minières, douze compagnies divulguent publiquement leurs relations d'affaires avec des raffineries, quinze compagnies ont confirmé les relations déjà identifiées, quatre compagnies ont refusé de les confirmer et six compagnies ont délibérément refusé de répondre. A noter que certaines raffineries (Metalor, PX Precinox) et certaines compa-

Comment expliquer le refus de certaines raffineries de confirmer leurs relations d'affaires alors que certaines de leurs concurrentes le font ?

gnies minières (Managem, Maris Group, Galane Gold, Caracal Gold et First Quantum Minerals) ont révélé les noms de partenaires qui n'avaient pas été identifiés au préalable par SWISSAID. Ces différentes positions, entre transparence totale et opacité absolue, suscitent des questions. Pourquoi certaines sociétés refusent-elles de confirmer

leurs relations d'affaires alors que ces informations relèvent déjà du domaine public ou que leurs concurrents publient ce type d'information de leur côté ou encore que les parties avec lesquelles elles sont sous contrat le font elles aussi ? Ce chapitre analyse les contradictions inhérentes aux positions exprimées par les sociétés incluses dans cette étude.

Refus de confirmer une relation d'affaires relevant du domaine public

Certaines raffineries et certaines compagnies minières refusent de confirmer leurs relations d'affaires malgré le fait que des informations à ce sujet figurent déjà dans le domaine public. C'est le cas, par exemple, de la relation d'affaires entre MKS PAMP et la mine de Tasiast, détenue par Kinross. Bien qu'elle soit mentionnée dans le rapport ITIE Mauritanie 2013³⁶⁶, les deux parties refusent de la confirmer. Même chose pour les raffineries Argor-Heraeus et Rand Refinery dont certaines des relations d'affaires sont citées dans les rapports ITIE Mali 2016³⁶⁷ et ITIE Guinée 2018³⁶⁸.

Des relations d'affaires impliquant les compagnies minières Allied Gold Corp et Perseus Mining (Côte d'Ivoire) ainsi que les raffineries Argor-Heraeus (Tanzanie, Ethio-

pie), Rand Refinery (Botswana, Ghana, Côte d'Ivoire) et MKS PAMP (Côte d'Ivoire) apparaissent également dans des statistiques douanières nationales, accessibles via des bases de données payantes³⁶⁹. Et pourtant, ces sociétés refusent de les confirmer. De plus, l'Inde est un des rares pays abritant une raffinerie certifiée LBMA (MMTC-PAMP) où il est possible de consulter les statistiques douanières détaillées. SWISSAID a cherché à savoir pourquoi MKS PAMP présente comme « confidentielles » des informations auxquelles il est relativement facile d'accéder, mais la raffinerie a esquivé la question : « Nous ne pouvons pas nous prononcer sur la publication des importations en Inde ».³⁷⁰

Refus de confirmer une relation d'affaires alors que des concurrents le font

Comment expliquer le refus de certaines raffineries de confirmer leurs relations d'affaires alors que certaines de leurs concurrentes, actives sur le même marché et répondant aux mêmes appels d'offres des compagnies minières, le font ? Le cas de la mine de Yanfolila, exploitée par Hummingbird Resources, est révélateur. Alors que l'or de cette mine est raffiné par Metalor, Argor-Heraeus et Rand Refinery³⁷¹, seule Metalor a accepté de confirmer qu'elle raffine cet or³⁷². Le cas des mines détenues par Perseus Mining est parlant lui aussi. La raffinerie The Perth Mint a confirmé à SWISSAID avoir importé de l'or des trois mines de la compagnie minière australienne (Edikan, Sissingué et Yaouré) jusqu'en avril 2022.³⁷³ Alors que le groupe MKS PAMP raffine désormais l'or de ces trois mêmes mines, il refuse pour sa part de confirmer ces relations d'affaires. Questionné sur les différences entre les positions des deux raffineries, le représentant de Perseus Mining a répondu : « Je ne connais pas la réponse à votre question. (...) De toute évidence, les différents raffineurs adoptent une approche différente ».³⁷⁴

SWISSAID a demandé aux raffineries qui refusent de confirmer leurs relations d'affaires, alors que certaines de leurs concurrentes acceptent de le faire, d'en expliquer les raisons. Argor-Heraeus a esquivé la question en renvoyant à ses réponses antérieures.³⁷⁵ De son côté, Rand Refinery a répondu : « Nous ne pouvons pas faire de commentaires sur nos concurrents et sur les informations qu'ils vous communiquent ainsi que sur les clauses de confidentialité auxquelles ils sont (ou ne sont pas) liés ».³⁷⁶ Le représentant de la raffinerie canadienne Asahi a répondu dans le même sens : « Je ne peux pas parler pour les autres raffineurs qui peuvent ou non avoir des clauses de confidentialité dans leurs contrats ».³⁷⁷

Les positions de certaines compagnies minières suscitent les mêmes questions que celles de certaines raffineries. Pourquoi une compagnie minière refuse-t-elle de confirmer les noms des raffineries qui traitent son or alors que la majorité de ses concurrentes le font ? Les cas des mines de Tasiast, en Mauritanie, et d'Agabou, en Côte d'Ivoire, sont particulièrement intéressants. A l'époque où ces mines étaient exploitées par, respectivement, Red Back Mining (Tasiast) et Endeavour Mining (Agbaou), ces compagnies minières publiaient les noms de leurs raffineries partenaires.³⁷⁸ A partir du moment où ces mines ont été reprises par, respectivement, Kinross et Allied Gold Corp, l'information au sujet de ces mêmes relations d'affaires n'était plus disponible, car ces compagnies minières ne la publiaient pas. Dans ces cas particuliers, les relations entre les mines et leurs raffineries partenaires étaient déjà connues et il est difficile de comprendre pourquoi les compagnies minières ayant repris ces mines n'ont pas adopté les mêmes pratiques de transparence que leurs prédécesseurs.

Refus de confirmer une relation d'affaires alors que le partenaire divulgue l'information

Les résultats de cette étude montrent que la majorité des compagnies minières publient ou confirment leurs

La majorité des compagnies minières publient ou confirment leurs relations d'affaires avec des raffineries, tandis que la majorité des raffineries ne le font pas.

relations d'affaires avec des raffineries, tandis que la majorité des raffineries ne le font pas. Comment cela est-il possible ? Comment expliquer qu'un contrat signé entre une compagnie minière et une raffinerie, comprenant des clauses de confidentialité, puisse être appliqué de manière différente par chacune des parties ?

Questionnée par SWISSAID sur la confidentialité des contrats, Asahi Refining Canada a répondu : « Nous avons des clauses de confidentialité dans nos contrats depuis au moins 2016 et nous les respectons à tout moment et dans tous les cas. Nous devrions demander la permission des clients individuels avant de discuter des détails avec un tiers ».³⁷⁹ La raffinerie canadienne a confirmé que les clauses de confidentialité de ses contrats s'appliquent aux deux parties signataires. Faut-il en conclure que le groupe minier Centamin ne respecte pas cette clause lorsqu'il divulgue sa relation d'affaires avec la raffinerie canadienne ? Questionné à ce sujet, le représentant d'Asahi Refining Canada a répondu : « Ce n'est pas à moi de commenter cela, il faudrait vous adresser à Centamin. A notre connaissance, nous ne sommes mentionnés que dans leur

Déclaration sur l'esclavage moderne de 2020 ».³⁸⁰ Asahi Refining Canada est également mentionnée dans le rapport annuel 2021 de Centamin³⁸¹ et la compagnie minière a confirmé cette relation d'affaires à SWISSAID³⁸².

Argor-Heraeus a refusé de confirmer ses relations d'affaires avec Robex, Shanta Gold et TRX Gold Corp. Ces trois compagnies minières mentionnent pourtant publiquement leurs relations d'affaires avec la raffinerie tessinoise³⁸³ et deux d'entre elles (Robex et Shanta Gold) les ont également confirmées à SWISSAID³⁸⁴. Questionnée sur son refus, Argor-Heraeus a répondu ne pas partager l'observation de SWISSAID selon laquelle ces trois compagnies minières mentionnent l'information publiquement³⁸⁵. Cette réponse suggère que la raffinerie tessinoise n'est pas au courant qu'elle est citée dans les publications de ces compagnies minières. Dans sa réponse à SWISSAID, Argor-Heraeus a encore précisé : « Nous avons des accords de non-divulgaration et nous devons honorer nos contrats ».³⁸⁶ Faut-il en conclure que Robex, Shanta Gold et TRX Gold Corp ne respectent pas ces accords de non-divulgaration ? La raffinerie tessinoise n'a pas répondu à cette question précise. En suivant le raisonnement d'Argor-Heraeus, SWISSAID lui a demandé pourquoi elle n'abandonnerait pas les clauses de confidentialité dans ses contrats afin de pouvoir divulguer ses relations d'affaires. Elle a répondu : « Nous opérons dans un environnement de marché concurrentiel ».³⁸⁷ L'argument est peu convaincant quand on sait que certaines de ses concurrentes et la majorité des compagnies minières publient ou confirment leurs relations d'affaires.

Rand Refinery a confirmé à SWISSAID que ses contrats commerciaux contiennent des clauses de confidentialité. Dans un e-mail à SWISSAID, la raffinerie sud-africaine a montré le contenu de ces clauses.³⁸⁸ Celles-ci indiquent que les informations du contrat sont confidentielles mais que les parties contractantes peuvent être contraintes, notamment par des institutions étatiques ou des instances de réglementation, de les révéler. Ces informations ne peuvent toutefois être divulguées à une tierce personne qu'avec le consentement de l'autre partie contractante. Rand Refinery a indiqué transmettre des informations de ses contrats à la LBMA et à d'autres autorités réglementaires. Elle refuse toutefois de confirmer ses relations d'affaires publiquement. Plusieurs compagnies minières, en particulier AngloGold Ashanti, Barrick, B2 Gold, Sibanye-Stillwater, Harmony, Gold Fields et Pan African Resources ont pourtant confirmé à SWISSAID ou divulgué publiquement leurs relations d'affaires avec la raffinerie sud-africaine.³⁸⁹ Rand Refinery explique cette différence de pratique par le fait que ces compagnies minières sont cotées en bourse et sont contraintes de publier des informations de leurs contrats dans leur securities filings au profit des

investisseurs.³⁹⁰ Selon elle, « ces entités peuvent donc divulguer qu'elles ont une relation contractuelle avec Rand Refinery ».³⁹¹ Bien que certaines de ces compagnies minières puissent être contraintes de divulguer qu'elles sont actionnaires de Rand Refinery, elles n'ont aucune obligation de divulguer leurs relations contractuelles relatives au raffinage de l'or de leurs mines, comme elles l'ont expliqué dans leurs réponses à SWISSAID (voir partie 7, p. 28). L'argument de Rand Refinery est donc difficilement compréhensible. Sur la base de ses contrats, la raffinerie sud-africaine aurait également pu demander à ces compagnies minières si elle pouvait divulguer ses relations d'affaires. Il aurait été improbable que celles-ci refusent étant donné qu'elles ont déjà confirmé ou divulgué publiquement cette même information. La raffinerie sud-africaine a encore tenu à préciser qu'elle avait proposé à SWISSAID de signer un accord de non-divulgaration et qu'elle est « une raffinerie détenue par des compagnies minières qui sert l'industrie minière africaine ».³⁹²

Questionné par SWISSAID sur la confidentialité des contrats, MKS PAMP a répondu : « Notre contrat-type prévoit une obligation mutuelle de confidentialité. Le contrat avec chaque mine est le résultat de négociations au cas par cas et peut par conséquent faire l'objet d'adaptations de notre contrat-type ».³⁹³ Cette réponse donne à penser que les contrats impliquant la société genevoise ne possèdent pas tous les mêmes clauses de confidentialité.

Cette obligation mutuelle de confidentialité semble ne pas s'appliquer aux relations d'affaires entre MKS PAMP et Gold Fields, Barrick, Avesoro ou West African Resources. En effet, ces compagnies minières ont mentionné publiquement ou confirmé à SWISSAID leurs relations d'affaires avec la société genevoise.³⁹⁴ On pourrait donc s'attendre à ce que cette dernière accepte de les reconnaître publiquement, mais tel n'est pas le cas.

Dans certains cas, MKS PAMP semble toutefois être parvenue à imposer cette obligation mutuelle de confidentialité à ses partenaires. En effet, les compagnies minières Perseus Mining, Newmont et Kinross ont refusé de confirmer à SWISSAID qu'elles exportaient de l'or à MKS PAMP.³⁹⁵ Deux d'entre elles (Perseus Mining et Newmont) ont pourtant indiqué à SWISSAID avoir demandé l'autorisation à la raffinerie, sans succès.³⁹⁶ Questionnée sur les raisons de ne pas avoir autorisé ces compagnies minières à mentionner cette information, la société genevoise a répété s'être « engagée par contrat à ne pas divulguer l'existence ou le contenu d'une relation commerciale ».³⁹⁷ Ces cas, révélateurs, donnent à penser que c'est MKS PAMP qui insiste sur l'insertion de clauses de confidentialité et sur leur respect par ses partenaires, et donc que c'est elle qui impose l'opacité de ses relations d'affaires.

Il existe également des cas où la raffinerie confirme la relation d'affaires alors que la compagnie minière refuse de le faire. Ceux-ci représentent toutefois une petite minorité. Il s'agit notamment des compagnies minières Xtra-Gold, Goldstone Resources, Nguvu Holdings et Allied Gold Corp ayant refusé de confirmer leurs relations d'affaires avec Metalor alors que cette dernière les a confirmées.³⁹⁸

Une confidentialité à géométrie variable

La position de certains groupes miniers n'est pas entièrement cohérente, comme l'illustre le cas de Perseus Mining. La compagnie minière australienne a refusé de confirmer ses relations d'affaires avec ses raffineries partenaires en expliquant : « Nous sommes soumis à des obligations de confidentialité en vertu de notre accord avec notre raffineur ».³⁹⁹ Ces obligations de confidentialité semblent toutefois ne pas s'appliquer à sa mine d'Edikan, au Ghana. En effet, le NI 43-101 Technical Report de cette mine, daté de 2022, indique : « Des contrats de raffinage sont en place avec le groupe MKS PAMP et la raffinerie The Perth Mint ».⁴⁰⁰ Pourquoi la mine d'Edikan fait-elle exception à la règle de confidentialité de Perseus Mining ?

La politique de confidentialité de certaines raffineries semble également ne pas s'appliquer à l'ensemble de leurs relations d'affaires. En effet, Rand Refinery a reconnu avoir mis un terme à ses approvisionnements auprès de la raffinerie zimbabwéenne Fidelity Gold Refinery (FGR) en 2020⁴⁰¹. Argor-Heraeus a confirmé avoir arrêté sa relation d'affaires avec la Banque centrale d'Éthiopie en 2020⁴⁰². Bien que cet exemple ne concerne pas une mine industrielle, il est particulièrement intéressant car les relations d'affaires entre les raffineries et les banques centrales sont considérées dans le secteur comme hautement confidentielles. De son côté, MKS PAMP a confirmé avoir cessé en mars 2022 d'importer de l'or en provenance des mines de Nordgold au Burkina Faso (Taparko-Bouroum et Bissa-Bouly) et en Guinée (Lefa).⁴⁰³ De plus, MKS PAMP est l'une des seules raffineries à mentionner ses approvisionnements auprès d'une mine industrielle, en l'occurrence North Mara en Tanzanie, dans son rapport de conformité de la LBMA.⁴⁰⁴

SWISSAID a demandé à Argor-Heraeus, MKS PAMP et Rand Refinery pourquoi leurs politiques de confidentialité ne s'appliquent pas à certaines de leurs relations d'affaires, en citant les exemples ci-dessus. Argor-Heraeus a esquivé la question en renvoyant à ses réponses antérieures.⁴⁰⁵ Rand Refinery a répondu : « Quelques articles erronés ont été publiés dans la presse zimbabwéenne, affirmant à tort que Rand Refinery raffinait de la matière provenant du Zimbabwe. Rand Refinery a choisi de s'engager auprès de Fidelity et de la Banque centrale du Zimbabwe pour réfuter

ces articles erronés. À cet égard, nous avons convenu avec ces parties de divulguer publiquement que nous nous étions désengagées de Fidelity. Ce que nous vous avons révélé était déjà dans le domaine public ». ⁴⁰⁶ De son côté, MKS PAMP a répondu à propos de la mine de North Mara que « cette publication est nécessaire selon les règles applicables de la LBMA et nous avons dès lors dû obtenir spécifiquement l'accord de la mine pour publier ces informations ». ⁴⁰⁷ SWISSAID considère cette explication peu convaincante. En effet, le Disclosure Guidance de la LBMA dit explicitement que dans le cas de mesures d'atténuation pour des mines d'or industrielles situés dans des pays à haut risque, « les raffineries n'ont pas besoin de révéler le nom de leur partenaire ». ⁴⁰⁸ Par ailleurs, le RGG 9 de la LBMA demande aux raffineries de mentionner leurs stratégies d'atténuation des risques mais seulement de manière générale et non pas au niveau de chaque mine. ⁴⁰⁹ Si cette exigence s'appliquait au niveau de chaque mine et que les raffineries effectuaient leur devoir de diligence de manière robuste, les rapports de conformité des raffineries LBMA contiendraient les noms de nombreuses mines. Or, ce n'est pas le cas.

Pourquoi ces raffineries s'expriment-elles donc uniquement sur certaines de leurs relations d'affaires et non sur l'ensemble de leurs approvisionnements, comme le font certaines de leurs concurrentes ? La réponse pourrait venir des risques de réputation liés à ces approvisionnements. En effet, les relations d'affaires sur lesquelles s'expriment ces trois raffineries ont en commun de pouvoir être qualifiées de délicates.

Les approvisionnements en or artisanal auprès de la Banque centrale d'Éthiopie sont devenus problématiques avec le début de la guerre civile dans la région du Tigré en 2020. Il était donc dans l'intérêt d'Argor-Heraeus de confirmer à SWISSAID avoir mis un terme à cette relation d'affaires. De même, toute relation d'affaires avec la compagnie minière russe Nordgold est devenue problématique depuis l'invasion de l'Ukraine par les forces armées russes en février 2022. MKS PAMP avait donc tout intérêt à reconnaître publiquement avoir mis un terme à la sienne, d'autant que Nordgold affichait ses relations d'affaires publiquement. Pour ce qui est de la mine de North Mara, détenue par Barrick, plusieurs enquêtes journalistiques ⁴¹⁰ et de l'ONG RAID ⁴¹¹ ont mis en évidence des violations des droits humains et de l'environnement. Comme la relation d'affaires entre cette mine et la raffinerie MMTC-PAMP avait été identifiée, RAID a demandé à la LBMA de suspendre cette raffinerie ⁴¹², ce que l'association londonienne a refusé de faire ⁴¹³. Face à ces accusations, MMTC-PAMP a expliqué publiquement dans son rapport de conformité LBMA les différentes mesures qu'elle a prises. ⁴¹⁴

Dans le cas de Fidelity Gold Refinery, ce sont les violations des droits humains dans le secteur de l'or zimbabwéen qui semblent avoir posé problème. Des attaques de gangs armés, liées à l'exploitation de l'or et ayant fait plusieurs centaines de morts, ont été documentées. ⁴¹⁵ FGR, qui agit sur mandat de la Reserve Bank of Zimbabwe, a un monopole sur l'achat d'or minier (artisanal et industriel) produit sur le territoire zimbabwéen. Comme l'explique un rapport de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel et de la Global initiative against Transnational Organized Crime, la politique d'achat de FGR ⁴¹⁶ visant à formaliser le secteur, basée sur le « no-questions-asked », signifie que de l'or illégal peut être raffiné par FGR ⁴¹⁷. Pour éviter d'être associé à cela, Rand Refinery avait probablement intérêt à confirmer publiquement l'arrêt de sa relation d'affaires, d'autant plus que des articles mentionnaient que la relation était toujours en cours, comme l'a indiqué la raffinerie sud-africaine. ⁴¹⁸ Cette dernière a précisé à SWISSAID : « Nous avons suivi l'étape 3 du responsable gold guidance de la LBMA et notre comité des risques a pris la décision de se désengager de Fidelity ». ⁴¹⁹

Ces exemples démontrent que ces raffineries ne se réfugient plus derrière l'argument de la confidentialité lorsqu'elles se retrouvent ouvertement impliquées dans des relations d'affaires avec une société décriée ou une mine où des problèmes ont été soulevés. Faut-il en conclure que certaines raffineries attendent d'être confrontées à des relations d'affaires problématiques pour faire preuve de transparence et être plus responsables ?

Faut-il en conclure que certaines raffineries attendent d'être confrontées à des relations d'affaires problématiques pour faire preuve de transparence ?

Les arguments relatifs à la confidentialité, à la sécurité et à la concurrence que les compagnies minières et les raffineries utilisent pour refuser de s'exprimer sur leurs relations d'affaires ne résistent pas à l'analyse. Les justifications de ces sociétés contiennent de nombreuses contradictions et la confidentialité qu'elles cherchent à protéger est souvent à géométrie variable. Ceci ne fait que renforcer les doutes sur les raisons qu'elles avancent pour garder leurs relations d'affaires confidentielles. Il convient donc de s'interroger. Et si la véritable raison de l'opacité des relations d'affaires résidait dans la volonté de ne pas être associées aux problèmes dans les mines ou à des sociétés décriées ?

9. NÉCESSITÉ DE LA TRANSPARENCE

La transparence des relations d'affaires entre compagnies minières et raffineries est essentielle. Elle renforce la responsabilité des acteurs du secteur de l'or et les incite à prendre les mesures nécessaires pour lutter contre toute une série de problèmes associés aux mines industrielles, en particulier les violations des droits humains, les dégradations environnementales, les flux financiers illicites, la corruption et l'évasion fiscale.

Dans cette étude, SWISSAID n'a pas cherché à identifier tous les problèmes associés à chacune des 125 mines d'or industrielles recensées en Afrique. Cela aurait nécessité un imposant travail d'enquête au niveau de chaque mine. Cependant, une simple recherche documentaire a permis d'avoir une vue d'ensemble de la nature et de l'ampleur des effets néfastes de nombreuses mines.

SWISSAID a recensé de graves problèmes pour la majorité des 125 mines industrielles identifiées. Ces cas, survenus durant la période de référence de l'étude

SWISSAID a recensé de graves problèmes pour la majorité des 125 mines industrielles identifiées.

(2015–2023), ont été identifiés dans des rapports d'organisations de la société civile, des rapports d'organisations internationales, des enquêtes journalistiques et des études scientifiques. Dans ce rapport, SWISSAID s'est limitée à référencer ces sources de manière générale (voir Annexe, p. 62). Elle n'a pas associé directement les problèmes identifiés

aux compagnies minières qui exploitent les mines concernées ou aux raffineries traitant l'or qui en est extrait. Plusieurs raisons expliquent ce choix. La première a trait aux différences de densité d'information, de rigueur méthodologique et de qualité d'analyse entre les sources consultées. De plus, le nombre de cas recensés n'est pas exhaustif ; certaines mines ont fait l'objet d'une analyse plus rigoureuse que d'autres et il paraît évident que seule une partie des violations ont été documentées. Une autre raison est que les raffineries ayant confirmé leurs relations d'affaires se retrouveraient pénalisées par rapport à celles ayant refusé de le faire, car elles devraient répondre aux allégations. Cela irait à l'encontre de l'esprit de cette étude, qui est d'encourager les sociétés à faire preuve de davantage de transparence.

Les problèmes suivants ont été identifiés dans les mines industrielles répertoriées :

- **Atteintes à l'environnement**

- Le rejet de particules fines a engendré une pollution atmosphérique.
- La pollution des terres causée par l'usage de cyanide, d'arsenic et de plomb a eu un impact néfaste sur la qualité et la quantité des productions agricole et céréalière, ce qui a engendré ou accru une insécurité alimentaire.
- Les contaminations des nappes phréatiques et des eaux de surface ont privé les populations d'accès à l'eau potable.

- **Atteintes à la santé des populations locales**

- Exposés à divers types de pollutions, les habitants ont développé des maladies et des pathologies (par ex. irritation de la peau, cancer, convulsions, maux de tête).

- **Atteintes à la santé et décès des employés de la mine**

- Le non-respect des droits des travailleurs et les violations des règles sanitaires et sécuritaires (par ex. effondrement dans la mine, expositions aux produits chimiques, travail sans équipement de protection) ont été à l'origine de plusieurs accidents mortels et de maladies graves contractées par des travailleurs.

- **Expropriations des terres et déplacements forcés**

- Les populations locales ont été déposées de leurs terres et n'ont plus pu exercer leurs activités d'élevage, d'agriculture ou d'orpaillage. Elles ont ainsi perdu leurs principales sources de revenus.

- **Problèmes d'indemnisation**

- Les compensations offertes n'ont pas été à la hauteur des dommages causés, notamment lors de pertes des sources de revenus, de réinstallations forcées ou de destructions d'habitations.
- Les compagnies minières n'ont pas tenu leurs promesses et les populations n'ont pas été dédommées comme convenu.

- **Corruption et fraude fiscale**
 - Les compagnies minières ont fait de fausses déclarations afin de payer moins de taxes.
 - Plusieurs sociétés mentionnées dans ce rapport ont été impliquées dans le scandale des Panama Papers.
- **Viols et agressions sexuelles**
 - Des agents de sécurité de la mine ont commis des viols et des agressions sexuelles sur la population locale.
- **Meurtres**
 - Les agents de sécurité des mines ou la police sont impliqués dans des meurtres. Bien que la compagnie minière rejette parfois ces abus sur la police locale, il arrive que cette dernière soit soutenue financièrement ou matériellement (carburant, hébergement, repas) par la compagnie minière pour protéger le site minier. Les victimes sont souvent des orpailleurs ayant été dépossédés de leurs terres et de leurs moyens de subsistance. Il existe aussi des cas où des pilliers ou orpailleurs clandestins sont morts dans le périmètre de la mine suite à l'intervention des forces de l'ordre.
- **Attaques et menaces à l'encontre de journalistes et de défenseurs des droits humains enquêtant sur les problèmes dans les mines**

Le constat de SWISSAID sur les problèmes associés à ces mines d'or rappelle les conclusions plus générales d'un rapport de la *Responsible Mining Foundation*⁴²⁰. La grande majorité des groupes miniers ignorent et contestent souvent les effets néfastes de leurs exploitations. Ils font trop souvent preuve de négligence dans la prévention des préjudices et ne prennent pas les mesures nécessaires pour remédier aux problèmes posés par leur mines. Les mécanismes de plainte et de grief sont rarement fonctionnels et peu de compagnies minières divulguent des informations sur les problèmes soulevés. Les personnes exposées aux préjudices ont donc de grandes difficultés à se faire entendre et à obtenir réparation.

Dans quelques cas, la population locale victime d'atteintes aux droits humains ou de dégradations environnementales a intenté une action en justice contre la compagnie minière exploitant la mine incriminée ou contre la banque finançant ses opérations. Dans d'autres cas, le gouvernement a infligé une amende à

la compagnie minière pour non-respect des normes environnementales ou pour fraude fiscale. Il est même arrivé qu'un gouvernement ordonne la cessation de l'exploitation de la mine à cause de problèmes de pollution trop importants. Toutefois, ces cas sont rares. Le cadre réglementaire de nombreux pays africains producteurs d'or est insuffisant pour prévenir les préjudices causés par l'exploitation des mines ou garantir leur réparation. De plus, plusieurs Etats africains détiennent des parts dans des mines et ont donc une responsabilité directe dans les dommages causés par celles-ci.

Face à la négligence de nombreuses compagnies minières et l'inaction de nombreux Etats producteurs, les raffineries jouent un rôle central. Elles connaissent l'origine de l'or industriel qu'elles raffinent mais leur intervention rend cette origine impossible à retracer physiquement. Comme l'explique Mark Pieth, l'auteur d'un ouvrage de référence sur le marché mondial de l'or, elles sont les « gardiens » (gate-keeper) d'une chaîne d'approvisionnement responsable⁴²¹. Le Conseil fédéral l'a d'ailleurs reconnu explicitement : « Leur position influente dans la chaîne de production leur confère un rôle dans la résolution de problèmes de non-respect des droits de l'homme ».⁴²² Le Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque⁴²³ et le Responsible Gold Guidance (RGG) de la LBMA⁴²⁴ exigent des raffineries qu'elles exercent leur devoir de diligence en identifiant les risques et en prenant les mesures nécessaires pour les prévenir et pour atténuer leurs impacts négatifs. Cependant, dans de nombreux cas, les raffineries exercent leur devoir de diligence de manière insuffisante, notamment parce qu'elles ne respectent pas toutes les exigences des étapes 2 (identifier et évaluer les risques) et 3 (réagir aux risques) du Guide de l'OCDE.

Le niveau d'information que les raffineries LBMA doivent divulguer est clairement insuffisant. Selon les exigences du RGG 9, elles doivent notamment mentionner les risques identifiés ou les stratégies d'atténuation des risques de manière générale mais pas en lien avec chaque mine. Face aux problèmes constatés dans de nombreuses mines d'or industrielles où elles s'approvisionnent, ce manque de transparence est particulièrement problématique et ne permet pas de s'assurer de l'efficacité de l'exercice de leur devoir de diligence. En effet, plus une raffinerie communique de manière transparente les risques identifiés et

Les raffineries sont les « gardiennes » d'une chaîne d'approvisionnement responsable.

les mesures d'atténuation prises à l'encontre de ses fournisseurs, moins elle s'expose à des reproches de manquements dans son devoir de diligence et à des allégations d'implication dans des violations de droits humains et d'atteintes à l'environnement. Le Disclosure Guidance de la LBMA, dont la dernière version date de novembre 2022, indique à juste titre que les raffineries doivent adopter une approche proactive en matière de divulgation.⁴²⁵ Il encourage également les raffineries à des divulgations continues, en plus des informations publiées dans les rapports de conformité.

Le Disclosure Guidance de la LBMA contient plusieurs autres éléments intéressants. Il indique notamment que « Les raffineurs peuvent choisir de divulguer volontairement les données relatives aux pays d'origine dans le cadre de leur reporting annuel afin d'assurer la transparence des chaînes d'approvisionnement en or du monde entier et d'inspirer la confiance chez les parties prenantes »⁴²⁶ et que « Les raffineurs de métaux précieux sont encouragés à divulguer les paiements effectués aux gouvernements s'ils achètent de l'or minier directement auprès d'entreprises d'Etat opérant dans des pays membres de l'ITIE »⁴²⁷. Ces recommandations et ces divulgations volontaires doivent toutefois devenir des obligations pour que toutes les raffineries divulguent le même type d'information. Les raffineries devraient également être contraintes de divulguer non seulement les pays où elles s'approvisionnent mais également les noms de leurs fournisseurs.

Les raffineries et la LBMA ne respectent pas certaines exigences de l'étape 5 (publier un rapport sur l'exercice du devoir de diligence) du guide de l'OCDE. La LBMA publie la liste des pays d'origine de l'or traité par ses raffineries dans ses Responsible Sourcing Reports, mais elle agrège les informations au sujet des raffineries, afin de, selon elle, « protéger la confidentialité »⁴²⁸. Pourtant, cette confidentialité ne se justifie pas. La présente étude démontre qu'un nombre important de compagnies minières publient déjà les noms de leurs raffineries partenaires et que certaines raffineries confirment leurs approvisionnements auprès de mines industrielles. Par conséquent, une bonne partie des informations que la

LBMA anonymise relèvent déjà du domaine public et les précautions qu'elle prend n'ont pas lieu d'être. En agissant de la sorte, non seulement la LBMA se place du côté des raffineries non transparentes, mais elle ne s'aligne pas sur une partie des exigences de l'étape 5 du guide de l'OCDE. Celles-ci indiquent notamment que « l'identité de l'affinerie et de l'exportateur local situés dans des lieux signalés comme sensibles devrait toujours être divulguée ».⁴²⁹ De nombreuses mines d'or industrielles en Afrique sont situées dans ces « lieux signalés comme sensibles » et l'OCDE avait confirmé à SWISSAID que l'obligation de divulguer implique une communication publique.⁴³⁰ La version 9 du RGG de la LBMA mentionne cette exigence de l'OCDE mais précise que les informations liées à cette exigence ne doivent pas être publiées par les raffineries mais simplement transmises à la LBMA.⁴³¹ A l'issue de la consultation sur le RGG 9 avec les parties prenantes, l'association londonienne avait reconnu que son standard ne serait pas complètement aligné sur le Guide de l'OCDE et avait expressément remis cet alignement à plus tard : « Les prochaines versions du RGG se concentreront sur une divulgation publique plus complète, avec l'intention ultime de fournir la liste complète des informations telle que prévue par le supplément or du guide de l'OCDE sur le devoir de diligence ».⁴³² La position de la LBMA visant à retarder l'intégration de cette exigence est difficilement compréhensible. Cette position pourrait notamment compliquer la reconnaissance de son standard par la réglementation européenne sur les minerais de conflits ; une demande que la LBMA a formulée auprès de la Commission européenne.⁴³³

Malgré les neuf versions de son standard et le renforcement des exigences, force est de constater que la LBMA a encore un long chemin à parcourir pour réellement « protéger l'intégrité des chaînes d'approvisionnement mondiales pour les marchés de métaux précieux »⁴³⁴, comme elle prétend le faire.

Une bonne partie des informations que la LBMA anonymise relèvent déjà du domaine public.

Lingots d'or d'une raffinerie suisse.



10. RECOMMANDATIONS

1

Aux raffineries

- Divulguer, dans leur rapport de conformité annuel, les noms de toutes les mines auprès desquelles elles s'approvisionnent et les quantités d'or fin concernées.
- Respecter toutes les exigences du guide de l'OCDE, en particulier les étapes 2 (identifier et évaluer les risques), 3 (réagir aux risques) et 5 (publier un rapport sur l'exercice du devoir de diligence), en mentionnant dans leur rapport de conformité annuel, pour chacune des mines où elles s'approvisionnent et où il y a des problèmes, les mesures prises afin de lutter contre ceux-ci.

2

Aux compagnies minières

- Divulguer, sur leur site internet, les noms des raffineries qui traitent l'or de chacune de leurs mines et indiquer, dans leur rapport annuel, les quantités d'or exportées à chacune d'elles.
- Respecter les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les normes de l'ITIE, les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme, le Code international de gestion du cyanure, les normes ISO 45001 (santé et sécurité) et ISO 14001 (environnement) et les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT).
- Faire certifier leurs mines selon l'Initiative for Responsible Mining Assurance (IRMA), un standard particulièrement exigeant.

3

A la LBMA

- Réviser son Responsible Gold Guidance (RGG, actuellement version 9) afin qu'il soit complètement aligné sur le Guide de l'OCDE. Le RGG doit exiger que les raffineries LBMA publient dans leur rapport de conformité les noms de toutes les mines auprès desquelles elles s'approvisionnent ainsi que les quantités d'or fin concernées. Il doit également exiger des raffineries qu'elles mentionnent dans leur rapport de conformité annuel, pour chacune des mines où elles s'approvisionnent, les mesures précises mises en œuvre afin de lutter contre les problèmes qui y sont associés. La LBMA a la responsabilité de contrôler que les raffineries membres respectent et mettent en œuvre l'ensemble des exigences du Guide de l'OCDE.
- Publier, dans son Responsible Sourcing Report, les noms des mines auprès desquelles chacune des raffineries membres s'approvisionne et les quantités d'or fin concernées.

4

Au WGC

- Exiger de ses compagnies minières qu'elles divulguent les noms des raffineries traitant l'or de chacune de leurs mines et les quantités d'or envoyées à chacune de ces raffineries.
- S'assurer que les compagnies minières respectent les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les normes de l'ITIE, les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme, le Code international de gestion du cyanure, les normes ISO 45001 (santé et sécurité) et ISO 14001 (environnement) et les conventions fondamentales de l'OIT.
- Réviser les Responsible Gold Mining Principles afin qu'ils incluent toutes les exigences de l'Initiative for Responsible Mining Assurance (IRMA), un standard particulièrement exigeant.

5

A l'ITIE

- Réviser l'exigence 3.3 de la Norme ITIE 2019 afin d'inclure l'obligation de publier les quantités d'or exportées par chaque mine et de fournir les noms des raffineries qui traitent cet or.
- Réviser l'exigence 4.2.c de la Norme ITIE 2019 afin d'inclure l'obligation pour les compagnies, en particulier les raffineries, qui achètent des ressources minérales de « divulguer les volumes de produits qu'elles acquièrent et les montants qu'elles versent à l'Etat ou aux entreprises d'Etat pour leurs achats [...] de ressources minérales ».

6

Aux gouvernements des pays abritant les sièges des compagnies minières

- Réviser les normes de divulgation applicables aux entreprises minières cotées en bourse, en particulier les formulaires Securities and Exchange Commission (Etats-Unis), les Standards and Disclosure for Mineral Projects (Canada), le Joint Ore Reserve Committee Code (Australie) et le South African Code for the Reporting of Mineral Resources and Mineral Reserves (Afrique du Sud), afin qu'elles exigent que les compagnies minières publient les noms de leurs raffineries partenaires dans les rapports techniques de leurs mines actives.
- Adopter une législation obligeant les compagnies minières à respecter les droits humains et les normes environnementales internationales dans leurs activités à l'étranger et contenant un mécanisme de sanction en cas d'infraction.

7

Aux gouvernements des pays abritant des raffineries d'or (international bullion centres)

- Réviser leurs législations sur le contrôle et le commerce des métaux précieux afin qu'elles soient alignées sur le Guide de l'OCDE et incluent un devoir de diligence obligatoire sur les droits humains et l'environnement et un régime de sanctions en cas d'infraction. Les autorités doivent s'assurer du respect de ces exigences en menant des audits annuels auprès des raffineries et en publiant les rapports d'audit.
- Obliger les raffineries présentes sur leur territoire à divulguer les noms de toutes les mines auprès desquelles elles s'approvisionnent et les quantités d'or fin concernées.

8

Aux gouvernements des pays producteurs d'or minier

- Mettre en œuvre les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, en particulier le premier pilier (« les obligations existantes qui incombent aux États de respecter, protéger et mettre en œuvre les droits de l'homme et les libertés fondamentales ») et le troisième pilier (« la nécessité que les droits et obligations s'accompagnent des voies de recours appropriées et efficaces en cas de violation »).

11. NOTES

- 1 LBMA, Sustainability and Responsible Sourcing Report 2022, www.lbma.org.uk/responsible-sourcing.
- 2 Les raffineries considèrent qu'il ne s'agit pas de fournisseurs mais de clients car, la plupart du temps, elles n'achètent pas l'or mais effectuent un simple service de raffinage. Dans ce rapport, toutefois, SWISSAID ne s'intéresse pas à la propriété de l'or mais à son origine. C'est pourquoi SWISSAID utilise le terme « fournisseur ».
- 3 Au moment de la publication du rapport, un recours est traité par le Tribunal Fédéral suisse.
- 4 Argor-Heraeus, Metalor, MKS PAMP, MMTC-PAMP, Valcambi, PX Precinox, Rand Refinery, The Perth Mint, Nadir Metal Rafineri, Italtreppiosi, Ashahi Refining Canada, Fidelity Printers Refinery, Emirates Gold, Emirates Minting, Al Masqual, MTM&O (Kaloti), Mwanza Precious Metals Refinery.
- 5 Endeavour Mining, AngloGold Ashanti, Barrick, Newmont, Avesoro, Kinross, Managem, Gold Fields, Perseus Mining, Shanta Gold, Galane Gold, Midroc, Hummingbird Resources, Maris Group, Blue Gold International, Firefinch, B2 Gold, First Quantum Minerals, IAMGOLD, Xtra-Gold, Nguvu Holdings, Resolute Mining, Robex Gold, West African Resources, Orezone, Fortuna Silver Mines, Goldstone Resources, Allied Gold Corp, Stamigold, Centamin, Caracal Gold et Tietto Minerals.
- 6 Law Insider, large-scale mining definition, consulté le 14 février 2023, <https://www.lawinsider.com/dictionary/large-scale-mining>.
- 7 OCDE, Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque, 2016, p. 76, <https://www.oecd.org/fr/daf/inv/mne/Guide-OCDE-Devoir-Diligence-Minerais-%20Edition3.pdf>.
- 8 Ibid.
- 9 Barrick, Annual Report 2021, p. 30, https://s25.q4cdn.com/322814910/files/doc_financial/annual_reports/2021/Barrick_Annual_Report_2021.pdf.
- 10 Rand Refinery, Summary version of annual report 2021, p. 2, <https://www.randrefinery.com/wp-content/uploads/2022/05/%E2%80%A2-Rand-Refinery-Apr-Summary-2022.pdf>.
- 11 Rand Refinery, Shareholdings, consulté le 16 janvier 2023, <https://www.randrefinery.com/about-us>.
- 12 Réponse de Rand Refinery à SWISSAID, 15 février 2023.
- 13 Réponse de Rand Refinery à SWISSAID, 21 novembre 2022.
- 14 Réponse de Rand Refinery à SWISSAID, 21 novembre 2022.
- 15 Réponse de Rand Refinery à SWISSAID, 21 novembre 2022.
- 16 Réponse de Rand Refinery à SWISSAID, 15 février 2023.
- 17 Rand Refinery, Summary version of annual report 2021, p. 2, <https://www.randrefinery.com/wp-content/uploads/2022/05/%E2%80%A2-Rand-Refinery-Apr-Summary-2022.pdf>.
- 18 LBMA, Alchemist, mai 2021, p. 5, <https://cdn.lbma.org.uk/downloads/Alchemist/PDFs/Alch101Complete-1.pdf>.
- 19 Réponse de Rand Refinery à SWISSAID, 21 novembre 2022, « We are bound by confidentiality in our refining agreements accordingly we need a signed NDA to disclose this ».
- 20 Réponse de Rand Refinery à SWISSAID, 21 novembre 2022.
- 21 Réponse de FGR à SWISSAID, 19 octobre 2022.
- 22 Réponse de Rand Refinery à SWISSAID, 21 novembre 2022, « At the same time as South African gold output was declining, gold production across the rest of Africa began to increase. In response, Rand Refinery changed its business model from being a Southern African gold refinery to reflect its international ambitions. In addition to almost all of South Africa's gold, gold for the refinery is now sourced from all parts of the continent and America ».
- 23 Réponse de Rand Refinery à SWISSAID, 21 novembre 2022.
- 24 Azo Mining, Galane Gold Ltd. Declares the Sale of Its Mupane Property, accédé le 12 décembre 2022, <https://www.azomining.com/News.aspx?newsID=16949>.
- 25 « The gold is exported as doré bars to Rand Refineries Ltd in South Africa, from where it is sold », MSA Group, Independent Technical Report on the Mupane Gold Mine, 2011, p. 15, https://www.galanegold.com/_resources/technical-report-mupane.pdf
« We did sell to Rand Refinery up to 2014 », e-mail de Galane Gold à SWISSAID, 8 mars 2022.
- 26 Statistiques douanières du Botswana de l'année 2021, obtenues via une base de données payante ;
« We have been shipping to Rand Refinery since April 2020 », e-mail de Galane Gold à SWISSAID, 8 mars 2022.
- 27 « Rand Refinery is refining the gold from Tongon », e-mail de Barrick à SWISSAID, 8 décembre 2022 ;
statistiques douanières de la Côte d'Ivoire de l'année 2021, obtenues via une base de données payante.

- 28 « Gold sales contract is in-place with Rand Refinery in South Africa », « All gold from Wassa is shipped to a South African gold refinery under a long-term sales contract », Golden Star Resources, Technical Report on the Wassa Gold Mine, 2021, p. 227, [http://s1.q4cdn.com/789791377/files/doc_downloads/2021/02/LON-TSX-REP-Wassa-Dec2020-NI43-101-Tech-Report-DRAFT-v20210301-\(final\)-CONFORMED.pdf](http://s1.q4cdn.com/789791377/files/doc_downloads/2021/02/LON-TSX-REP-Wassa-Dec2020-NI43-101-Tech-Report-DRAFT-v20210301-(final)-CONFORMED.pdf) ; Statistiques douanières du Ghana des années 2017, 2018 et 2021, obtenues via une base de données payante.
- 29 « [Asanko Gold Mine] currently refines all doré bars produced at Rand Refinery under a two-year contract that commenced on 1 August 2019. The contract was awarded to Rand Refinery after an open tender on competitive terms », Asanko Gold Inc., Technical Report for the Asanko Gold Mine, Ghana, 2020, p. 376, <http://d18rn0p25nwr6d.cloudfront.net/CIK-0001377757/b2708099-342b-43a6-a686-027d950fa55a.pdf> ; « Refined at Rand Refinery under a refining contact », Galiano Gold, Technical Report for the Asanko Gold Mine, Ghana, 2022, p. 357, <https://minedocs.com/22/Asanko-TR-02282022.pdf> ; Statistiques douanières du Ghana des années 2017, 2018 et 2021, obtenues via une base de données payante ; confirmé par Gold Fields à SWISSAID, 15 décembre 2022.
- 30 Mining.com, Endeavour sells its mine in Ghana, 4 janvier 2018, <https://www.mining.com/endeavour-sells-mine-ghana/>.
- 31 « Dore alloy (87% Au average) produced by the Nzema process plant is usually shipped to Rand Refinery (Johannesburg, South African Republic) » ; Endeavour Mining, Technical Report, 2013, p. 11, https://s21.q4cdn.com/954147562/files/doc_downloads/technical_report/lan-Hamilton-technical-report-nzema.pdf ; « Dore alloy (87% Au average) produced by Nzema process plant is shipped to Rand Refinery (Johannesburg, South Africa) », Endeavour Mining, Annual Information Form, 2015, p. 22, <https://www.asx.com.au/asxpdf/20150330/pdf/42x1676j6m4nk1.pdf>.
- 32 Confirmé par AngloGold Ashanti à SWISSAID, 11 novembre 2022 ; statistiques douanières du Ghana des années 2017, 2018, 2021, 2022, obtenues via une base de données payante.
- 33 Réponse de Blue Gold International (FGR) à SWISSAID, 25 janvier 2023 ; statistiques douanières du Ghana des années 2021 et 2022, obtenues via une base de données payante ; « Rand Refinery in South Africa in the case of the Bogoso Mine », Business & Financial Times Limited, 17 février 2022, <https://thebftonline.com/2022/02/17/harnessing-the-mining-sector-effectively/>.
- 34 Confirmé par AngloGold Ashanti à SWISSAID, 11 novembre 2022.
- 35 Confirmé par AngloGold Ashanti à SWISSAID, 11 novembre 2022 ; Rapport ITIE 2018 Guinée, décembre 2020, p. 86, https://eiti.org/sites/default/files/attachments/rapport_itie-guinee_2018_version_finale_signe_30122020.pdf.
- 36 Confirmé par Maris à SWISSAID, 10 novembre 2021.
- 37 « The gold dore was transported to the Rand Refinery in South Africa and refined », Papillon Holdings PLC (ancien nom de Caracal Gold), Prospectus, 2021, p. 42, <https://caracalgold.com/wp-content/uploads/2021/07/Prospectus-Final-19.07.21.pdf>.
- 38 AngloGold Ashanti a confirmé à SWISSAID que l'or de cette mine a été raffiné par Rand jusqu'en 2021 (date à laquelle la mine a été cédée), 11 novembre 2022 ; Rapport ITIE 2016 Mali, décembre 2018, p. 114, <https://eiti.org/sites/default/files/attachments/rapport-itie-mali-2016-version-finale-03.12.2018.pdf>.
- 39 « We have used three refineries: Metalor and Argor in Switzerland, and Rand in South Africa », « All the gold ore produced by our mines is purchased by Auramet, who then refine this at one of those three refiners. All three refiners are used at the moment, however initially it was only Metalor and Argor in 2017 », réponse de Hummingbird Resources à SWISSAID, 12 janvier 2023.
- 40 « Yes, Rand Refinery is refining the gold from Loulo-Goukoto », e-mail de Barrick à SWISSAID, 8 décembre 2022 ; Rapport ITIE 2016 Mali, décembre 2018, p. 114, <https://eiti.org/sites/default/files/attachments/rapport-itie-mali-2016-version-finale-03.12.2018.pdf>.
- 41 AngloGold Ashanti a confirmé à SWISSAID que l'or de cette mine a été raffiné par Rand jusqu'en 2019 (date à laquelle la mine a été cédée), 11 novembre 2022 ; Rapport ITIE 2016 Mali, décembre 2018, p. 114, <https://eiti.org/sites/default/files/attachments/rapport-itie-mali-2016-version-finale-03.12.2018.pdf>.
- 42 Firefinch ne finance et n'exploite plus la mine de Morila (« Firefinch is no longer funding or operating the Morila mine »), réponse de Firefinch à SWISSAID, 30 janvier 2023.
- 43 AngloGold Ashanti a confirmé à SWISSAID que l'or de cette mine a été raffiné par Rand Refinery jusqu'en 2020 (date à laquelle la mine a été cédée), 11 novembre 2022.
- 44 Confirmé par B2 Gold à SWISSAID, 14 décembre 2022 ; « The doré is exported to the Rand Refinery in South Africa », B2 Gold, Otjikoto Gold Mine, Namibia, NI 43-101 Technical Report 2018, p. 1-20, https://www.miningnewsfeed.com/reports/Otjikoto_Technical_Report_12312018.pdf.
- 45 « Navachab gold mine is an open pit mine, producing gold bullion which is refined for onward sales at the Rand Refinery in South Africa », Chamber of Mines of Namibia, 2020 Annual Review, 2021, p. 48, <https://chamberofmines.org.na/wp-content/uploads/2021/07/2020-Chamber-Annual-Review.pdf>.
- 46 Entretien de SWISSAID avec un acteur du secteur, janvier 2023.

- 47 Confirmé par AngloGold Ashanti à SWISSAID, 11 novembre 2022 ; « Yes, Rand Refinery is refining the gold from Kibali », e-mail de Barrick à SWISSAID, 8 décembre 2022 ; « Gold doré produced at the Mine is shipped from site under secured conditions and sold under agreement to Rand Refinery in South Africa », Barrick, Technical Report on the Kibali Gold Mine, DRC, 2022, p. 21, https://minedocs.com/22/Barrick_Kibali_TR_12312021.pdf.
- 48 « The company sold its Twangiza mine to minority shareholder Baiyin International Investments of China », Reuters, Canadian miner Banro looking to sell Congo gold mine at discount: CEO, 7 février 2020, <https://www.reuters.com/article/us-congo-mining-idCAKBN2011F9>.
- 49 « Banro refines its Twangiza gold onsite to 92% purity, and the resulting bullion is flown out to Rand Refinery in Johannesburg (South Africa) », Mthembu-Salter, OECD, 2014, p. 16, <https://www.oecd.org/daf/inv/mne/Gold-Baseline-Study-2.pdf> ; « Rand Refinery refine Banro's gold production the Twangiza and Namoya mines », Tetra Tech, Capacity building for a responsible minerals trade, USAID, 2015, p. 8, https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00TFS4.pdf.
- 50 Reuters, Banro agrees sale of troubled Namoya gold mine in Congo, 23 juin 2020, <https://www.reuters.com/article/us-congo-mining-idUSKBN23U1T9>.
- 51 « Rand Refinery refine Banro's gold production the Twangiza and Namoya mines », Tetra Tech, Capacity building for a responsible minerals trade, USAID, 2015, p. 8, https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00TFS4.pdf.
- 52 Confirmé par AngloGold Ashanti à SWISSAID, 11 novembre 2022 ; « Gold is sent to Rand Refinery in South Africa », International Cyanide Management Institute, AngloGold Ashanti Geita Gold Mine Tanzania, 2016, p. 5, https://cyanidecode.org/wp-content/uploads/2021/04/AngloGoldGeitaSAR2016_0.pdf.
- 53 « Doré produced at Sibanye-Stillwater and other SA gold mining companies, is further refined at Rand Refinery », Sibanye-Stillwater, accédé le 11 janvier 2023, <https://www.sibanyestillwater.com/business/southern-africa/gold-operations/rand-refinery/>.
- 54 « Doré produced at Sibanye-Stillwater and other SA gold mining companies, is further refined at Rand Refinery », Sibanye-Stillwater, accédé le 11 janvier 2023, <https://www.sibanyestillwater.com/business/southern-africa/gold-operations/rand-refinery/>.
- 55 « Doré produced at Sibanye-Stillwater and other SA gold mining companies, is further refined at Rand Refinery », Sibanye-Stillwater, accédé le 11 janvier 2023, <https://www.sibanyestillwater.com/business/southern-africa/gold-operations/rand-refinery/>.
- 56 « Doré produced at Sibanye-Stillwater and other SA gold mining companies, is further refined at Rand Refinery », Sibanye-Stillwater, accédé le 11 janvier 2023, <https://www.sibanyestillwater.com/business/southern-africa/gold-operations/rand-refinery/>.
- 57 « Final product from the gravity and CIP circuits is smelted into doré bars for refining at Rand Refinery », Gold Fields, accédé le 11 janvier 2023, <https://www.goldfields.com/south-africa-region.php> ; confirmé par Gold Fields à SWISSAID, 15 décembre 2022.
- 58 « Rand Refinery smelts, evaluates, refines and fabricates the gold we produce for investment and retail clients », Harmony, 2022 ESG report, 2022, p. 42, <https://www.har.co.za/22/download/HAR-ESG22.pdf>.
- 59 « Rand Refinery smelts, evaluates, refines and fabricates the gold we produce for investment and retail clients », Harmony, 2022 ESG report, 2022, p. 42, <https://www.har.co.za/22/download/HAR-ESG22.pdf>.
- 60 « Rand Refinery smelts, evaluates, refines and fabricates the gold we produce for investment and retail clients », Harmony, 2022 ESG report, 2022, p. 42, <https://www.har.co.za/22/download/HAR-ESG22.pdf>.
- 61 « Rand Refinery smelts, evaluates, refines and fabricates the gold we produce for investment and retail clients », Harmony, 2022 ESG report, 2022, p. 42, <https://www.har.co.za/22/download/HAR-ESG22.pdf>.
- 62 « Rand Refinery smelts, evaluates, refines and fabricates the gold we produce for investment and retail clients », Harmony, 2022 ESG report, 2022, p. 42, <https://www.har.co.za/22/download/HAR-ESG22.pdf>.
- 63 « Rand Refinery smelts, evaluates, refines and fabricates the gold we produce for investment and retail clients », Harmony, 2022 ESG report, 2022, p. 42, <https://www.har.co.za/22/download/HAR-ESG22.pdf>.
- 64 « Rand Refinery smelts, evaluates, refines and fabricates the gold we produce for investment and retail clients », Harmony, 2022 ESG report, 2022, p. 42, <https://www.har.co.za/22/download/HAR-ESG22.pdf>.
- 65 « Rand Refinery smelts, evaluates, refines and fabricates the gold we produce for investment and retail clients », Harmony, 2022 ESG report, 2022, p. 42, <https://www.har.co.za/22/download/HAR-ESG22.pdf>.
- 66 « Rand Refinery smelts, evaluates, refines and fabricates the gold we produce for investment and retail clients », Harmony, 2022 ESG report, 2022, p. 42, <https://www.har.co.za/22/download/HAR-ESG22.pdf>.
- 67 « Rand Refinery smelts, evaluates, refines and fabricates the gold we produce for investment and retail clients », Harmony, 2022 ESG report, 2022, p. 42, <https://www.har.co.za/22/download/HAR-ESG22.pdf>.
- 68 « Rand Refinery smelts, evaluates, refines and fabricates the gold we produce for investment and retail clients », Harmony, 2022 ESG report, 2022, p. 42, <https://www.har.co.za/22/download/HAR-ESG22.pdf>.

- 69 « Rand Refinery smelts, evaluates, refines and fabricates the gold we produce for investment and retail clients », Harmony, 2022 ESG report, 2022, p. 42, <https://www.har.co.za/22/download/HAR-ESG22.pdf>.
- 70 « Rand Refinery smelts, evaluates, refines and fabricates the gold we produce for investment and retail clients », Harmony, 2022 ESG report, 2022, p. 42, <https://www.har.co.za/22/download/HAR-ESG22.pdf>.
- 71 « All of our doré bars are processed by Rand Refinery », Heaven-Sent Gold Group Company Limited, Global Offering, 2019, p. 9, <https://minedocs.com/22/HSG-Global-Offering-2019.pdf>.
- 72 « All of our doré bars are processed by Rand Refinery », Heaven-Sent Gold Group Company Limited, Global Offering, 2019, p. 9, <https://minedocs.com/22/HSG-Global-Offering-2019.pdf>.
- 73 « All gold transactions are done strictly with Rand Refinery », DRD Gold Limited, accédé le 10 janvier 2023, <https://www.drdgold.com/faqs>.
- 74 « All gold transactions are done strictly with Rand Refinery », DRD Gold Limited, accédé le 10 janvier 2023, <https://www.drdgold.com/faqs>.
- 75 « Delivery of the gold to Rand Refinery », Pan African Resources, Integrated Annual Report, 2022, p. 172, <https://www.panafricanresources.com/wp-content/uploads/Integrated-annual-report-2022.pdf>.
- 76 « Delivery of the gold to Rand Refinery », Pan African Resources, Integrated Annual Report, 2022, p. 172, <https://www.panafricanresources.com/wp-content/uploads/Integrated-annual-report-2022.pdf>.
- 77 « Delivery of the gold to Rand Refinery », Pan African Resources, Integrated Annual Report, 2022, p. 172, <https://www.panafricanresources.com/wp-content/uploads/Integrated-annual-report-2022.pdf>.
- 78 Confirmé par First Quantum Minerals à SWISSAID, 3 février 2023 ;
« First Quantum sends its gold to Rand Refinery in Germiston for refining », Sulphuric Acid on the Web, 20 juin 2011, <http://www.sulphuric-acid.com/sulphuric-acid-on-the-web/acid%20plants/First%20Quantum%20-%20Bwana%20Mkubwa.htm>.
- 79 « The value that the country acquires from selling its gold to Rand Refineries in South Africa », Zimbabwe Environmental Law Association (ZELA), 18 août 2021, <http://zela.org/zelas-statement-on-governments-move-to-unbundle-fidelity-printers-and-refiners-fpr/> ;
« We have disengaged from Zimbabwe, specifically Fidelity in 2020 », réponse de Rand Refinery à SWISSAID, 21 novembre 2022.
- 80 Metalor, Communiqué de presse, 16 mars 2021, https://metalor.com/wp-content/uploads/2021/03/Metalor-communique-Geoforensic-passport_16_3_2021_final-.pdf.
- 81 LBMA, Good Delivery Current List – Gold, accédé le 18 janvier 2023, <https://www.lbma.org.uk/good-delivery/gold-current-list#%7B%22search%22%3A%22metelor%22%7D>.
Les cinq raffineries sont enregistrées sous les noms de : Metalor Precious Metals (Suzhou) Limited, Metalor Technologies (Hong Kong) Ltd, Metalor Technologies SA, Metalor Technologies Singapore Pte Ltd et Metalor USA Refining Corp.
- 82 Metalor, Communiqué de presse, 16 mars 2021, https://metalor.com/wp-content/uploads/2021/03/Metalor-communique-Geoforensic-passport_16_3_2021_final-.pdf.
- 83 Réponse de Metalor à SWISSAID, 21 février 2023.
- 84 Réponse de Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 85 Réponse de Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 86 Azo Mining, Galane Gold Ltd. Declares the Sale of Its Mupane Property, accédé le 12 décembre 2022, <https://www.azomining.com/News.aspx?newsID=16949>.
- 87 « During the period 2015 to 2020 we sold our gold produced at Mupane at mine gate (i.e. in Botswana) to Samsung. I believe that they shipped the gold to Metalor but you would need to confirm with them that this is correct », e-mail de Galane Gold à SWISSAID, 7 novembre 2021 ; confirmé par Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 88 Rapport ITIE 2012 Burkina Faso, 2014, p. 64, https://eiti.org/sites/default/files/attachments/2012_burkina_faso_eiti_report_final.pdf ;
confirmé par Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023 ; confirmé par lamgold à SWISSAID, 20 décembre 2022.
- 89 Nordgold, 2018 Annual Report, 2019, p. 94, <https://www.nordgold.com/upload/iblock/aef/2018-Nordgold-Annual-Report.pdf> ;
confirmé par Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 90 « METALOR currently refines 100% of the Corporation's gold doré », Endeavour Mining, FAQ, accédé le 20 décembre 2022, <https://www.endeavourmining.com/investors/faq> ; confirmé par Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 91 « METALOR currently refines 100% of the Corporation's gold doré », Endeavour Mining, FAQ, accédé le 20 décembre 2022, <https://www.endeavourmining.com/investors/faq> ; confirmé par Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 92 Confirmé par Orezone à SWISSAID, 17 janvier 2023 ; confirmé par Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 93 « METALOR currently refines 100% of the Corporation's gold doré », Endeavour Mining, FAQ, accédé le 20 décembre 2022 : <https://www.endeavourmining.com/investors/faq> ; confirmé par Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 94 « METALOR currently refines 100% of the Corporation's gold doré », Endeavour Mining, FAQ, accédé le 20 décembre 2022 : <https://www.endeavourmining.com/investors/faq> ; confirmé par Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.

- 95 « METALOR currently refines 100% of the Corporation's gold doré », Endeavour Mining, FAQ, accédé le 20 décembre 2022 : <https://www.endeavourmining.com/investors/faq> ; confirmé par Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 96 Confirmé par Fortuna Silver à SWISSAID, 14 janvier 2023 ; « Refining arrangements are provided by METALOR Technologies SA », Roxgold, 2020 Annual Information Form, 2021, p. 11, <https://fortunasilver.com/site/assets/files/7088/roxgold-aif-2020-v10-final.pdf> ; « Refining arrangements are provided by Metalor USA Refining Corporation and Metalor Technologies SA », SEC Report 2021, Fortuna Silver Mines, 2022, p. 20, https://www.annualreports.com/HostedData/AnnualReports/PDF/TSX_FVI_2021.pdf ; confirmé par Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 97 « METALOR currently refines 100% of the Corporation's gold doré », Endeavour Mining, FAQ, accédé le 20 décembre 2022, <https://www.endeavourmining.com/investors/faq> ; confirmé par Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 98 « Gold output from Agbaou is in the form of doré bars which are shipped to Europe for refining by Metalor, the contract refiner », Endeavour Mining, Technical Report for the Agbaou Gold Mine, 2015, p. 6, https://s21.q4cdn.com/954147562/files/doc_downloads/technical_report/lan-Hamilton-technical-report-agbaou.pdf ; confirmé par Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023 ; Statistiques douanières de la Côte d'Ivoire de l'année 2022, obtenues dans une base de données payante.
- 99 « Bonikro gold doré is refined by Metalor Technologies S.A. ("Metalor") in Switzerland », Newcrest Mining Limited, Annual Information Form, 2012, p. 28, <https://www.asx.com.au/asxpdf/20120302/pdf/424s1frt12yh3l.pdf> ; confirmé par Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023 ; Statistiques douanières de la Côte d'Ivoire de l'année 2022, obtenues via une base de données payante.
- 100 « La mine de BAKKODOU au Gabon a fermé depuis 4 ans. Du temps de ses opérations, l'or de BAKKODOU était raffiné chez METALOR et VALCAMBI », réponse de Managem à SWISSAID, 8 décembre 2022 ; confirmé par Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 101 Statistiques douanières du Ghana des années 2017, 2018 et 2021, obtenues via une base de données payante ; « CGML entered into a refining contract with Metalor Technologies SA, on 1 March 2015. (...) The original contract was valid for a period of three years and was renewed for a second term expiring on 30 June 2021. The contract was renewed on the 1 February 2021 and is due to expire on 31 December 2023 », Asante Gold Corporation, Technical Report Chirano Gold mine, 2022, p. 205, <https://asantegold.com/operations/chirano-gold-mine/> ; confirmé par Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 102 Mining.com, Endeavour sells its mine in Ghana, 4 janvier 2018, <https://www.mining.com/endeavour-sells-mine-ghana/>.
- 103 Statistiques douanières du Ghana des années 2017 et 2018, obtenues via une base de données payante. Confirmé par Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 104 Statistiques douanières du Ghana des années 2017, 2018 et 2021, obtenues via une base de données payante ; confirmé par Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 105 Confirmé par Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 106 Confirmé par Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023 ; « VALCAMBI et METALOR raffinent l'or de TRIK dans leur raffinerie en suisse », réponse de Managem à SWISSAID, 8 décembre 2022.
- 107 Rapport ITIE 2016 Mali, décembre 2018, p. 114, <https://eiti.org/sites/default/files/attachments/rapport-itie-mali-2016-version-finale-03.12.2018.pdf> ; « The gold, in the form of doré bars, is refined into bullion by Metalor Technologies SA », Endeavour Mining, 2018 Sustainability Report, p. 29, <https://www.endeavourmining.com/sites/endeavour-mining-v2/files/endeavour-mining/media/reports-and-fact-sheets/2019-endeavour-sustainability-report.pdf> ; « Metalor n'a pas de relation commerciale direct avec ces mines (Yanfolila et Tabakoto) mais avec des traders qui fournissent Metalor avec du doré en provenance de ces mines », réponse de Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 108 « The doré is exported to the Metalor refinery in Switzerland », B2 Gold, Technical Report Fekola Gold Mine, p. 1-21, 2019, https://minedocs.com/20/Fekola_TR_03202020.pdf ; confirmé par Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023 ; confirmé par B2 Gold à SWISSAID, 14 décembre 2022.
- 109 « We have used three refineries: Metalor and Argor in Switzerland, and Rand in South Africa », « All the gold ore produced by our mines is purchased by Auramet, who then refine this at one of those three refiners. All three refiners are used at the moment, however initially it was only Metalor and Argor in 2017 », réponse de Hummingbird Resources à SWISSAID, 12 janvier 2023 ; « Metalor supplied their refinery terms and conditions which provided cost and payment terms for doré product used in working capital calculations », Hummingbird Resources, Optimization Study Report for the Yanfolila Gold Project, Mali, 2015, p. 151, https://www.miningdataonline.com/reports/Yanfolila%20Gold%20Project_TR_2015.pdf ; « Metalor n'a pas de relation commerciale directe avec ces mines (Yanfolila et Tabakoto) mais avec des traders qui fournissent Metalor avec du doré en provenance de ces mines », Réponse de Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 110 Confirmé par Metalor à SWISSAID, 10 janvier 2022.
- 111 Statistiques douanières du Nigeria des années 2022, obtenues via une base de données payante ; confirmé par Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.

- 112 Confirmé par Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 113 « METALOR currently refines 100% of the Corporation's gold doré », Endeavour Mining, FAQ, accédé le 20 décembre 2022, <https://www.endeavourmining.com/investors/faq> ; confirmé par Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 114 MKS PAMP, MKS (Switzerland) SA and PAMP SA become One, 30 novembre 2021, <https://www.mkspamp.com/mks-switzerland-sa-and-pamp-sa-become-one>.
- 115 MKS PAMP, Refining, consulté le 16 février 2023, <https://www.mkspamp.com/refining/excellence>.
- 116 MMTC-PAMP, Sustainability Report 2020, p. 10, https://www.mmtcpamp.com/documents/41872/225059/2020_Sustainability.pdf.
- 117 Réponse de MKS PAMP à SWISSAID, 6 octobre 2022.
- 118 Réponse de MKS PAMP à SWISSAID, 6 octobre 2022.
- 119 Reuters, Russia's Nordgold shuts Burkina Faso mine due to security threats, 11 avril 2022, <https://www.reuters.com/article/nordgold-burkina-idUKL5N2W93TK>.
- 120 « During the reporting period, we have sourced gold from the North Mara Gold Mine in Tanzania (NMGGM) », MMTC-PAMP, Compliance Report 2021, 14 mars 2022, p. 10, <https://cdn.lbma.org.uk/gdl-downloads/MMTC-PAMP-FY2021-RGG-and-RSG-audit-for-website.pdf>.
- 121 Réponse de MKS PAMP à SWISSAID, 6 octobre 2022.
- 122 Réponse de MKS PAMP à SWISSAID, 18 mars 2022.
- 123 Réponse de MKS PAMP à SWISSAID, 18 mars 2022.
- 124 Nordgold, 2020 Annual Report, 2021, p. 113, <https://www.nordgold.com/upload/iblock/9e3/Nordgold-2020-Annual-Report.pdf> ; confirmé par MKS PAMP à SWISSAID, 6 octobre 2022.
- 125 Nordgold, 2020 Annual Report, 2021, p. 113, <https://www.nordgold.com/upload/iblock/9e3/Nordgold-2020-Annual-Report.pdf> ; confirmé par MKS PAMP à SWISSAID, 6 octobre 2022.
- 126 Confirmé par Avesoro à SWISSAID, 13 décembre 2022.
- 127 La mine a stoppé la production. « Youga and Balago are not producing since year[s] due to security reasons », réponse de Avesoro à SWISSAID, 13 décembre 2022.
- 128 Confirmé par Avesoro à SWISSAID, 13 décembre 2022.
- 129 La mine a stoppé la production. « Youga and Balago are not producing since year[s] due to security reasons », réponse de Avesoro à SWISSAID, 13 décembre 2022.
- 130 Confirmé par West African Resources à SWISSAID, 7 février 2023 ; « All metal sales in the year were made to MKS PAMP SA », West African Resources, Annual Report 2021, p. 61, <https://wcsecure.weblink.com.au/pdf/WAF/02504670.pdf>.
- 131 Statistiques douanières de la Côte d'Ivoire de l'année 2022, obtenues via une base de données payante.
- 132 Statistiques douanières de la Côte d'Ivoire de l'année 2022, obtenues via une base de données payante.
- 133 « In October, we signed new refining agreements, and as a result (...). Our Ghana operations use Swiss refinery MKS PAMP », Newmont, 2018 Social and Environmental Performance Report, p. 38, https://s24.q4cdn.com/382246808/files/doc_downloads/sustainability/downloads/Newmont_2018_Beyond_the_Mine_%E2%80%93_Full_Report.pdf.
- 134 « In October, we signed new refining agreements, and as a result (...). Our Ghana operations use Swiss refinery MKS PAMP », Newmont, 2018 Social and Environmental Performance Report, p. 38, https://s24.q4cdn.com/382246808/files/doc_downloads/2022/sustainability/Newmont_2018_Beyond_the_Mine_-_Full_Report.pdf.
- 135 « MKS collects the gold from either the Tarkwa or Damang mine and transports it either to its Switzerland refinery or to its Indian refinery where the gold is then refined », SEC report Form 20-F, Gold Fields Limited, 2022, p. 73, <https://www.goldfields.com/pdf/investors/form-20-f/2021/20-f.pdf> ; confirmé par Gold Fields à SWISSAID, 15 décembre 2022.
- 136 « MKS collects the gold from either the Tarkwa or Damang mine and transports it either to its Switzerland refinery or to its Indian refinery where the gold is then refined », SEC report Form 20-F, Gold Fields Limited, 2022, p. 73, <https://www.goldfields.com/pdf/investors/form-20-f/2021/20-f.pdf> ; confirmé par Gold Fields à SWISSAID, 15 décembre 2022.
- 137 « Transported from the mine via Accra to MKS Pamp, in Switzerland », « MGBL have entered into a refining and offtake agreement with MKS PAMP SA of Switzerland for the refining and sales of gold doré », Asante Gold Corporation, Technical Report Bibiani Gold Project, 2022, p. 169, <https://asantegold.com/operations/bibiani-gold-mine/>.
- 138 « Refining contracts are in place with MKS PAMP Group and the Perth Mint Refinery », Perseus Mining, Technical Report Edikan Gold Mine, 6 avril 2022, p. 11, https://perseusmining.com/wp-content/uploads/2022/05/Edikan_NI_43_101_Technical_Report_2022.pdf.

- 139 Rapport ITIE 2018 Guinée, décembre 2020, p. 86,
https://eiti.org/sites/default/files/attachments/rapport_itie-guinee_2018_version_finale_signe_30122020.pdf ;
 Nordgold, 2020 Annual Report, 2021, p. 113,
<https://www.nordgold.com/upload/iblock/9e3/Nordgold-2020-Annual-Report.pdf> ;
 confirmé par MKS PAMP à SWISSAID, 6 octobre 2022.
- 140 « To date there have been 25 shipments of gold doré from New Liberty for smelting and refining at the MKS PAMP refinery in Switzerland »,
 Avesoro Resources, Commercial production declared: february production exceeds 9'000 ounces, 2 mars 2016,
<https://avesoro.com/2016/03/02/commercial-production-declared-february-production-exceeds-9000-ounces/>.
- 141 Confirmé par Avesoro à SWISSAID, 13 décembre 2022.
- 142 Confirmé par Avesoro à SWISSAID, 13 décembre 2022.
- 143 Rapport ITIE 2013 Mauritanie, avril 2015, p. 63,
https://eiti.org/sites/default/files/attachments/2013_mauritania_eiti_report_fr.pdf ;
 « Gold production from the Tasiast Mine is shipped and refined under contract by MKS »,
 Red Back Mining, Technical report on the Tasiast Gold Mine, 2010,
https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/701818/000110465910044984/a10-15597_4ex99d1.htm.
- 144 Réponse de Resolute Mining à SWISSAID, 23 janvier 2023 ; « À la mine de Mako, le minerai d'or est extrait et traité pour produire du doré. L'or est ensuite transporté chez MKS PAMP, en Suisse, où il est raffiné », Toro Gold, Rapport de durabilité 2018, p. 13, <https://s411039637905c6a0.jimcontent.com/download/version/1617210704/module/10347744670/name/TG-SusReport-2018-FRENCH-Final-Hi-Res.pdf>.
- 145 Confirmé par Barrick à SWISSAID, 8 décembre 2022 ; « The MMTC-PAMP refinery processes gold from North Mara », Barrick Sustainability Report 2020, p. 59,
https://s25.q4cdn.com/322814910/files/doc_downloads/sustainability/Barrick-Sustainability-Report-2020.pdf ;
 « During the reporting period, we have sourced gold from the North Mara Gold Mine in Tanzania (NMGM) »,
 MMTC-PAMP, Compliance Report 2021, 14 mars 2022, p. 10,
<https://cdn.lbma.org.uk/gdl-downloads/MMTC-PAMP-FY2021-RGG-and-RSG-audit-for-website.pdf>.
- 146 « Our Gold is refined by MMTC PAMP », e-mail de Barrick à SWISSAID, 8 décembre 2022 ; « Barrick's three gold mines in Tanzania similarly shifted their refining from Switzerland to India during this time », IMPACT, Alan Martin, A Golden Web, 2019, p. 18, https://impacttransform.org/wp-content/uploads/2019/11/IMPACT_A-Golden-Web_EN-Nov-2019_web.pdf.
- 147 La mine de Buzwagi a cessé la production le 19 juillet 2021, e-mail de Barrick à SWISSAID, 8 décembre 2022.
- 148 « Our Gold is refined by MMTC PAMP – The North Mara and Bulyanhulu refining agreements are with MKS PAMP SA which is the owner of both the Swiss refinery and the Indian refinery », e-mail de Barrick à SWISSAID, 8 décembre 2022 ;
 « Barrick's three gold mines in Tanzania similarly shifted their refining from Switzerland to India during this time »,
 IMPACT, Alan Martin, A Golden Web, 2019, p. 18,
https://impacttransform.org/wp-content/uploads/2019/11/IMPACT_A-Golden-Web_EN-Nov-2019_web.pdf.
- 149 Réponse de Argor-Heraeus à SWISSAID, 13 février 2023.
- 150 Réponse d'Argor-Heraeus à SWISSAID, 6 octobre 2022,
 « the answer to any of these questions is linked to ARGOR's commercial secret ».
- 151 Réponse de Argor Heraeus à SWISSAID, 6 octobre 2022,
 « We have existing NDA clauses and we have to honor our contracts ».
- 152 Réponse d'Argor-Heraeus à SWISSAID, 6 octobre 2022.
- 153 « The Wahgnion mine ships its doré to be refined by ARGOR-HERAEUS, also a Swiss-based refiner of precious metals », Endeavour Mining, Annual Information Form, mars 2021, p. 10,
<https://www.endeavourmining.com/sites/endeavour-mining-v2/files/2020-annual-information-form.pdf>.
- 154 « The gold doré bars are shipped to Argor Heraeus refinery in Switzerland »,
 New Business Ethiopia, Ethiopia revokes gold mining license of MIDROC Gold, 10 mai 2018,
<https://newbusinessethiopia.com/mining/ethiopia-revokes-gold-mining-license-of-midroc-gold/> ;
 Statistiques douanières de l'Ethiopie des années 2017 et 2018, obtenues via une base de données payante.
- 155 Réponse de Caracal Gold à SWISSAID, 2 février 2023.
- 156 Réponse de Resolute Mining à SWISSAID, 23 janvier 2023 ; rapport ITIE 2016 Mali, décembre 2018, p. 114,
<https://eiti.org/sites/default/files/attachments/rapport-itie-mali-2016-version-finale-03.12.2018.pdf>.
- 157 Rapport ITIE 2016 Mali, décembre 2018, p. 114,
<https://eiti.org/sites/default/files/attachments/rapport-itie-mali-2016-version-finale-03.12.2018.pdf> ;
 « it has been assumed that the gold produced from the project would be shipped to the Argor Heraeus refinery (Mendrisio, Switzerland) as per the current production from the Kalana Mine », Avnel Gold Mining Limited as Operator of SOMIKA, Technical Report, 2016, p. 251,
https://s21.q4cdn.com/954147562/files/doc_downloads/technical_report/TechnicalReport-2016-AvnelGold.pdf.

- 158 Confirmé par Robex à SWISSAID, 26 janvier 2023 ; rapport ITIE 2016 Mali, décembre 2018, p. 114, <https://eiti.org/sites/default/files/attachments/rapport-itie-mali-2016-version-finale-03.12.2018.pdf> ; « Les lingots d'or représentent le produit commercialisable détenu dans un compte métal chez Argor-Heraeus prêt à la vente », Robex, rapport annuel 2021, juin 2022, p. 60, <https://robexgold.com/wp-content/uploads/2022/06/rapport-annuel.pdf>.
- 159 « We have used three refineries: Metalor and Argor in Switzerland, and Rand in South Africa », « All the gold ore produced by our mines is purchased by Auramet, who then refine this at one of those three refiners. All three refiners are used at the moment, however initially it was only Metalor and Argor in 2017 », réponse de Hummingbird Resources à SWISSAID, 12 janvier 2023.
- 160 Confirmé par Shanta Gold à SWISSAID, 16 janvier 2023 ; Statistiques douanières de la Tanzanie des années 2015 et 2016, accédées via une base de données payante ; « including 2,841 oz Au delivered to the Argor-Heraeus refinery in Switzerland prior to 31 December 2019 », Shanta Gold Limited, Q4 2019 Production & Operational Update, 16 janvier 2020, p. 3, https://www.shantagold.com/_resources/Q4%202019%20Production%20and%20Operational%20Update.pdf.
- 161 Statistiques douanières de la Tanzanie des années 2015 et 2016, accédées via une base de données payante; « Kaimu Mkurugenzi Mtandaji huyo wa STAMICO pia amesema Kampuni ya STAMIGOLD ikiwa kama Muuzaji (Supplier) imetia sainei Mkataba wa Mauzo na Kampuni ya Argor-Heraeus SA ya Via Moree Mendrisio-Lugano mnamo tarehe 6 Oktoba, 2014 hatua ambayo imehusisha ufunguaji wa akaunti ya Madini (Metal Account) ya STAMIGOLD itakayotumika kufanya ufuatiliaji wa maendeleo ya kibiashara », Mem II News Bulletin, novembre 2014, <http://memnewsbulletin.blogspot.com/2014/11/stamico-yauza-dhahabu-za-bilioni-519.html>.
- 162 « The Company is also pleased to announce that it has entered into a refining agreement with Argor Heraeus, a leading international gold refiner based in Switzerland, and has successfully completed its first export of doré for refining in February 2022 », Tanzanian Gold Corporation, Buckreef Gold Completes First Phase of Mill Expansion and Achieves Record Gold Production, 17 février 2022, <https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/1173643/000127351122000021/ex991.htm>.
- 163 Valcambi, Refining, accédé le 19 janvier 2023, <https://www.valcambi.com/services/refining/>.
- 164 Valcambi, At a glance, accédé le 19 janvier 2023, <https://www.valcambi.com/about-us/at-a-glance/>.
- 165 Valcambi, History, accédé le 17 février 2023, <https://www.valcambi.com/about-us/history/>.
- 166 « As long as the criminal and civil proceedings against you and Swissaid are ongoing we are not in a position to answer your questions », réponse de Valcambi à SWSSAID, 10 février 2022.
- 167 SWISSAID, Détour doré, la face cachée du commerce de l'or entre les Emirats arabes unis et la Suisse, juillet 2020, https://swissaid.kinsta.cloud/wp-content/uploads/2020/07/SWISSAID-Goldstudie-FR_final-web.pdf.
- 168 « La mine de BAKKOUDOU au Gabon a fermé depuis 4 ans. Du temps de ses opérations, l'or de BAKKOUDOU était raffiné chez METALOR et VALCAMBI », réponse de Managem à SWISSAID, 8 décembre 2022.
- 169 « VALCAMBI et METALOR raffinent l'or de TRIK dans leur raffinerie en suisse », réponse de Managem à SWISSAID, 8 décembre 2022.
- 170 « Swiss refinery Valcambi refined a majority of Newmont's doré produced at our North America, Peru and Ghana operations for most of 2018 », Newmont, 2018 Social and Environmental Performance Report, p. 38, https://s24.q4cdn.com/382246808/files/doc_downloads/sustainability/downloads/Newmont_2018_Beyond_the_Mine_%E2%80%93_Full_Report.pdf.
- 171 « Swiss refinery Valcambi refined a majority of Newmont's doré produced at our North America, Peru and Ghana operations for most of 2018 », Newmont, 2018 Social and Environmental Performance Report, p. 38, https://s24.q4cdn.com/382246808/files/doc_downloads/sustainability/downloads/Newmont_2018_Beyond_the_Mine_%E2%80%93_Full_Report.pdf.
- 172 PX Group, Communiqué de presse, 15 décembre 2022, <https://pxgroup.com/news/category-actualite/px-group-sa-renforce-sa-gouvernance-dentreprise-dans-une-perspective-de-long-terme/>.
- 173 Réponse de PX Precinox à SWISSAID, 22 février 2023.
- 174 Réponse de PX Precinox à SWSSAID, 11 février 2022.
- 175 Réponse de PX Precinox à SWISSAID, 11 février 2022.
- 176 Asahi Refining, Sustainability report 2022, <http://www.asahirefining.com/wp-content/uploads/2022/12/Asahi-Refining-NA-Sustainability-Report-2022.pdf>.
- 177 Réponse de Asahi Refining Canada à SWISSAID, 7 février 2023, « our Canadian refinery is one of LBMA's larger refiners ».
- 178 Réponse de Asahi Refining Canada à SWISSAID, 20 janvier 2023, « our contracts with the mines are confidential and therefore I'm afraid we can't publicly confirm our relationships with any of our counterparties ».
- 179 Réponse de First Quantum Minerals à SWISSAID, 6 février 2023.
- 180 Confirmé par Centamin à SWISSAID, 24 janvier 2023 ; « All gold and silver sales during the year were made to a single customer in North America, Asahi Refining Canada Ltd », Centamin, Annual Report 2021, 5 avril 2022, p. 186, <https://www.centamin.com/media/2529/cent-ar21-full-web-secure.pdf>.

- 181 Confirmé par Centamin à SWISSAID, 24 janvier 2023 ; « All gold and silver sales during the year were made to a single customer in North America, Asahi Refining Canada Ltd », Centamin, Annual Report 2021, 5 avril 2022, p. 186, <https://www.centamin.com/media/2529/cent-ar21-full-web-secure.pdf>.
- 182 The Perth Mint, Refinery, accédé le 17 février 2023, <https://www.perthmint.com/refinery-treasury/refinery/>.
- 183 The Perth Mint, Refinery, accédé le 17 février 2023, <https://www.perthmint.com/refinery-treasury/refinery/>.
- 184 The Perth Mint, Annual Report 2022, 7 septembre 2022, p. 5, <https://www.perthmint.com/globalassets/assets/documents/annual-reports/perth-mint-annual-report-2021-22.pdf>.
- 185 Réponse de The Perth Mint à SWISSAID, 25 octobre 2022.
- 186 Réponse de The Perth Mint à SWISSAID, 25 octobre 2022.
- 187 Réponse de The Perth Mint à SWISSAID, 25 octobre 2022.
- 188 Réponse de The Perth Mint à SWISSAID, 25 octobre 2022.
- 189 Réponse de The Perth Mint à SWISSAID, 25 octobre 2022 ; « Refining contracts are in place with MKS PAMP Group and the Perth Mint Refinery », Perseus Mining, Technical Report Edikan Gold Mine, 6 avril 2022, p. 11, https://perseusmining.com/wp-content/uploads/2022/05/Edikan_NI_43_101_Technical_Report_2022.pdf.
- 190 Réponse de Resolute Mining à SWISSAID, 20 janvier 2023 ; réponse de Perth Mint à SWISSAID, 23 janvier 2023 ; « At the Syama Gold Mine, gold is smelted onsite as dore bars. The bars are shipped offsite by armoured transport to gold refineries in Switzerland and Perth where refining is completed under routine commercial terms. Gold credits are transferred to the Perth Mint in Australia after subtraction of the refining costs », Prospectus Resolute Mining Limited, juin 2020, <https://www.rml.com.au/wp-content/uploads/2022/08/Prospectus-Final-June-2020.pdf>.
- 191 Réponse de Resolute Mining à SWISSAID, 20 janvier 2023 ; réponse de Perth Mint à SWISSAID, 23 janvier 2023.
- 192 Italtrepreziosi, Sustainability report, accédé le 17 février 2023, <https://www.italpreziosisustainability.com/en/>.
- 193 Réponse d'Italtrepreziosi à SWISSAID, 26 janvier 2023.
- 194 Réponse d'Italtrepreziosi à SWISSAID, 26 janvier 2023.
- 195 Confirmé par Italtrepreziosi à SWISSAID, 26 janvier 2023 ; confirmé par Managem à SWISSAID, 9 décembre 2022, « L'or en provenance de gabgaba est vendu à 35% à ITALPREZIOSI. En effet la mine est détenue à 35% par NORIN Mining et 65% par MANAGEM » ; Telquel, Pourquoi l'hélicoptère MANAGEM transportait-il un excédent d'or au Soudan ?, 14 mai 2019, https://telquel.ma/2019/05/14/pourquoi-managem-transportait-un-excedent-dor-au-soudan_1638323.
- 196 Nadir Metal Rafineri, Sustainability report 2019, p. 15 et p. 12, https://www.nadirmetal.com.tr/wp-content/uploads/2022/10/Surdurulebilirlik_Raporu_2019-En-1.pdf.
- 197 Réponse de Nadir Metal Rafineri à SWISSAID, 17 janvier 2023.
- 198 Réponse de Nadir Metal Rafineri à SWISSAID, 28 février 2023, « we have received the written permission sent by our client ».
- 199 Réponse de Nadir Metal Rafineri à SWISSAID, 17 janvier 2023.
- 200 Confirmé par Nadir Metal Rafineri à SWISSAID, 28 février 2023 ; « We only using MKS PAMP. Nadir was only period when Brussels not fly to Monrovia. We are not sending Nadir after Brussels start flying », réponse de Avesoro à SWISSAID, 13 décembre 2022 ; « We have refined gold with origin of Liberia from LSM, almost 6 months in 2020, during the times when Refineries have been closed & flights had been cancelled in Switzerland due to Covid circumstances », réponse de Nadir Gold Rafineri à SWISSAID, 17 janvier 2023 ; « Following the onset of the Covid-19 pandemic in 2020, our researchers found that the gold from the New Liberty mine started being flown to Istanbul, Turkey. From there, we believe it is transported to the Nadir Metal Rafineri », Inclusive Development International, Liberia: Holding Avesoro Resources to its community development promises, accédé le 13 décembre 2022, <https://www.inclusivedevelopment.net/cases/liberia-holding-avesoro-resources-to-its-community-development-promises/>.
- 201 Confirmé par Nadir Metal Rafineri à SWISSAID, 28 février 2023.
- 202 Fidelity Gold Refinery, About us, accédé le 17 février 2023, <https://fgr.co.zw/about-us/>.
- 203 The Herald, Unbundling, partial privatisation of Fidelity Printers, 12 août 2021, <https://www.herald.co.zw/565443-2/>.
- 204 The Zimbabwean, Zim expelled from bullion market, 3 avril 2009, <https://www.thezimbabwean.co/2009/04/zim-expelled-from-bullion-market/>.
- 205 Réponse de Fidelity Gold Refinery à SWISSAID, 19 octobre 2022.
- 206 Réponse de FGR à SWISSAID, 28 février 2023. « FGR did not refuse to confirm the table. FGR has maintained detailed records on its industrial mine sources going back more than a decade and these can be availed ».
- 207 Réponse de Rand Refinery à SWISSAID, 21 novembre 2022.
- 208 Réponse de Fidelity Gold Refinery à SWISSAID, 19 octobre 2022.
- 209 Réponse de FPR à SWISSAID, 28 février 2023.
- 210 International Crisis Group, All That Glitters is Not Gold: Turmoil in Zimbabwe's Mining Sector, 24 novembre 2020, <https://www.crisisgroup.org/africa/southern-africa/zimbabwe/294-all-glitters-not-gold-turmoil-zimbabwes-mining-sector>.
- 211 Réponse de FPR à SWISSAID, 28 février 2023.

- 212 « The gold bullion, in the form of doré bars, is delivered, as required by Zimbabwean gold-mining law, to the Government-operated Fidelity Printers and Refiners for sampling and refining », Caledonia Mining Corporation, NI 43-101 Technical Report on the Blanket Gold Mine, 17 mai 2021, p. 146, <https://wp-caledoniamining-2020.s3.eu-west-2.amazonaws.com/media/2021/06/28160015/Technical-Report-JUne-2021.pdf>.
- 213 « All gold bullion produced is sold to Fidelity Printers, a subsidiary of the Reserve Bank of Zimbabwe », Metallon, Corporation Presentation, février 2017, p. 15, https://minedocs.com/17/Metallon%20Corporation%20Ltd._Presentation_022017.pdf.
- 214 « All gold bullion produced is sold to Fidelity Printers, a subsidiary of the Reserve Bank of Zimbabwe », Metallon, Corporation Presentation, février 2017, p. 15, https://minedocs.com/17/Metallon%20Corporation%20Ltd._Presentation_022017.pdf.
- 215 « All gold bullion produced is sold to Fidelity Printers, a subsidiary of the Reserve Bank of Zimbabwe », Metallon, Corporation Presentation, février 2017, p. 15, https://minedocs.com/17/Metallon%20Corporation%20Ltd._Presentation_022017.pdf.
- 216 « All gold bullion produced is sold to Fidelity Printers, a subsidiary of the Reserve Bank of Zimbabwe », Metallon, Corporation Presentation, février 2017, p. 15, https://minedocs.com/17/Metallon%20Corporation%20Ltd._Presentation_022017.pdf.
- 217 « Gold is solely purchased by Fidelity Printers and Refineries (Private) Limited of Zimbabwe », RioZim Limited, 2021 Annual Report, p. 72, https://www.riozim.co.zw/?page_id=74.
- 218 « Gold is solely purchased by Fidelity Printers and Refineries (Private) Limited of Zimbabwe », RioZim Limited, 2021 Annual Report, p. 72, https://www.riozim.co.zw/?page_id=74.
- 219 « Gold is solely purchased by Fidelity Printers and Refineries (Private) Limited of Zimbabwe », RioZim Limited, 2021 Annual Report, p. 72, https://www.riozim.co.zw/?page_id=74.
- 220 SWISSAID, Détour doré, la face cachée du commerce de l'or entre les Emirats arabes unis et la Suisse, juillet 2020, p. 31, https://swissaid.kinsta.cloud/wp-content/uploads/2020/07/SWISSAID-Goldstudie-FR_final-web.pdf.
- 221 Rapport ITIE 2019 Niger, novembre 2021, p. 84, <https://eiti.org/sites/default/files/attachments/rapport-itie-niger-2019-version-finale-301121.pdf>.
- 222 Réponse de Managem à SWISSAID, 8 décembre 2022.
- 223 Réponse de Emirates Minting à SWISSAID, 10 février 2023.
- 224 Réponse de Caracal Gold à SWISSAID, 2 février 2023.
- 225 Réponse de Emirates Gold DMCC à SWISSAID, 8 février 2023.
- 226 Africa Intelligence, Les sinueux circuits vers Dubaï de l'or africain du groupe russe Nordgold, 23 septembre 2022, <https://www.africaintelligence.fr/afrique-ouest/2022/09/23/les-sinueux-circuits-vers-dubai-de-l-or-africain-du-groupe-russe-nordgold,109824574-eve#:~:text=Le%20groupe%20russe%20Nordgold%2C%20dont,Enqu%C3%AAte>.
- 227 Réponse de Emirates Gold à SWISSAID, 10 décembre 2022, « we have neither accepted nor sourced gold from Nordgold, Bissa-Bouly, Taparko-Bouroum or Lefa ».
- 228 Le droit de réponse de Emirates Gold a été ajouté le 13 février 2023 dans la version anglaise de l'article ; Africa Intelligence, Nordgold gets creative to refine its African gold in the Emirates, 23 septembre 2022, <https://www.africaintelligence.com/west-africa/2022/09/23/nordgold-gets-creative-to-refine-its-african-gold-in-the-emirates,109825385-eve>.
- 229 Echanges de SWISSAID avec plusieurs représentants du secteur, janvier 2023.
- 230 Emirates Gold, accédé le 17 février 2023, <https://emirates-gold995.com/>.
- 231 Réponse de Emirates Gold DMCC à SWISSAID, 22 février 2023.
- 232 Réponse de Emirates Minting à SWISSAID, 10 février 2023.
- 233 « We wish not disclose our clients' names due to company policy », réponse de Emirates Minting à SWISSAID, 10 février 2023.
- 234 « We will be unfortunately unable to divulge the names of our counterparties, mines or countries », réponse de Emirates Gold à SWISSAID, 10 janvier 2023.
- 235 Réponse de First Quantum Minerals à SWISSAID, 6 février 2023.
- 236 Preetext, Pearl Gold AG: Agreement on Gold Deliveries from Faboula Gold S.A; First Delivery June 30, 2022, 15 février 2022, <https://www.preetext.com/news/20220215035>.
- 237 Rapport ITIE Mali 2018, décembre 2020, p. 98, https://eiti.org/sites/default/files/attachments/rapport-itie-mali-2018-final-signé_compressed.pdf.
- 238 Preetext, Pearl Gold AG: Agreement on Gold Deliveries from Faboula Gold S.A; First Delivery June 30, 2022, 15 février 2022, <https://www.preetext.com/news/20220215035>.
- 239 Bilan, Le Financier suisse qui aimait trop l'or, Ian Hamel, 28 février 2019, <https://www.bilan.ch/entreprises/le-nancier-suisse-qui-aimait-trop-lor>
- 240 Agence Ecofin, Côte d'Ivoire : la nouvelle mine d'or Abujar livre son premier lingot, 16 janvier 2023, <https://www.agenceecofin.com/or/1601-104480-cote-d-ivoire-la-nouvelle-mine-d-or-abujar-livre-son-premier-lingot>.
- 241 Jeune Afrique, Comment Wagner se finance : enquête sur l'eldorado d'Evgueni Prigojine en Centrafrique et au Cameroun, Matthieu Olivier, 17 janvier 2023, <https://www.jeuneafrique.com/1406255/politique/comment-wagner-se-finance-en-quete-sur-leldorado-devgueni-prigojine-en-centrafrique-et-au-cameroun/>.

- 242 The Economist Intelligence Unit, Gold mine enters production, 27 janvier 2016, https://country.eiu.com/article.aspx?articleid=1363884120&Country=Eritrea&topic=Economy&subtopic=F_7.
- 243 The Economist Intelligence Unit, Chinese company to buy out Bisha mine, 18 septembre 2018, https://country.eiu.com/article.aspx?articleid=1107150694&Country=Eritrea&topic=Economy&subtopic=F_7 ; LinkedIn, Bisha Mining Share Company, consulté le 28 février 2023, <https://www.linkedin.com/company/bisha-mining/about/>.
- 244 Midroc Investment Group, Midroc Gold Mine PLC, consulté le 28 février 2023, <https://www.midrocinvestmentgroup.com/mining-cluster/>.
- 245 Xtract Resources, Unaudited Interim Results for the six months ended 30 june 2022, 30 septembre 2022, <https://xtractresources.com/wp-content/uploads/Xtract-Interims-2022.pdf>.
- 246 Creamer Media's Mining Weekly, First gold poured by contractor at Xtract's Mozambique project, 21 juillet 2022, <https://www.miningweekly.com/article/first-gold-poured-by-contractor-at-xtracts-mozambique-project-2022-07-21>.
- 247 US Geological Survey, 2017-2018 Minerals Yearbook, Sudan, janvier 2022, p. 7, <https://pubs.usgs.gov/myb/vol3/2017-18/myb3-2017-18-sudan.pdf>.
- 248 Barer Holding, Delgo Mining Co, consulté le 15 février 2023, <https://www.barerholding.com/delgomining.php>.
- 249 Kush for Exploration & Production / Alliance for Mining, consulté le 16 février 2023, <http://www.alliance-kush.com/>.
- 250 Réponse de Metalor à SWISSAID, 22 décembre 2021.
- 251 Anglo American Platinum, Integrated annual report 2021, <https://www.angloamericanplatinum.com/~media/Files/A/Anglo-American-Group/Platinum/report-archive/2021/iar-2021.pdf>.
- 252 Réponse de MKS PAMP à SWISSAID, 6 octobre 2022.
- 253 LBMA, Rules and Governance, accédé le 17 février 2023, <https://www.lbma.org.uk/good-delivery/good-delivery-rules-and-governance>.
- 254 LBMA, Rules and Governance, accédé le 17 février 2023, <https://www.lbma.org.uk/good-delivery/good-delivery-rules-and-governance>.
- 255 LBMA, Responsible Sourcing Report 2020, p. 37, <https://cdn.lbma.org.uk/downloads/Publications/LBMA-Responsible-Sourcing-Report-2020-FULL-REPORT.pdf>.
- 256 LBMA, Responsible Sourcing Report 2021, p. 47, https://cdn.lbma.org.uk/downloads/responsible-sourcing/Responsible-Sourcing-Report_LBMA_2021_Final.pdf.
- 257 LBMA, Sustainability and Responsible Sourcing Report 2022, p. 28, https://cdn.lbma.org.uk/downloads/Publications/2022/LBMA_Sustainability-and-Responsible-Sourcing-Report_2022_Final.pdf.
- 258 40'000 CHF en 2018, 45'000 CHF en 2019 et 52'500 CHF en 2020. Cours-or, accédé le 16 février 2023, <https://www.cours-or.ch/cours-de-l-or/>.
- 259 LBMA, Sustainability and Responsible Sourcing Report 2022, p. 28, https://cdn.lbma.org.uk/downloads/Publications/2022/LBMA_Sustainability-and-Responsible-Sourcing-Report_2022_Final.pdf.
- 260 Réponse de Mwanza Precious Metals Refinery à SWISSAID, 27 janvier 2023.
- 261 Gold Fields, Integrated Annual Report 2021, p. 86, <https://www.goldfields.com/pdf/investors/integrated-annual-reports/2021/iar-2021.pdf>.
- 262 Réponse de Gold Fields à SWISSAID, 15 décembre 2022, « We sell to the Bank of Ghana not to a refinery. We still do this via MKS Pamp. This is not a unique arrangement with Gold Fields but other industry players as well ».
- 263 Réponse de MKS PAMP à SWISSAID, 6 octobre 2022.
- 264 Réponse de Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 265 Réponse de Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 266 « METALOR currently refines 100% of the Corporation's gold doré », Endeavour Mining, FAQ, accédé le 20 décembre 2022, <https://www.endeavourmining.com/investors/faq>.
- 267 « All gold transactions are done strictly with Rand Refinery », DRD Gold Limited, accédé le 25 janvier 2023, <https://www.drdgold.com/faqs>.
- 268 « Doré produced at Sibanye-Stillwater and other South African gold mining companies is further refined at Rand Refinery », Sibanye-Stillwater, accédé le 25 janvier 2023, <https://www.sibanyestillwater.com/business/southern-africa/gold-operations/rand-refinery/>.
- 269 Réponse de Managem à SWISSAID, 8 décembre 2022 ; réponse de Hummingbird Resources à SWISSAID, 12 janvier 2023.
- 270 Réponse de Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023 ; réponse de MKS PAMP à SWISSAID, 6 octobre 2022.
- 271 Réponse de IAMGOLD à SWISSAID, 20 décembre 2022.
- 272 Réponse de Gold Fields à SWISSAID, 15 décembre 2022, « We have 3 years overall contracts and we review the addendum of the contract annually. The reason is that the different costs (e.g. transports) can change rapidly and we have to adjust them. After 3 years we decide if we continue or if we change the refinery. Therefore we do not always have a new call for tender after 3 years ».

- 273 Réponse de Newmont à SWISSAID, 19 décembre 2022, « Refining contracts terms are variable with most currently between two – three years in duration. We will retender the contracts at the end of the term ».
- 274 Réponse de MKS PAMP à SWISSAID, 6 octobre 2022.
- 275 Réponse de MKS PAMP à SWISSAID, 6 octobre 2022.
- 276 Réponse de Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 277 Réponse de Hummingbird Resources à SWISSAID, 12 janvier 2023, « We do not currently have any contracts with refiners. All the gold ore produced by our mines is purchased by Auramet, who then refine this at one of those three refiners ».
- 278 Réponse de MKS à SWISSAID, 6 octobre 2022.
- 279 Réponse de Emirates Minting à SWISSAID, 10 février 2023.
- 280 « METALOR currently refines 100% of the Corporation’s gold doré », Endeavour Mining, accédé le 20 décembre 2022, <https://www.endeavourmining.com/investors/faq>.
- 281 « All gold transactions are done strictly with Rand Refinery », DRD Gold Limited, accédé le 25 janvier 2023, <https://www.drdgold.com/faqs>.
- 282 « Doré produced at Sibanye-Stillwater and other South African gold mining companies is further refined at Rand Refinery », Sibanye-Stillwater, accédé le 25 janvier 2023, <https://www.sibanyestillwater.com/business/southern-africa/gold-operations/rand-refinery/>.
- 283 « All gold and silver sales during the year were made to a single customer in North America, Asahi Refining Canada Ltd », Centamin, Annual Report 2021, 5 avril 2022, p. 186, <https://www.centamin.com/media/2529/cent-ar21-full-web-secure.pdf>.
- 284 « All metal sales in the year were made to MKS PAMP SA », West African Resources, Annual Report 2021, p. 61, <https://wcsecure.weblink.com.au/pdf/WAF/02504670.pdf>.
- 285 « Delivery of the gold to Rand Refinery », Pan African Resources, Integrated Annual Report, 2022, p. 172, <https://www.panafricanresources.com/wp-content/uploads/Integrated-annual-report-2022.pdf>.
- 286 « Les lingots d’or représentent le produit commercialisable détenu dans un compte métal chez Argor-Heraeus prêt à la vente », Robex, rapport annuel 2021, juin 2022, p. 60, <https://robexgold.com/wp-content/uploads/2022/06/rapport-annuel.pdf>.
- 287 Nordgold, 2020 Annual Report, 2021, p. 113, <https://www.nordgold.com/upload/iblock/9e3/Nordgold-2020-Annual-Report.pdf>.
La compagnie minière russe mentionne encore les noms de ses clients (y compris les raffineries) dans ses résultats financiers et opérationnels des six premiers mois de l’année 2021, <https://www.nordgold.com/upload/iblock/4a6/Nordgold-H1-2021-Financial-and-Operating-results.pdf>.
- 288 Réponse de Centamin à SWISSAID, 24 janvier 2023 ; réponse de West African Resources à SWISSAID, 7 février 2023 ; réponse de Robex à SWISSAID, 26 janvier 2023.
- 289 « Rand Refinery smelts, evaluates, refines and fabricates the gold we produce for investment and retail clients », Harmony, 2022 ESG report, 2022, p. 42, <https://www.har.co.za/22/download/HAR-ESG22.pdf>.
- 290 « À la mine de Mako, le minerai d’or est extrait et traité pour produire du doré. L’or est ensuite transporté chez MKS PAMP, en Suisse, où il est raffiné », Toro Gold, Rapport de durabilité 2018, p. 13, <https://s411039637905c6a0.jimcontent.com/download/version/1617210704/module/10347744670/name/TG-SusReport-2018-FRENCH-Final-Hi-Res.pdf>.
- 291 Newmont, 2018 Social and Environmental Performance Report, p. 38, https://s24.q4cdn.com/382246808/files/doc_downloads/2022/sustainability/Newmont_2018_Beyond_the_Mine_%E2%80%93_Full_Report.pdf.
- 292 Proactive, Resolute Mining signs agreement to acquire 100% of Toro Gold, revises production and cost guidance, 31 juillet 2019, <https://www.proactiveinvestors.com.au/companies/news/224781/resolute-mining-signs-agreement-to-acquire-100-of-toro-gold-revises-production-and-cost-guidance-224781.html>.
- 293 Investopedia, SEC Form 40-F, Will Kenton, 20 août 2022, <https://www.investopedia.com/terms/s/sec-form-40-f.asp>.
- 294 « Refining arrangements are provided by Metalor USA Refining Corporation and Metalor Technologies SA », Fortuna Silver Mines, Annual Information Form 2021, 2022, p. 20, https://www.annualreports.com/HostedData/AnnualReports/PDF/TSX_FVI_2021.pdf.
- 295 Gold Fields Limited, Form 20-F, 2022, p. 73, <https://www.goldfields.com/pdf/investors/form-20-f/2021/20-f.pdf>.
- 296 Gold Fields, South Africa region, accédé le 18 février 2023 : <https://www.goldfields.com/south-africa-region.php>.
- 297 Réponse de Gold Fields à SWISSAID, 15 décembre 2022,
« No idea, wasn’t aware it is not mentioned on the reports you speak about, but it’s not confidential ».
- 298 Réponse de Gold Fields à SWISSAID, 15 décembre 2022.
- 299 Réponse de Fortuna Silver Mines à SWISSAID, 14 janvier 2023.
- 300 Prospector, What is the National Instrument (NI) 43-101?, 3 août 2022, <https://thenugget.prospectportal.com/what-is-the-national-instrument-ni-43-101>.

- 301 Thomson Reuters, National Instrument 43-101 — Standards of Disclosure for Mineral Projects (NI 43-101),
accédé le 18 février 2023,
[https://ca.practicallaw.thomsonreuters.com/6-575-5104?transitionType=Default&contextData=\(sc.Default\)&firstPage=true](https://ca.practicallaw.thomsonreuters.com/6-575-5104?transitionType=Default&contextData=(sc.Default)&firstPage=true).
- 302 British Columbia Securities Commission, Mining Disclosure: Cross Country NI 43-101 Check-up, 2021, p. 6,
<https://www.bcsc.bc.ca/-/media/PWS/New-Resources/Industry/Issuer-Regulation/Guidance-by-Sector/Mining/AME-Roundup-Short-Course-2021.pdf>.
- 303 Prospector, What is the National Instrument (NI) 43-101?, 3 août 2022,
<https://thenugget.prospectorportal.com/what-is-the-national-instrument-ni-43-101>.
- 304 911 Metallurgist, National Instruments NI 43-101 Technical Reports, accédé le 18 février 2023,
<https://www.911metallurgist.com/national-instruments-ni-43-101-technical-reports/>.
- 305 « Gold sales contract is in-place with Rand Refinery in South Africa », « All gold from Wassa is shipped to a South African gold refinery under a long-term sales contract », Golden Star Resources, Technical Report on the Wassa Gold Mine, 2021, p. 227,
[http://s1.q4cdn.com/789791377/files/doc_downloads/2021/02/LON-TSX-REP-Wassa-Dec2020-NI43-101-Tech-Report-DRAFT-v20210301-\(final\)-CONFORMED.pdf](http://s1.q4cdn.com/789791377/files/doc_downloads/2021/02/LON-TSX-REP-Wassa-Dec2020-NI43-101-Tech-Report-DRAFT-v20210301-(final)-CONFORMED.pdf).
- 306 « [Asanko Gold Mine] currently refines all doré bars produced at Rand Refinery under a two-year contract that commenced on 1 August 2019. The contract was awarded to Rand Refinery after an open tender on competitive terms », Asanko Gold Inc., Technical Report for the Asanko Gold Mine, Ghana, 2020, p. 376,
<http://d18rn0p25nwr6d.cloudfront.net/CIK-0001377757/b2708099-342b-43a6-a686-027d950fa55a.pdf>.
- 307 « Dore alloy (87% Au average) produced by the Nzema process plant is usually shipped to Rand Refinery », Endeavour Mining, Technical Report and Mineral Resource and Reserve Update for the Nzema Gold Mine, 2 avril 2013, p. 153,
https://s21.q4cdn.com/954147562/files/doc_downloads/technical_report/Ian-Hamilton-technical-report-nzema.pdf.
- 308 « Gold output from Agbaou is in the form of doré bars which are shipped to Europe for refining by Metalor, the contract refiner », Endeavour Mining, Technical Report for the Agbaou Gold Mine, 2015, p. 6,
https://s21.q4cdn.com/954147562/files/doc_downloads/technical_report/Ian-Hamilton-technical-report-agbaou.pdf.
- 309 « The doré is exported to the Rand Refinery in South Africa », B2 Gold, Otjikoto Gold Mine, Namibia, NI 43-101 Technical Report, 31 décembre 2018, p. 1-20, https://www.miningnewsfeed.com/reports/Otjikoto_Technical_Report_12312018.pdf.
- 310 « The doré is exported to the Metalor refinery in Switzerland », B2 Gold, Technical Report Fekola Gold Mine, 31 décembre 2019, p. 1-21, https://minedocs.com/20/Fekola_TR_03202020.pdf.
- 311 « Gold doré produced at the Mine is shipped from site under secured conditions and sold under agreement to Rand Refinery in South Africa », Barrick, Technical Report on the Kibali Gold Mine, DRC, 18 mars 2022, p. 21,
https://minedocs.com/22/Barrick_Kibali_TR_12312021.pdf.
- 312 « MGBL have entered into a refining and offtake agreement with MKS PAMP SA of Switzerland for the refining and sales of gold doré », Asante Gold Corporation, Technical Report Bibiani Gold Project, 2022, p. 169,
<https://asantegold.com/operations/bibiani-gold-mine/>.
- 313 « CGML entered into a refining contract with Metalor Technologies SA, on 1 March 2015. (...) The original contract was valid for a period of three years and was renewed for a second term expiring on 30 June 2021. The contract was renewed on the 1 February 2021 and is due to expire on 31 December 2023 », Asante Gold Corporation, Technical Report Chirano Gold mine, 2022, p. 205, <https://asantegold.com/operations/chirano-gold-mine/>.
- 314 « Refining contracts are in place with MKS PAMP Group and the Perth Mint Refinery », Perseus Mining, Technical Report Edikan Gold Mine, 6 avril 2022, p. 11,
https://perseusmining.com/wp-content/uploads/2022/05/Edikan_NI_43_101_Technical_Report_2022.pdf.
- 315 « It has been assumed that the gold produced from the project would be shipped to the Argor Heraeus refinery (Mendrisio, Switzerland) as per the current production from the Kalana Mine », Avnel Gold Mining Limited as Operator of SOMIKA, Technical Report, 2016, p. 251,
https://s21.q4cdn.com/954147562/files/doc_downloads/technical_report/TechnicalReport-2016-AvnelGold.pdf.
- 316 « Gold production from the Tasiast Mine is shipped and refined under contract by MKS », Red Back Mining, Technical report on the Tasiast Gold Mine, 2010,
https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/701818/000110465910044984/a10-15597_4ex99d1.htm.
- 317 First Quantum Minerals, Guelb Moghrein Copper Gold Mine, Inchiri, Mauritania, NI 43-101 Technical Report, mars 2016,
https://www.miningdataonline.com/reports/GuelbMoghrein_Technical_032016.pdf.
- 318 « The Company is also pleased to announce that it has entered into a refining agreement with Argor Heraeus, a leading international gold refiner based in Switzerland, and has successfully completed its first export of doré for refining in February 2022 », Tanzanian Gold Corporation, Buckreef Gold Completes First Phase of Mill Expansion and Achieves Record Gold Production, 17 février 2022,
<https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/1173643/000127351122000021/ex991.htm>.

319 « including 2,841 oz Au delivered to the Argor-Heraeus refinery in Switzerland prior to 31 December 2019 », Shanta Gold Limited, Q4 2019 Production & Operational Update, 16 janvier 2020, p. 3, https://www.shantagold.com/_resources/Q4%202019%20Production%20and%20Operational%20Update.pdf.

320 « To date there have been 25 shipments of gold doré from New Liberty for smelting and refining at the MKS PAMP refinery in Switzerland », Avesoro Resources (l'ancien nom était Aureus Mining), Commercial production declared: february production exceeds 9'000 ounces, 2 mars 2016, <https://avesoro.com/2016/03/02/commercial-production-declared-february-production-exceeds-9000-ounces/>.

321 « At the Syama Gold Mine, gold is smelted onsite as dore bars. The bars are shipped offsite by armoured transport to gold refineries in Switzerland and Perth where refining is completed under routine commercial terms. Gold credits are transferred to the Perth Mint in Australia after subtraction of the refining costs », Prospectus Resolute Mining Limited, juin 2020, <https://www.rml.com.au/wp-content/uploads/2022/08/Prospectus-Final-June-2020.pdf>.

322 « The gold dore was transported to the Rand Refinery in South Africa and refined », Papillon Holdings PLC (ancien nom de Caracal Gold), Prospectus, 2021, p. 42, <https://caracalgold.com/wp-content/uploads/2021/07/Prospectus-Final-19.07.21.pdf>.

323 « All of our doré bars are processed by Rand Refinery », Heaven-Sent Gold Group Company Limited, Prospectus, 2019, p. 9, <https://minedocs.com/22/HSG-Global-Offering-2019.pdf>.

324 « Metalor supplied their refinery terms and conditions which provided cost and payment terms for doré product used in working capital calculations », Hummingbird Resources, Optimization Study Report for the Yanfolila Gold Project, Mali, 2015, p. 151, https://www.miningdataonline.com/reports/Yanfolila%20Gold%20Project_TR_2015.pdf.

325 « In early 2022, at the request of one of our refiners, PAMP, third party observers undertook a follow up visit to North Mara », Barrick, Sustainability Report 2021, p. 84, https://s25.q4cdn.com/322814910/files/doc_downloads/sustainability/Barrick_Sustainability_Report_2021.pdf.

326 Réponse de Barrick à SWISSAID, 8 décembre 2022, « if you read the full report you will understand the context as to why we named MMTC-PAMP – due to a review by the LBMA ».

327 Réponse de Hummingbird Resources à SWISSAID, 12 janvier 2023, « No particular reason ».

328 Réponse de B2 Gold à SWISSAID, 14 décembre 2022, « No particular reason ».

329 Réponse de Shanta Gold à SWISSAID, 16 janvier 2023, « There is no reason in particular ».

330 Réponse de B2 Gold à SWISSAID, 14 décembre 2022, « just hasn't been a practice ».

331 Réponse de Resolute Mining à SWISSAID, 20 janvier 2023, « There is no defined industry practice regarding this, and therefore have chosen not to disclose it ».

332 Réponse de Barrick Gold à SWISSAID, 8 décembre 2022, « for Barrick it is not material to us ».

333 Réponse de Managem à SWISSAID, 8 décembre 2022.

334 Réponse de AngloGold Ashanti à SWISSAID, 11 novembre 2022, « We produce an annual CFGS standard report annually (made public) as per our obligations as members of the World Gold Council ».

335 Réponse de IAMGOLD à SWISSAID, 20 décembre 2022, « While we have not disclosed the names of refineries we have a business relationship with as it is not a requirement for any of the reporting frameworks IAMGOLD complies with, we will internally review updating our disclosure regarding refineries going forward, to the extent permissible ».

336 Réponse de First Quantum Minerals à SWISSAID, 6 février 2023, « The Company's disclosures are guided by financial, sustainability and regulatory reporting frameworks. Although, I'm not aware of a current requirement to disclose the refineries used by the Company, we monitor the evolution and progression of reporting standards ».

337 Réponse de Shanta Gold à SWISSAID, 16 janvier 2023, « Now that you have raised it we will disclose it in the annual report ».

338 Réponse de Caracal Gold à SWISSAID, 2 février 2023, « It never occurred to us to put this information on our website, I will make a recommendation its done – I think this will be positive step for us ».

339 Réponse de Blue Gold International (FGR) à SWISSAID, 25 janvier 2023, « I'm not part of those who designed the website but I'm sure it must an oversight on their part ».

340 Newmont, Sustainability Reporting, accédé le 2 février 2023, <https://www.newmont.com/sustainability/sustainability-reporting/default.aspx>.

341 Ibid.

342 Réponse de Newmont à SWISSAID, 19 décembre 2022, « Our contract format changed with our refining partners following the 2018 Annual Sustainability Report (ASR) which required, in most cases, express consent from the refining partner to release their name. Since that time we have not had any inquiries related to our refining partners and have not requested consent from them to release their names (hence they were not listed in the ASR) ».

343 Réponse de Newmont à SWISSAID, 19 décembre 2022, « Our current contracts, in most cases, requires Newmont to request approval prior to publishing our business relationship ».

344 Réponse de Newmont à SWISSAID, 22 décembre.

- 345 Réponse de Newmont à SWISSAID, 19 janvier 2023,
« Our current contractual arrangements do not allow us to disclose our refining partners ».
- 346 Réponse de Newmont à SWISSAID, 19 janvier 2023, « We will be revising/discussing new contracts as they come due to ensure we are able to disclose our refining partners as we move forward ».
- 347 Kinross, 2021 Annual Report, p. 49,
https://s2.q4cdn.com/496390694/files/doc_financials/annual/2022/Kinross-Gold-2021-Annual-Report-FINAL.pdf.
- 348 Kinross, 2021 Sustainability Report, p. 30,
https://s2.q4cdn.com/496390694/files/doc_downloads/sustainability/2022/6838_Kinross_SR-2021_AODA_June_20_FINAL.pdf.
- 349 Réponse de Kinross à SWISSAID, 14 décembre 2022, « We do not disclose our refinery relationships ».
- 350 Rapport ITIE 2019 Mauritanie, 24 octobre 2021, p. 63,
https://eiti.org/sites/default/files/2022-04/rapport_itie_2019_mauritanie.pdf.
- 351 Réponse de Perseus Mining à SWISSAID, 12 décembre 2022,
« We are under confidentiality obligations under our agreement with our refiner ».
- 352 Réponse de Perseus Mining à SWISSAID, 12 décembre 2022, « Following your reminder, we have reached out to them and they have not given us permission to disclose their identity ».
- 353 Réponse de Allied Gold Corp à SWISSAID, 25 janvier 2023,
« We are a private company and don't disclose information publicly ».
- 354 Rapport ITIE 2018 Guinée, décembre 2020, p. 86,
https://eiti.org/sites/default/files/attachments/rapport_itie-guinee_2018_version_finale_signe_30122020.pdf.
- 355 Rapport ITIE 2016 Mali, décembre 2018, p. 114,
<https://eiti.org/sites/default/files/attachments/rapport-itie-mali-2016-version-finale-03.12.2018.pdf>.
- 356 Rapport ITIE 2012 Burkina Faso, 2014, p. 64,
https://eiti.org/sites/default/files/attachments/2012_burkina_faso_eiti_report_final.pdf.
- 357 Rapport ITIE 2013 Mauritanie, avril 2015, p. 63,
https://eiti.org/sites/default/files/attachments/2013_mauritania_eiti_report_fr.pdf.
- 358 Rapport ITIE 2019 Niger, novembre 2021, p. 84,
<https://eiti.org/sites/default/files/attachments/rapport-itie-niger-2019-version-finale-301121.pdf>.
- 359 ITIE, La Norme ITIE 2019, 15 octobre 2019, p. 22,
https://eiti.org/sites/default/files/attachments/eiti_standard_2019_fr_a4_web.pdf.
- 360 « Navachab gold mine is an open pit mine, producing gold bullion which is refined for onward sales at the Rand Refinery in South Africa », Chamber of Mines of Namibia, 2020 Annual Review, 2021, p. 48,
<https://chamberofmines.org.na/wp-content/uploads/2021/07/2020-Chamber-Annual-Review.pdf>.
- 361 Telquel, Pourquoi l'hélicoptère MANAGEM transportait-il un excédent d'or au Soudan ?, 14 mai 2019,
https://telquel.ma/2019/05/14/pourquoi-managem-transportait-un-excedent-dor-au-soudan_1638323 ;
New Business Ethiopia, Ethiopia revokes gold mining license of MIDROC Gold, 10 mai 2018,
<https://newbusinessethiopia.com/mining/ethiopia-revokes-gold-mining-license-of-midroc-gold/>.
- 362 IMPACT, Alan Martin, A Golden Web, 2019, p. 18
https://impacttransform.org/wp-content/uploads/2019/11/IMPACT_A-Golden-Web_EN-Nov-2019_web.pdf ;
Pain pour le Prochain/Action de Carême, Doro Winkler et Anja Straumann, Le profit plus important que les droits humains ? L'extraction de l'or au Burkina Faso et la responsabilité de la Suisse, 2016,
https://voir-et-agir.ch/content/uploads/2016/02/160215_Etude_Or_Burkina-Faso.pdf.
- 363 International Cyanide Management Institute, AngloGold Ashanti Geita Gold Mine Tanzania, 2016, p. 5,
https://cyanidecode.org/wp-content/uploads/2021/04/AngloGoldGeitaSAR2016_0.pdf.
- 364 « Rand Refinery refine Banro's gold production the Twangiza and Namoya mines », Tetra Tech, Capacity building for a responsible minerals trade, USAID, 2015, p. 8, https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00TFS4.pdf.
- 365 « Banro refines its Twangiza gold onsite to 92% purity, and the resulting bullion is flown out to Rand Refinery in Johannesburg (South Africa) », Mthembu-Salter, OECD, 2014, p. 16,
<https://www.oecd.org/daf/inv/mne/Gold-Baseline-Study-2.pdf>.
- 366 Rapport ITIE 2013 Mauritanie, avril 2015, p. 63,
https://eiti.org/sites/default/files/attachments/2013_mauritania_eiti_report_fr.pdf.
- 367 Rapport ITIE 2016 Mali, décembre 2018, p. 114,
<https://eiti.org/sites/default/files/attachments/rapport-itie-mali-2016-version-finale-03.12.2018.pdf>.
- 368 Rapport ITIE 2018 Guinée, décembre 2020, p. 86,
https://eiti.org/sites/default/files/attachments/rapport_itie-guinee_2018_version_finale_signe_30122020.pdf.
- 369 Statistiques douanières de la Côte d'Ivoire (2021), de la Tanzanie (2015 et 2016), du Botswana (2021) et du Ghana (2018, 2018 et 2021), obtenues via une base de données payante.
- 370 Réponse de MKS PAMP à SWISSAID, 6 octobre 2022.

- 371 Réponse de Hummingbird Resources à SWISSAID, 12 janvier 2023.
- 372 Réponse de Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 373 Réponse de The Perth Mint à SWISSAID, 25 octobre 2022.
- 374 Réponse de Perseus Mining à SWISSAID, 13 décembre 2022,
« I don't know the answer to your question. All I can say is that obviously different refiners take a different approach ».
- 375 Réponse d'Argor-Heraeus à SWISSAID, 13 février 2023, « Pls see answers in the document we provided before ».
- 376 Réponse de Rand Refinery à SWISSAID, 15 février 2023, « We cannot comment on our competitors and their disclosure to you and what confidentiality clauses they are (or are not) bound by ».
- 377 Réponse de Asahi Refining Canada à SWISSAID, 5 février 2023,
« I can't speak for other refiners who may or may not have confidentiality clauses in their contracts ».
- 378 « Gold production from the Tasiast Mine is shipped and refined under contract by MKS »,
Red Back Mining, Technical report on the Tasiast Gold Mine, 2010,
https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/701818/000110465910044984/a10-15597_4ex99d1.htm ;
« Gold output from Agbaou is in the form of doré bars which are shipped to Europe for refining by Metalor, the contract refiner », Endeavour Mining, Technical Report for the Agbaou Gold Mine, 2015, p. 6,
https://s21.q4cdn.com/954147562/files/doc_downloads/technical_report/lan-Hamilton-technical-report-agbaou.pdf.
- 379 Réponse de Asahi Refining Canada à SWISSAID, 5 février 2023, « We have had confidentiality clauses in our contracts since at least 2016 and we respect them at all times and in all cases. We would have to seek permission from individual clients before discussing details with any third party ».
- 380 Réponse de Asahi Refining Canada à SWISSAID, 5 février 2023, « That's not for me to comment you would have to speak to Centamin. From our understanding we are only mentioned in their 2020 Modern Slavery Statement ».
- 381 « All gold and silver sales during the year were made to a single customer in North America, Asahi Refining Canada Ltd », Centamin, Annual Report 2021, 5 avril 2022, p. 186,
<https://www.centamin.com/media/2529/cent-ar21-full-web-secure.pdf>.
- 382 Confirmé par Centamin à SWISSAID, 24 janvier 2023.
- 383 « Les lingots d'or représentent le produit commercialisable détenu dans un compte métal chez Argor Heraeus prêt à la vente », Robex, rapport annuel 2021, juin 2022, p. 60, <https://robexgold.com/wp-content/uploads/2022/06/rapport-annuel.pdf> ;
« including 2,841 oz Au delivered to the Argor-Heraeus refinery in Switzerland prior to 31 December 2019 », Shanta Gold Limited, Q4 2019 Production & Operational Update, 16 janvier 2020, p. 3,
https://www.shantagold.com/_resources/Q4%202019%20Production%20and%20Operational%20Update.pdf ;
« The Company is also pleased to announce that it has entered into a refining agreement with Argor Heraeus, a leading international gold refiner based in Switzerland, and has successfully completed its first export of doré for refining in February 2022 », Tanzanian Gold Corporation, Buckreef Gold Completes First Phase of Mill Expansion and Achieves Record Gold Production, 17 février 2022, <https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/1173643/000127351122000021/ex991.htm>.
- 384 Réponse de Robex à SWISSAID, 26 janvier 2023 ; réponse de Shanta Gold à SWISSAID, 16 janvier 2023.
- 385 Réponse de Argor-Heraeus à SWISSAID, 13 février 2023, « We do not share the observation outlined in your statement saying: "...the majority of the mining companies you work with in Africa (e.g. Robex, Shanta Gold, TRX Gold Corp.) disclose or acknowledge publicly their business relationship with you" ».
- 386 Réponse de Argor-Heraeus à SWISSAID, 13 février 2023,
« We have existing NDA clauses and we have to honor our contracts ».
- 387 Réponse de Argor-Heraeus à SWISSAID, 6 octobre 2022, « We operate in a competitive market environment ».
- 388 Réponse de Rand Refinery à SWISSAID, 15 février 2023.
- 389 Réponse d'AngloGold Ashanti à SWISSAID, 11 novembre 2022 ; réponse de Barrick à SWISSAID, 8 décembre 2022 ; B2 Gold, Otjikoto Gold Mine, Namibia, NI 43-101 Technical Report, 31 décembre 2018, p. 1-20,
https://www.miningnewsfeed.com/reports/Otjikoto_Technical_Report_12312018.pdf ;
« Doré produced at Sibanye-Stillwater and other SA gold mining companies, is further refined at Rand Refinery », Sibanye-Stillwater, accédé le 11 janvier 2023,
<https://www.sibanyestillwater.com/business/southern-africa/gold-operations/rand-refinery/> ;
« Rand Refinery smelts, evaluates, refines and fabricates the gold we produce for investment and retail clients », Harmony, 2022 ESG report, 2022, p. 42, <https://www.har.co.za/22/download/HAR-ESG22.pdf> ;
« Final product from the gravity and CIP circuits is smelted into doré bars for refining at Rand Refinery », Gold Fields, accédé le 11 janvier 2023, <https://www.goldfields.com/south-africa-region.php> ;
« Delivery of the gold to Rand Refinery », Pan African Resources, Integrated Annual Report, 2022, p. 172,
<https://www.panafricanresources.com/wp-content/uploads/Integrated-annual-report-2022.pdf>.
- 390 Réponse de Rand Refinery à SWISSAID, 15 février 2023, « these are listed on various stock exchanges and are required to disclose contracts of a "material nature" in their securities filings for the benefit of investors ».

- 391 Réponse de Rand Refinery à SWISSAID, 15 février 2023,
« hence these entities may disclose that they have a contractual relationship with rand refinery ».
- 392 Réponse de Rand Refinery à SWISSAID, 15 février 2023,
« we are a mined owned refinery that serves the African mining industry ».
- 393 Réponse de MKS PAMP à SWISSAID, 19 janvier 2023.
- 394 « MKS collects the gold from either the Tarkwa or Damang mine and transports it either to its Switzerland refinery or to its Indian refinery where the gold is then refined », SEC report Form 20-F, Gold Fields Limited, 2022, p. 73,
<https://www.goldfields.com/pdf/investors/form-20-f/2021/20-f.pdf> ;
réponse de Barrick à SWISSAID, 8 décembre 2022 ; réponse de Avesoro à SWISSAID, 13 décembre 2022 ;
« All metal sales in the year were made to MKS PAMP SA », West African Resources, Annual Report 2021, p. 61,
<https://wcsecure.weblink.com.au/pdf/WAF/02504670.pdf>.
- 395 Réponse de Perseus Mining à SWISSAID, 12 décembre 2022 ; réponse de Newmont à SWISSAID, 19 janvier 2023 ;
réponse de Kinross à SWISSAID, 14 décembre 2022.
- 396 Réponse de Perseus Mining à SWISSAID, 12 décembre 2022 ;
réponses de Newmont à SWISSAID, 22 décembre 2022 et 19 janvier 2023.
- 397 Réponse de MKS PAMP à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 398 Réponse de Metalor à SWISSAID, 18 janvier 2023.
- 399 Réponse de Perseus Mining à SWISSAID, 12 décembre 2022,
« we are under confidentiality obligations under our agreement with our refiner ».
- 400 « Refining contracts are in place with MKS PAMP Group and the Perth Mint Refinery », Perseus Mining, Technical Report Edikan Gold Mine, 6 avril 2022, p. 11,
https://perseusmining.com/wp-content/uploads/2022/05/Edikan_NI_43_101_Technical_Report_2022.pdf.
- 401 Réponse de Rand Refinery à SWISSAID, 21 novembre 2022.
- 402 Réponse d'Argor-Heraeus à SWISSAID, 6 octobre 2022.
- 403 Réponse de MKS PAMP à SWISSAID, 6 octobre 2022.
- 404 « During the reporting period, we have sourced gold from the North Mara Gold Mine in Tanzania (NMGM) », MMTC-PAMP, Compliance Report 2021, 14 mars 2022, p. 10,
<https://cdn.lbma.org.uk/gdl-downloads/MMTC-PAMP-FY2021-RGG-and-RSG-audit-for-website.pdf>.
- 405 Réponse d'Argor-Heraeus à SWISSAID, 13 février 2023.
- 406 Réponse de Rand Refinery à SWISSAID, 15 février 2023, « there were a few erroneous media articles in the Zimbabwean press wrongly claiming that Rand Refinery was refining material from Zimbabwe. Rand Refinery chose to engage with Fidelity and the Zimbabwe Reserve Bank and rebut these incorrect articles. In this regard we agreed with these parties to publicly disclose that we had disengaged from Fidelity. What we disclosed to you was already in the public domain ».
- 407 Réponse de MKS PAMP à SWISSAID, 6 octobre 2022.
- 408 « Refiners do not have to disclose the names of their counterparties », LBMA, Responsible Sourcing Program, Disclosure Guidance, November 2022, p. 24, <https://cdn.lbma.org.uk/downloads/Disclosure-Guidance-GDL-RGG-v3-FINAL.pdf>.
- 409 LBMA, Responsible Gold Guidance Version 9, November 2021, p. 38,
<https://cdn.lbma.org.uk/downloads/Publications/2021/Responsible-Gold-Guidance-Version-9-Final.pdf>.
- 410 Forbidden Stories, Silence is Golden for a Tanzanian Mine, Marion Guégan et Cécile Schilis-Gallego, 2019,
<https://forbiddenstories.org/silence-is-golden-for-a-tanzanian-mine/> ;
The Guardian, Murder, rape and claims of contamination at a Tanzanian goldmine, Jonathan Watts, 18 juin 2019,
<https://www.theguardian.com/environment/2019/jun/18/murder-rape-claims-of-contamination-tanzanian-goldmine>.
- 411 RAID, Police Violence at the North Mara Gold Mine, mars 2022,
<https://www.raid-uk.org/sites/default/files/barrick-north-mara-police-violence-briefing-march-2022.pdf> ;
RAID, RAID's Research on Barrick's North Mara Gold Mine, accédé le 14 février 2023,
<https://www.raid-uk.org/barrick-north-mara-gold-mine>.
- 412 RAID, LBMA Should Suspend Gold Refiner MMTC-PAMP, 9 juillet 2020,
<https://www.raid-uk.org/blog/lbma-should-suspend-gold-refiner-mmtc-pamp>.
- 413 LBMA, MMTC-PAMP Pvt. Ltd Remains a Good Delivery List Refiner, 4 novembre 2022,
<https://www.lbma.org.uk/articles/mmtc-pamp-pvt-ltd-remains-a-good-delivery-list-refiner>.
- 414 MKS PAMP, Compliance Report 2021, 14 mars 2022, <https://www.mkspamp.com/sites/mksandpamp/files/inline-files/MKS%20PAMP%2021%20LBMA%20Report%20Reasonable%20Assurance%2031.12.2021%20SANS%20ANNEXE%20eSigned.pdf>.
- 415 International Crisis Group, All That Glitters is Not Gold: Turmoil in Zimbabwe's Mining Sector, 24 novembre 2020,
<https://www.crisisgroup.org/africa/southern-africa/zimbabwe/294-all-glitters-not-gold-turmoil-zimbabwes-mining-sector> ;
Reuters, Homes, land destroyed as desperate Zimbabweans turn to illegal gold mining, 20 novembre 2019,
<https://www.reuters.com/article/us-zimbabwe-mining-land-trfn-idUSKBN1XU04E>.

- 416 FGR a tenu à préciser à SWISSAID que sa politique d'achat d'or est avant tout basée sur un document intitulé Bullion Acceptance Conditions. Réponse de FGR à SWISSAID, 28 février 2023.
- 417 United Nations Industrial Development Organization, The Global Initiative Against Transnational Organized Crime, Follow The Money: Zimbabwe, Marcena Hunter, avril 2018, p. 13, https://www.unido.org/sites/default/files/files/2019-02/Zimbabwe%20ASGM_28.04.18_0.pdf.
- 418 Réponse de Rand Refinery à SWISSAID, 15 février 2023.
- 419 Réponse de Rand Refinery à SWISSAID, 15 février 2023, « We followed step 3 of the LBMA's responsible gold guidance and our risk committee took the decision to disengage from Fidelity ».
- 420 Responsible Mining Foundation, Les Effets nocifs de l'Exploitation minière, quand l'extraction nuit aux personnes, aux environnements et aux économies, 2021, https://www.responsibleminingfoundation.org/app/uploads/RMF_Harmful_Impacts_Report_FR.pdf.
- 421 Mark Pieth, Gold Laundering: the dirty secrets of the gold trade – and how to clean up, 2019, p. 30.
- 422 Conseil fédéral, « Commerce de l'or produit en violation des droits humains », 14 novembre 2018, p. 6, <https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/54475.pdf>.
- 423 OCDE, Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque, 2016, <https://www.oecd.org/fr/daf/inv/mne/Guide-OCDE-Devoir-Diligence-Minerais-%20Edition3.pdf>.
- 424 LBMA, Responsible Gold Guidance, Version 9, novembre 2021, <https://cdn.lbma.org.uk/downloads/Publications/2021/Responsible-Gold-Guidance-Version-9-Final.pdf>.
- 425 LBMA, Responsible Sourcing Programme, Disclosure Guidance, novembre 2022, <https://cdn.lbma.org.uk/downloads/Disclosure-Guidance-GDL-RGG-v3-FINAL.pdf>.
- 426 Ibid. p. 24. « Refiners may choose to disclose Country of Origin data voluntarily in the annual reporting to provide transparency on worldwide gold supply chains and generate confidence amongst stakeholders ».
- 427 Ibid. p. 18. « Precious metals Refiners are encouraged to disclose on payments to governments if they directly buy mined gold from SOEs [state-owned enterprises] operating in EITI member countries ».
- 428 LBMA, Sustainability and Responsible Sourcing Report 2022, p. 19, https://cdn.lbma.org.uk/downloads/Publications/2022/LBMA_Sustainability-and-Responsible-Sourcing-Report_2022_Final.pdf.
- 429 OCDE, Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque, Etape 5, note de bas de page numéro 59, 2016, p. 128, <https://www.oecd.org/fr/daf/inv/mne/Guide-OCDE-Devoir-Diligence-Minerais-%20Edition3.pdf>.
- 430 Entretien de SWISSAID avec le secrétariat de l'OCDE, 4 novembre 2019
- 431 LBMA, Responsible Gold Guidance, Version 9, novembre 2021, p. 38, <https://cdn.lbma.org.uk/downloads/Publications/2021/Responsible-Gold-Guidance-Version-9-Final.pdf>.
- 432 LBMA, Responsible Gold Guidance Version 9: Second Consultation, 24 septembre 2021, <https://www.lbma.org.uk/articles/second-consultation-period-for-responsible-gold-guidance-version-9>
« Future versions of the RGG will focus on fuller public disclosure, with the ultimate intention to provide the full list of information as provided under the gold supplement of the OECD Due Diligence Guidance ».
- 433 LBMA, Responsible Sourcing Newsletter, janvier 2023, <https://www.lbma.org.uk/articles/responsible-sourcing-newsletter-january-2023>.
- 434 LBMA, Responsible Gold Guidance, Version 9, novembre 2021, p. 2, <https://cdn.lbma.org.uk/downloads/Publications/2021/Responsible-Gold-Guidance-Version-9-Final.pdf>.

12. ANNEXE

Veillez noter que cette liste n'est pas exhaustive.

New Business Ethiopia, Ethiopia revokes gold mining license of MIDROC Gold, 10.05.2018, <https://newbusinessethiopia.com/mining/ethiopia-revokes-gold-mining-license-of-midroc-gold/>.

Roxanne Léouzon, Un homme tué sur le site d'une minière québécoise au Mali, Le Devoir, 15.12.2022, <https://www.ledevoir.com/monde/afrique/774843/un-homme-tue-sur-le-site-d-une-mini-ere-quebecoise-au-mali>.

République du Mali, Le Vérificateur Général, Rapport Annuel 2019, http://www.bvg-mali.org/images/Rapports/annuels/RAPPORT_ANNUEL_2019_RED.pdf.

Danioko Yaya, Impacts environnementaux et socio-économiques de l'exploitation minière au Mali : cas de la société des mines d'or de Syama (Somisy-Sa), commune rurale de Fourou, cercle de Kadiolo, Ecole Normale Supérieure de Bamako, 2019, <https://www.memoireonline.com/11/22/13447/Impacts-environnementaux-et-socio-conomiques-de-l-exploitation-minire-au-Mali--cas-de-la-so.html>.

Ahmed Abdelaal et al., Integrated studies to identify site-specific parameters for environmentally benign mining operations: A case study from the Sukari Gold Mine, Egypt, Science of The Total Environment 750, 2021, <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0048969720351834>.

Maligana Mathe & Anthony Phiri, The Impact of Mining on the Environment in Gwanda District Zimbabwe: A Case Study of Blanket Mine, Imperial Journal of Interdisciplinary Research 2(5), 2016, https://www.researchgate.net/publication/312200254_The_Impact_of_Mining_on_the_Environment_in_Gwanda_District_Zimbabwe_A_Case_Study_of_Blanket_Mine.

Byron Adonis Mutingwende, Redwing Mine: Hungry workers mining what is not theirs, Spiked, 11.2022, <https://spikedmedia.co.zw/redwing-mine-hungry-workers-mining-what-is-not-theirs/>.

Tatenda Mutsvanga et al., Gold Ore Waste Management Challenges at Renco Mine, Zimbabwe, European Journal of Social Sciences Studies 3(3), 2018, <https://zenodo.org/record/1419529#.ZBWvQ3bMI2w>.

Norbert Njini & Jemitias Mapira, Challenges of Waste Management at Jena Mine, Kwekwe, Zimbabwe, and Their Possible Solutions, European Journal of Social Sciences Studies 2 (10), 2018, https://zenodo.org/record/1165478#.ZBg_p3bMI2w.

Gaston Bonheur Sawadogo, Burkina Faso : Le projet aurifère de Bomboré et le calvaire des populations, Cenozo, 12.10.2020, <https://cenozo.org/burkina-faso-le-projet-aurifere-de-bombore-et-le-calvaire-des-populations/>.

Mahamady Porgo & Orhan Gokyay, Environmental impacts of gold mining in Essakane site of Burkina Faso, Human and Ecological Risk Assessment 23(3), 2017, <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/10807039.2016.1263930>.

Doro Winkler & Anja Straumann, Le profit plus important que les droits humains ? L'extraction de l'or au Burkina Faso et la responsabilité de la Suisse, Pain pour le Prochain, Action de Carême, 2016, https://voir-et-agir.ch/content/uploads/2016/02/160215_Etude_Or_Burkina-Faso.pdf.

Tiga Cheick Sawadogo, Charbon fin de IAMGOLD Essakane SA : Il y a bel et bien eu fraude de l'or, enfonce le REN-LAC, Lefaso.net, 28.05.2019, <https://lefaso.net/spip.php?article89911>.

Bettina Engels, Gold is not for Eating: Conflicts Related to Gold Mining in Burkina Faso. Commodity Frontiers 1 (1-6), 2020, https://www.researchgate.net/publication/344433770_Gold_is_not_for_Eating_Conflicts_Related_to_Gold_Mining_in_Burkina_Faso.

Africanews, Burkina Faso : 2 morts dans des heurts après l'arrestation d'orpailleurs, 26.05.2022, <https://fr.africanews.com/2022/05/26/burkina-faso-2-morts-dans-des-heckts-apres-l-arrestation-d-orpailleurs/>.

Netafrique.net, Burkina – Bagassi : Manifestation contre la société minière Roxgold Mining, 9.10.2018, <https://netafrique.net/burkina-bagassi-manifestation-contre-la-societe-mini-ere-roxgold-mining/?amp=1>.

Jeremy Allouche & Janet Adama Mohammed, Comment l'exploitation minière en Côte d'Ivoire peut-elle mieux bénéficier aux communautés locales sans exacerber les conflits ?, Institute of Development Studies, 10.2017, https://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/bitstream/handle/20.500.124.13/13368/PB_MiningCoteDIvoire_FRENCH_Online.pdf?sequence=1&isAllowed=y.

Eburnie Today, Deux morts à la mine d'or d'Ity à Zouanhounien, 8.05.2019, <https://eburnietoday.com/deux-morts-a-la-mine-dor-dity-a-zouanhounien/>.

Nesta Devinci, Hiré - Les populations riveraines de la mine d'or d'Agbahou exigent relocalisation et dédommagements, Minutes Eco, 11.11.2017, <https://www.minutes-eco.com/news/912-hire-les-populations-riveraines-de-la-mine-d-or-d-agnahou-exigent-relocalisation-et-dedommagements>.

Agence Ecofin, Côte d'Ivoire : la compagnie minière Endeavour va « réparer » les conséquences liées aux expropriations des populations d'Agbaou, 15.02.2018, <https://www.agenceecofin.com/or/1502-54389-cote-d-ivoire-la-compagnie-mini-ere-endeavour-va-reparer-les-consequences-liees-aux-expropriations-des-populations-d-agnahou>.

Le Judik, Hiré : mine d'or ou mine de malheur (1) !!!, 17.01.2018, <https://lejudik.mondoblog.org/2018/01/17/hire-mine-dor-ou-mine-de-malheur-1/>.

Le Judik, Hiré mine d'or ou de malheur 2 (suite), 17.02.2019, <https://lejudik.mondoblog.org/2019/02/17/hire-mine-dor-ou-de-malheur-2/>.

MaliActu.net, Mali: Société BCM Investments: Morts d'hommes à la mine de Tabakoto et violation flagrante des normes environnementales, 21.10.2021, <https://maliactu.net/mali-societe-bcm-investments-morts-dhommes-a-la-mine-de-tabakoto-et-violation-flagrante-des-normes-environnementales/>.

Collectif des anciens travailleurs de la Semico Tabakoto c. Mali (compétence) (2020) 4 RJCA 839, African Court Law Report 4, 2020, [https://www.pulp.up.ac.za/edocman/legal_compilations/2020_aclr_french/cases/Collectif%20v%20Mali%20\(jurisdiction%20and%20admissibility\)%20\(2020\)%204%20AfCLR%20764.pdf](https://www.pulp.up.ac.za/edocman/legal_compilations/2020_aclr_french/cases/Collectif%20v%20Mali%20(jurisdiction%20and%20admissibility)%20(2020)%204%20AfCLR%20764.pdf).

Le reporter.ma, Polémique autour de la mine de Tiouit. Les villageois, menacés par le cyanure, attendent la Commission des mines, 10.12.2021, <https://www.lereporter.ma/polemique-autour-de-la-mine-de-tiouit-les-villageois-menaces-par-le-cyanure-attendent-la-commission-des-mines/>.

Land Portal, Gold and the goddess: How mining polluted Nigeria's sacred Osun river, 2.09.2022, <https://landportal.org/news/2022/09/gold-and-goddesshow-mining-polluted-nigeria%E2%80%99s-sacred-osun-river>.

Le Quotidien, Exploitation de l'or à Sabodala : Mauvaise mine des impactés, 30.04.2019, <https://lequotidien.sn/enquete-exploitation-de-lor-a-sabodala-mauvaise-mine-des-impactes/>.

Boubacar Tamba, Mouvement d'humeur des populations de Sabodala - SGO arrête les opérations et sécurise son personnel, Sud Quotidien, 17.02.2016, <https://www.business-humanrights.org/fr/derni%C3%A8res-actualit%C3%A9s/mouvement-dhumeur-des-populations-de-sabodala-sgo-arr%C3%AAte-les-op%C3%A9rations-et-s%C3%A9curise-son-personnel/>.

Radio Environnement Guinée, Mandiana : l'ONG Association mines sans pauvreté (AMSP) publie le rapport de suivi des obligations environnementales et sociales de la société minière de Mandiana (SMM), 19.08.2022, <http://radioenvironnementguinee.org/rapport-final-dactivites-suivi-citoyen-comme-moyen-de-contrôle-des-obligations-contractuelles-de-la-societe-des-mines-de-mandiana-smm-dans-la-localite-de-kodiaran-prefecture-de-mandian/>.

Niger Diaspora, Exploitation de l'or au Niger : La SML plongée dans une mafia par Angela List, 24.12.2022, <https://www.nigerdiaspora.com/les-nouvelles-du-pays/34-economie/17700-exploitation-de-l-or-au-niger-la-sml-plongee-dans-une-mafia-par-angela-list>.

La génération citoyenne et patriotique, Pétition contre l'utilisation du cyanure à Bakudou, 30.12.2015, https://www.petitionenligne.com/petition_contre_lutilisation_du_cyanure_a_bakudou.

Korlah W.D. Dorko, Environmental Impacts of Gold Mining in Liberia: A Case Study of New Liberty and MNG Kokaya Gold Mines, Liberia Macroeconomic Policy Analysis Center, 8.12.2018, <https://limpac.org/wp-content/uploads/2019/03/Korlah-WD-Dorko-Environmental-Impacts-of-Gold-Mining-in-Liberia-.pdf>.

Joseph Titus Yekeryan, Liberia: Kokoya residents demand compensation from MNG-Gold for destruction of their houses caused by activities of the mine, The New Dawn, 22.01.2018, <https://www.business-humanrights.org/en/latest-news/liberia-kokoya-residents-demand-compensation-from-mng-gold-for-destruction-of-their-houses-caused-by-activities-of-the-mine/>

Désiré Boniface Some, Burkina Faso : exploitation minière et sécurité alimentaire autour de Bissa Gold a Sabce, Journal de la recherche scientifique de l'Université de Lomé 22(3), 2020, <https://www.ajol.info/index.php/jrsul/article/view/205034>.

Radio France International, Burkina Faso: huit orpailleurs trouvent la mort sur le site minier de Bissa Gold à Sabcè, 3.09.2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210902-burkina-faso-huit-orpailleurs-trouvent-la-mort-sur-le-site-minier-de-bissa-gold-%C3%A0-sabc%C3%A8>.

Marcellinus Essah, Gold mining in Ghana and the UN Sustainable Development Goals: Exploring community perspectives on social and environmental injustices, Sustainable Development 30(1), 2022, <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1002/sd.2233>.

Esther Ayaaba et al., Occupational Respiratory Diseases of Miners from Two Gold Mines in Ghana, International Journal of Environmental Research and Public Health 14(3), 2017, <https://doi.org/10.3390/ijerph14030337>.

Asaah Sumaila Mohammed et al., Extractivism and community development in Ghana: Local actors' perspectives from gold mining in Tarkwa and Obuasi, International Journal of Development and Sustainability 8 (5), 2019, <https://isdsnet.com/ijds-v8n5-01.pdf>.

Christophe Châtelot, En Guinée, la mine d'or de Nordgold empoisonne la vie des habitants, Le Monde, 13.10.2018, https://www.lemonde.fr/long-format/article/2018/10/13/en-guinee-la-mine-d-or-de-nordgold-empoisonne-la-vie-des-habitants_5368992_5345421.html.

Environmental Justice Atlas, Lefa Gold mine, cyanide lakes poisoning villagers' water and animals, by Nordgold, Guinea, 22.01.2019, <https://ejatlas.org/conflict/lefa-gold-mine>.

Liselotte Mas, Attaquée et critiquée, une mine d'or turque dans la tourmente au Burkina Faso, France 24 (Les Observateurs), 13.08.2019, <https://observers.france24.com/fr/20190813-burkina-faso-mine-or-youga-turque-attaque-colere-habitants-code-minier>.

L'Economiste du Faso, Mine d'or de Youga: un mépris envers l'autorité ?, 28.03.2022, <https://www.leconomistedufaso.com/2022/03/28/mine-dor-de-youga-un-mepri-envers-lautorite/>.

Impact International, Without fair working conditions in mines, Mauritania's gold will not shine, 15.05.2020, <https://impactpolicies.org/en/news/129/without-fair-working-conditions-in-mines-mauritanias-gold-will-not-shine>.

Joan Tilouine & Xavier Monnier, Kinross en Mauritanie : « Le niveau de corruption devenait ubuesque », Le Monde, 10.12.2015, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/12/10/kinross-en-mauritanie-le-niveau-de-corruption-devenait-ubuesque_4828893_3212.html.

U.S. Securities and Exchange Commission, Kinross Gold Charged with FCPA Violations, 26.03.2018, <https://www.sec.gov/news/press-release/2018-47>.

Emmanuel Freudenthal, Etre libérien, vivre pauvre et mourir empoisonné près d'une montagne d'or, Le Monde, 21.03.2017, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/03/21/etre-liberien-vivre-pauvre-et-mourir-empoisonne-a-cote-d-une-montagne-d-or_5098492_3212.html.

Inclusive Development International, Victims of Liberian gold mine disaster see groundbreaking complaint against development banks accepted, 9.08.2021, <https://www.inclusivedevelopment.net/mining/victims-of-liberian-gold-mine-disaster-see-groundbreaking-complaint-against-development-banks-accepted/>.

Marion Guégan & Cécile Schilis-Gallego, Silence is Golden for a Tanzanian Mine, Forbidden Stories, 2019, <https://forbiddenstories.org/silence-is-golden-for-a-tanzanian-mine/>.

Jonathan Watts, Murder, rape and claims of contamination at a Tanzanian goldmine, The Guardian, 18.06.2019, <https://www.theguardian.com/environment/2019/jun/18/murder-rape-claims-of-contamination-tanzanian-goldmine>.

RAID, Police Violence at the North Mara Gold Mine, 03.2022, <https://www.raid-uk.org/sites/default/files/barrick-north-mara-police-violence-briefing-march-2022.pdf>.

RAID, RAID's Research on Barrick's North Mara Gold Mine, accédé le 14.02.2023, <https://www.raid-uk.org/barrick-north-mara-gold-mine>.

Edwin Gomezulu et al., Heavy metals and cyanide distribution in the villages surrounding Buzwagi gold mine in Tanzania, Tanzania Journal of Science 44(1), 2018, <https://www.ajol.info/index.php/tjs/article/view/171313>.

Gadosa Lamtey, Tanzania: Environment agency fines Bulyanhulu Gold Mine after toxic water from mine flow to nearby residences, The Guardian(Tanzania), 2.03.2015, <https://www.business-humanrights.org/en/latest-news/tanzania-environment-agency-fines-bulyanhulu-gold-mine-after-toxic-water-from-mine-flow-to-nearby-residences/>.

Dakar Actu, Or de Khossanto / Destruction de l'environnement, utilisation du cyanure à ciel ouvert, lac artificiel non sécurisé : SORED MINES, un pillage organisé..., 28.04.2022, https://www.dakaractu.com/Or-de-Khossanto-Destruction-de-l-environnement-utilisation-du-cyanure-a-ciel-ouvert-lac-artificiel-non-securise-SORED_a217919.html.

Antoine Sehi Bi Tape et al., Production des déchets et santé des travailleurs: cas de la mine d'or de Tongon (Côte d'Ivoire), European Scientific Journal 15(32), 2019, <https://ejournal.org/index.php/esj/article/view/12512>.

Organisation congolaise des écologistes et des amis de la nature, Surveillance des impacts se référant aux principes socio-environnementaux globaux de gouvernance liés aux activités d'exploitation aurifère de KGM (Octobre 2017 - Octobre 2018), 2018, <https://ocean-rdc.org/gallery/Livre.pdf>.

Elodie Toto, RDC : Les SDF d'une des plus grandes mines d'or d'Afrique, Mongabay, 24.02.2023, <https://fr.mongabay.com/2023/02/rdc-les-sdf-dune-des-plus-grandes-mines-dor-dafrique/>.

Legrand Cirimwami et al., Exploitation minière et biodiversité : cas de Twangiza Mining dans l'Est de la RDC, Conjonctures de l'Afrique centrale, 2021, https://www.eca-creac.eu/sites/default/files/pictures/exploitation_miniere_et_biodiversite_cas_de_twangiza_mining.pdf.

Occupational Safety, Two workers dead at Canadian company's gold mine in Ghana, 7.02.2023, <https://www.thesafetymag.com/ca/topics/energy-and-resources/two-workers-dead-at-canadian-companys-gold-mine-in-ghana/435465>.

Modern Ghana, Two shot during protest against mining company at Dumasi, 27.07.2021, <https://www.modernghana.com/news/1095292/two-shot-during-protest-against-mining-company.html>.

OtecFM, Obuasi residents protest over 'worsening' unemployment rate, 06.2022, <https://otecfmghana.com/2022/06/obuasi-residents-protest-over-worsening-unemployment-rate/>.

Emmanuel Kwaning & Evans Atteh, Review on Effects of Mining in Ghana: The Case of Obuasi Municipality, Asian Research Journal of Arts & Social Sciences 18(4), 2022, https://www.researchgate.net/publication/365013543_Review_on_Effects_of_Mining_in_Ghana_The_Case_of_Obuasi_Municipality.

Inclusive Development International, Guinea: Victims file a criminal complaint against Guinean security forces for crackdown on AngloGold Ashanti protesters, 11.03.2019, <https://www.business-humanrights.org/en/latest-news/guinea-victims-file-a-criminal-complaint-against-guinean-security-forces-for-crackdown-on-anglogold-ashanti-protesters/>.

Andrew Wasike, Illegal mining killed 3 in Kenya gold mine blast, police confirm, Anadolu Agency, 24.01.2023, <https://www.aa.com.tr/en/africa/illegal-mining-killed-3-in-kenya-gold-mine-blast-police-confirm/2796165>.

Abamako.com, De la pollution à ciel ouvert dans les mines de Gounkoto et Loulo, 9.11.2020, <https://news.abamako.com/h/243255.html>.

Le Malien, Manifestation devant la mine d'or de Morila-SA : des manifestants tirés à balles réelles, Le Malien, 29.11.2021, <https://www.maliweb.net/economie/mines-dor-societes/manifestation-devant-la-mine-dor-de-morila-sa-des-manifestants-tires-a-balles-reelles-2954566.html>.

H. Bokar et al., Geogenic influence and impact of mining activities on water soil and plants in surrounding areas of Morila Mine, Mali, Journal of Geochemical Exploration 209, 2020, <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0375674218305375?via%3Dihub>.

Jean Pierre James, SEMOS-SA : Violation flagrante des normes environnementales et paiement illégal de 1,215 milliard de FCFA d'intérêts à ANGLOGOLD et IAMGOLD, Nouveau Réveil, 21.11.2019, <https://www.maliweb.net/economie/mines-dor-societes/semos-sa-violation-flagrante-des-normes-environnementales-et-paiement-illegal-de-1215-milliard-de-fcfa-dinterets-a-anglogold-et-iamgold-2848752.html>.

Mining Technology, Harmony Gold reports two fatalities at Tshepong mine in South Africa, 12.10.2020, <https://www.mining-technology.com/news/harmony-gold-reports-two-fatalities-at-tshepong-mine-in-south-africa/>.

Mining Technology, Harmony reports fatality at Moab Khotsong mine in South Africa, 4.06.2020, <https://www.mining-technology.com/news/harmony-reports-fatality-at-moab-khotsong-mine-in-south-africa/>.

Polity, COSATU statement on the death of four miners at Harmony Gold's Kusasaletu mine, 10.05.2022, <https://www.polity.org.za/article/cosat-statement-on-the-death-of-four-miners-at-harmony-golds-kusasaletu-mine-2022-05-10>.

IndustriALL Global Union, South Africa: Five miners killed in goldmine, 31.08.2017, <https://www.industriall-union.org/south-africa-five-miners-killed-in-goldmine>.

Reuters, Four dead after rock collapse at South African gold mine, 8.12.2019, <https://www.reuters.com/article/safrica-mining-idINL8N28I07K>.

Baboloki Meekwane, Union may sue Moagi for unsafe miners' conditions: Wants Mupane gold mine closed, 9.11.2021, <https://businessweekly.co.bw/news/union-may-sue-moagi-for-unsafe-miners-conditions>.

Chakalisa Dube, Man dies in a freak accident, 20.04.2022, <https://www.mmegi.bw/news/man-dies-in-a-freak-accident/news>.

Richard Kofi Boahen, NGOs call for stringent measures to control water pollution, Modern Ghana, 26.03.2018, <https://www.modernghana.com/news/843766/ngos-call-for-stringent-measures-to-control-water.html>.

Bukola Adebayo, Ghana to probe mine workers death as company suspends operations, CNN 9.04.2018 <https://edition.cnn.com/2018/04/09/africa/ghana-gold-mine-collapse/index.html>.

News Ghana, Ghana penalizes mining giants Newmont Gold, contractors over fatal accident, 6.06.2018, <https://newsghana.com.gh/ghana-penalizes-mining-giants-newmont-gold-contractors-over-fatal-accident/>.

Environmental Justice Atlas, Newmont's Ahafo gold mine, Ghana: IFC supported exploitation of Ahafo Gold mine by Newmont. Communities suffer from displacement, loss of livelihoods and recurring cyanide pollution, 14.05.2018, <https://ejatlas.org/conflict/gold-min>.

John Tiah Bugri & Samuel Kumi, Dynamics of community perceptions, common resources and compensation practices in mining: The case of Newmont Ghana Gold Ltd at Ahafo, International Journal of the Commons 12(1), 2018, <https://www.thecommonsjournal.org/articles/10.18352/ijc.757/>.

Ghana Business News, Aggrieved farmers in Newmont Ahafo North Mine's enclave besiege Sunyani High Court, 23.05.2022, <https://www.ghanabusinessnews.com/2022/05/23/aggrieved-farmers-in-newmont-ahafo-north-mines-enclave-besiege-sunyani-high-court/>.

David McKay, Pressure grows on Sibanye-Stillwater as four miners killed at gold, PGM operations, MiningMX, 3.12.2021, <https://www.miningmx.com/news/gold/48308-pressure-grows-on-sibanye-stillwater-as-four-miners-killed-at-gold-pgm-operations/>.

Usman Kaku, D. et al., An Integrated Approach to Assess the Environmental Impacts of Large-Scale Gold Mining: The Nzema-Gold Mines in the Ellembelle District of Ghana as a Case Study, *International journal of environmental research and public health* 18(13), 2021, <https://doi.org/10.3390/ijerph18137044>.

Prosper Kay, Land Owners in Akyem Threaten Demo Against Newmont, *News Ghana*, 19.08.2021, <https://newsghana.com.gh/land-owners-in-akyem-threaten-demo-against-newmont/>.

Emmanuel Dartey et al., Occupational Health Hazards among Large-Scale Gold Mineworkers in Ghana, *Occupational Diseases and Environmental Medicine* 10, 2022, https://www.scirp.org/pdf/odem_2022061611522951.pdf.

Lynda Kanguha Wamere, Assessment of Heavy Metal Pollution Using XRF Spectrometry—A Case Study of Kilimapesa Hill Gold Mines Processing Plant Area, Narok County, University of Nairobi, 2020, https://inis.iaea.org/collection/NCLCollectionStore/_Public/52/007/52007071.pdf.

Tyndale Muchiya, Complaints of pollution by FQM's Kansanshi mine escalate, *Zambian Business Times*, 6.10.2022, <https://zambianbusinesstimes.com/complaints-of-pollution-from-fqms-kansanshi-mine-escalate/>.

Edward Lange, Poverty, toxic water and disease as Zambian mine offers no hope of social transformation, *Daily Maverick*, 19.02.2019, <https://www.dailymaverick.co.za/article/2019-02-19-poverty-toxic-water-and-disease-as-mine-offers-no-hope-of-social-transformation/>.

The Citizen, Geita Gold Mine fined Sh10m over pollution, 15.12.2017, <https://www.thecitizen.co.tz/tanzania/news/national/geita-gold-mine-fined-sh10m-over-pollution-2617152>.

Emmanuel Zephania Malimu Factors Affecting the Implementation of Human Rights Protection Programmes in Tanzanian Mining Companies: The Case of Geita Gold Mining Ltd, The Open University Of Tanzania, 2020, <http://repository.out.ac.tz/2868/1/DISSERTATION%20%20EMMANUEL%20MALIMU%20-%20FINAL.pdf>.

Siphelele Dlodla, Department of Mineral Resources urge greater safety after deaths at Sibanye, *IOL*, 7.02.2018, <https://www.iol.co.za/business-report/companies/departments-of-mineral-resources-urge-greater-safety-after-deaths-at-sibanye-13152960>.

Mining Technology, AngloGold halts production at Mponeng mine following three fatalities, 9.03.2020, <https://www.mining-technology.com/news/anglogold-halt-production-at-mponeng-following-fatalities/#:~:text=South%20African%20miner%20AngloGold%20Ashanti,claimed%20lives%20of%20three%20miners>.

Laura Cornish, Fatalities at Harmony Gold's Joel mine, *Mining Review Africa*, 27.03.2018, <https://www.miningreview.com/gold/fatalities-at-harmony-golds-joel-mine/>.

News24, Harmony Gold worker killed in mine near Soweto, 02.11.2021, <https://www.news24.com/news24/southafrica/news/harmony-gold-worker-killed-in-mine-near-soweto-20211102>.

Energia Africa, Côte d'Ivoire : Perseus annonce le décès d'un employé à sa mine d'or Yaouré, 27.06.2022, <https://energia-africa.com/cote-divoire-perseus-annonce-le-deces-dun-employe-a-sa-mine-dor-yaoure/>.

Responsible Mining Foundation, Harmful Impacts of Mining, 2021, <https://www.responsibleminingfoundation.org/harmful-impacts-mining/>.

Magambo Isaiah et al., Gold-Mining Pollution Exposure, Health Effects and Private Healthcare Expenditure in Tanzania, MPRA Paper 108800, University Library of Munich, 2021, https://mpra.ub.uni-muenchen.de/108800/1/MPRA_paper_108800.pdf.

Hans Merket & Elise Foubert, Dissecting the social license to operate: Local community perceptions of industrial mining in northwest Tanzania, *International Peace Information Service*, 08.2019, https://ipisresearch.be/wp-content/uploads/2019/08/1908-DGD-TZ-LSM_web3.pdf.

Bettina Engels & Franza Drechsel, Country Report No 2 - « Les mines nous rendent pauvres » : L'exploitation minière industrielle au Burkina Faso, *Glocon*, décembre 2018, <https://www.land-conflicts.fu-berlin.de/en/publikationen/Country-Report/Country-Report-No-2/index.html>.

Leuenberger A. et al., Health impacts of industrial mining on surrounding communities: Local perspectives from three sub-Saharan African countries, PLoS ONE 16(6), 2021, <https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0252433>.

Guy-Assane Yapy, Cote d'Ivoire: Litiges dans les mines - Y-a-t-il vraiment un recours pour soulager les communautés impactées ?, Fratmat.info (Abidjan), 10.08.2018, <https://fr.allafrica.com/stories/201808100660.html>.

Stephen Doso Jnr et al., Effects of Loss of Agricultural Land Due to Large-Scale Gold Mining on Agriculture in Ghana: The Case of the Western Region, British Journal of Research 2(6), 2015, <https://www.primescholars.com/articles/effects-of-loss-of-agricultural-land-due-to-largescale-gold-mining-on-agriculture-in-ghana-the-case-of-the-western-regio-92833.html>.

Mustapha Okyere et al., Large scale mining in Ghana: a review of the implications on the host communities, Journal of Degraded and Mining Lands Management 9 (1), 2021, <https://jdmlm.ub.ac.id/index.php/jdmlm/article/view/974/pdf>.

Y. K. Amoako, Carbon Footprint of the Large Scale Gold Mining Industry of Ghana 26, 2018, <https://www.ajol.info/index.php/wajae/article/view/182523>.

Mirjam A.F. Ros-Tonen et al., Human insecurities in gold mining: A systematic review of evidence from Ghana, The Extractive Industries and Society 8(4), 2021, <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2214790X21001131#bib0037>.

Harvard Law School International Human Rights Clinic, The Cost of Gold: Environmental, Health and Human Rights Consequences of Gold Mining in South Africa's West and Central Rand, 2016, <https://hrp.law.harvard.edu/wp-content/uploads/2016/11/The-Cost-of-Gold-Full-Report-Final.pdf>.

Shaeen Chettyl et al., Gold mining's toxic legacy: Pollutant transport and accumulation in the Klip River catchment, Johannesburg, South African Journal of Science 117 (7-8), 2021, http://www.scielo.org.za/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S0038-23532021000400020.

Songa Wa Songa, Inspection spots risks in large scale mining sites, IPPMedia, 30.04.2022, <https://www.ippmedia.com/en/news/inspection-spots-risks-large-scale-mining-sites>.

Kimon de Greef, The Dystopian Underworld of South Africa's Illegal Gold Mines, 20.02.2023, <https://www.newyorker.com/magazine/2023/02/27/the-dystopian-underworld-of-south-africas-illegal-gold-mines>.

The Mine Tailings Working Group of South Africa & MiningWatch Canada, Mine Waste Leaves Toxic Legacies in South Africa - And International Launch of Tailings Report, 24.05.2022, <https://miningwatch.ca/news/2022/5/24/mine-waste-leaves-toxic-legacies-south-africa-and-international-launch-tailings>.

Mike Mwenda, South Africa, gold mines continue poisoning communities, Lifegate, 8.11.2018, <https://www.lifegate.com/gold-mines-poison-south-africa>.

Remi Bazillier & Victoire Girard, The gold digger and the machine. Evidence on the distributive effect of the artisanal and industrial gold rushes in Burkina Faso, Journal of Development Economics 143, 2020, <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0304387819300586>.

IndustriALL Global Union, Union calls for ratification of ILO Convention 176 after explosion kills 13 and destroys Ghana village, 28.01.2022, <https://www.industrialunion.org/union-calls-for-ratification-of-ilo-convention-176-after-explosion-kills-13-and-destroys-ghana>.

Alhassan Atta-Quayson, Ghana's Mining Sector Regime: A Bad Deal for Affected Local Communities, WRM Bulletin 215, 10.07.2015, <https://www.wrm.org.uy/bulletin-articles/ghanas-mining-sector-regime-a-bad-deal-for-affected-local-communities>.



SWISSAID 75
SUR LE TERRAIN. CONTRE LA FAIM. ANS